TEMPERATURE
Aujourd'hui
Max. — — — 12
Min. — — — 6
Pronostics: NEIGEUX VARIABLE BEAU FROID DOUX TRES FROID

La Patrie

Journ... du Peup...

33e ANNEE—No 278 — DOUZE PAGES

MONTREAL, MARDI 23 JANVIER 1912

LE NUMERO : UN CENTIN

LE DECRET "NE TEMERE" DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Très Hon. R.-L. Borden dit qu'il vaut mieux référer cette question au Conseil Privé, afin de savoir jusqu'à quel point le pouvoir fédéral peut légiférer sur le mariage sans empiéter sur les droits provinciaux.—Sir Wilfrid Laurier a défendu le décret contre les attaques des ultra-protestants.

L'hon. L.-P. Pelletier, l'hon. M. Doherty et l'hon. M. White ont été les principaux orateurs ministériels

Seize députés ont pris part à la discussion et le gouvernement a eu une majorité de 26.

(Du correspondant spécial de la PATRIE.)

OTTAWA, 23.— La loi du mariage telle que proposée par M. Lancaster et le décret "Ne Temere" ont fait le sujet de discussion jusqu'à deux heures, ce matin, à la Chambre des Communes.

Sur proposition du gouvernement, le Canada demandera au Conseil Privé d'Angleterre jusqu'à quel point il peut légiférer en cette affaire sans empiéter dans le domaine provincial. Cette proposition n'a pas été du goût de tout le monde et a même exigé un vote sur lequel le gouvernement a obtenu une majorité de 26. L'opinion du ministre de la justice sur ce point est la même que celle déjà exprimée par Sir Allen Aylesworth, ministre de la justice dans le Cabinet Laurier.

Le programme de la journée a été assez varié, dont le principal item était l'affaire Lancaster.

Un autre vote sera pris aujourd'hui sur le commerce du bois dans l'Ouest, et les prix exigés de la population par un monopole qui existerait dans cette partie du pays.

Seize députés ont parlé sur le bill Lancaster, la plupart des conservateurs. Le discours de M. Lancaster a duré deux heures. Pendant toute la discussion sur la loi de mariage, les galeries étaient bondées de dames, qui sont restées jusqu'à l'heure du vote.

LE TRANSCONTINENTAL

L'honorable M. Cochrane a présenté le bill, réduisant de quatre à un, le nombre des commissaires du Transcontinental.

Les bills privés suivants subissent leur deuxième lecture:

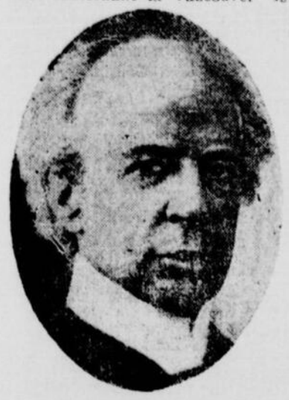
Loi concernant The Interprovincial and James Bay Railway Company. —M. White (Renfrew).

Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Kéwatin.—M. McKay.

Loi concernant certain brevet de la Spirella Company of Canadal Limited.— M. German.

Loi constituant en corporation la Sterling Life Assurance Company of Canada.—M. Blain.

Loi concernant la Vancouver Island and Eastern Railway Company.— M. Barnard.



SIR WILFRID LAURIER

NOUVELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE

M. Coderre a fait adopter en troisième lecture le bill incorporant la British Colonial Fire Insurance Co., et M. MacKay, celui de la Saskatchewan Life Insurance Co.

LA LOI DES GRAINS

A. M. Knowles, le ministre du commerce, annonce que l'étude de la nouvelle loi des grains sera commencée probablement mardi prochain. Toutes les associations intéressées dans le projet de loi ont été informées de cette date.

PAS DE DESAVEU

Le ministre de la justice a annoncé que le gouvernement fédéral refusait de désavouer la loi de l'Alberta concernant la confiscation du dépôt de la "Alberta et Great Waterways Ry. Co."

LES VACANCES AU SENAT

M. Chisholm, d'Antigonish, demande au gouvernement s'il a rempli les vacances au Sénat causées par la mort de deux sénateurs des Provinces Maritimes.

Le premier ministre dit que les nominations sont à l'étude. Une des deux vacances existait sous l'ancien gouvernement qui a toujours négligé de la remplir.

Sous considération est aussi la date de l'élection partielle dans Renfrew-Sud. Cette réponse est donnée à une interpellation de Sir Wilfrid Laurier.

Semblable réponse est obtenue par l'honorable M. Lemieux qui désire savoir quel sera le prochain solliciteur-général du Canada.

ECHO D'UNE DESTITUTION

M. Lapointe, de Kamouraska, demande tous les documents et correspondance que possède le gouvernement relatifs à la destitution de M. Chrysostôme Michaud, maître de poste à St-Germain de Kamouraska.

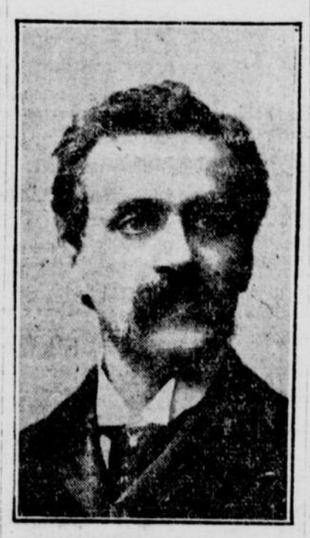
M. Lapointe prétend que M. Michaud ne s'est jamais mêlé de politique et qu'il a été injustement remercié de ses services. De plus son successeur, M. Moreau, est le maître de poste renvoyé en 1905 pour avoir fait une erreur grave dans son service. Ce fonctionnaire aurait fait des achats payés en timbres-postes, ce qui lui permettait d'augmenter considérablement la commission qu'il recevait du gouvernement pour la vente des timbres.

UNE AUTRE VERSION

L'honorable M. Pelletier dit qu'il ne met pas en doute la parole de M. Lapointe, mais sa mémoire lui fait défaut. Le ministre dit qu'il a lui-même réinstallé M. Moreau et il en prend la responsabilité. M. Moreau est un honnête homme qui a été traité injustement. Avant l'émission des bons postaux, on pouvait employer les timbres pour compléter le montant d'une remise. Cela se fait encore.

Aujourd'hui les bons postaux sont de 25 cents et plus mais sans fraction de 5 cents. Ainsi 28 cents se paie avec un bon postal de 25 cents et 3 cents en timbres. M. Moreau n'a jamais fait autre chose et c'est pour cela qu'on l'a accusé d'être malhonnête. Le ministre dit qu'il a réparé l'injustice faite dans ce cas. M. Moreau a aussi été demandé pour travailler en faveur de M. Lapointe, sous menace de perdre sa position ; sur refus il l'a perdue. M. Moreau a été condamné sans être entendu.

M. Lapointe donne sa parole que la destitution de M. Moreau en 1905 n'est pas dû à des causes politiques. Il discutera l'affaire de nouveau, lorsque les documents demandés auront été déposés.



HON. M. WHITE

L'HORLOGE DE LA TOUR

Le Dr Clark, de Red Deer, donne une note gaie au programme en faisant constater au ministre des Travaux Publics que l'horloge de la tour du Parlement ne fonctionne pas depuis huit jours. Il se demande si cette horloge a aussi été frappée par ceux qui font de si nombreuses destitutions.

Le ministre des Travaux Publics dit que l'affaire est beaucoup plus compliquée que les démissions et donne une idée de la manière dont les choses se faisaient sous l'ancienne administration.

Le ministre attire l'attention de M. Bélanger, qui a charge des horloges, sur celle de la tour du Parlement. Il a appris de M. Bélanger que le gouvernement Laurier avait confié le soin de cette horloge, par contrat, à un M. Lapierre et M. Bélanger est à la recherche de ce personnage. Le sujet pour le moment ne va pas plus loin.

LE DECRET "NE TEMERE"

M. Lancaster, député conservateur de Lincoln, soulève, ensuite la question du décret "Ne Temere" et des mariages mixtes. Il propose la deuxième lecture de son bill modifiant la loi du mariage et qui se lit comme suit :

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes, du Canada, décrète:

"1. Est madifiée la "Loi du Mariage", chapitre 105 des Statuts révisés, 1906, par l'addition à ladite loi de l'article suivant:

"3. Toute cérémonie ou forme de mariage ci-devant ou ci-après célébrée par toute personne autorisée à célébrer quelque cérémonie de mariage par les lois de l'endroit où il a lieu, et régulièrement célébré conformément à ces lois, est partout, au Canada, réputé être un mariage valide, nonobstant toutes différences dans la foi religieuse des personnes ainsi mariées et sans égard à la religion de la personne qui fait la cérémonie.

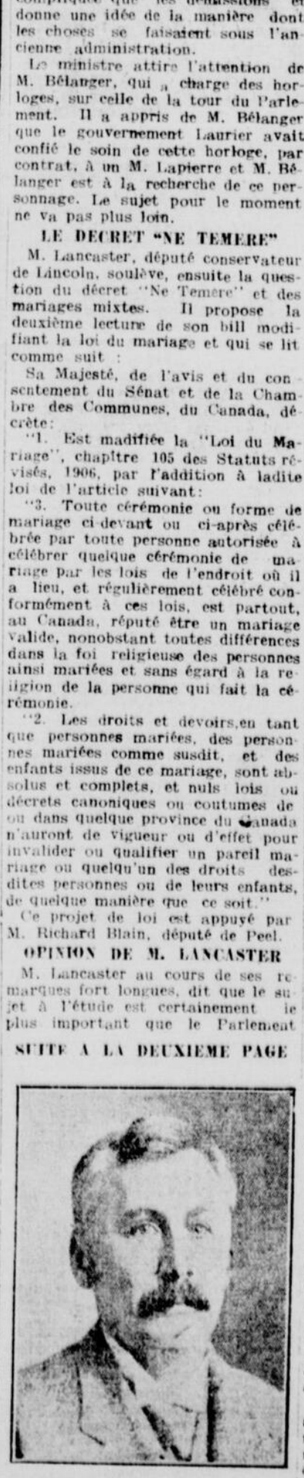
"2. Les droits et devoirs,en tant que personnes mariées, des personnes mariées comme susdit, et des enfants issus de ce mariage, sont absolus et complets, et nuls lois ou décrets canoniques ou coutumes de ou dans quelque province du Canada n'auront de vigueur ou d'effet pour invalider ou qualifier un pareil mariage ou quelqu'un des droits desdites personnes ou de leurs enfants, de quelque manière que ce soit."

Ce projet de loi est appuyé par M. Richard Blain, député de Peel.

OPINION DE M. LANCASTER

M. Lancaster au cours de ses remarques fort longues, dit que le sujet à l'étude est certainement le plus important que le Parlement

SUITE A LA DEUXIEME PAGE



TRES HON. R.-L. BORDEN, premier-ministre.

M. LANCASTER, député de Lincoln

LA MORT TRAGIQUE VIENT METTRE FIN A UNE VIE DE DEBOIRES ET DE MALHEURS

Une pauvre femme, abandonnée de son mari et dont deux parents sont morts au cours d'un incendie, meurt subitement dans un tramway.

L'ENFANT QUI L'ACCOMPAGNAIT

Hier après-midi, de nombreux voyageurs qui se trouvaient dans un tramway de la rue Ste-Catherine, regardaient avec plaisir une gentille fillette, debout sur un siège tout près d'une fenêtre et soutenue par une dame qui souriait aux cris de joie de la belle enfant, à chaque vitrine des beaux magasins. Mais tout-à-coup, en arrivant à la rue St-Denis, voilà la dame qui s'affaisse et devient pâle comme la mort. On s'empresse autour d'elle, on lui parle, mais la dame ne donne aucun signe de vie. Elle était morte. Morte ! alors qu'une seconde avant, elle souriait à l'enfant qu'elle soutenait de ses bras.

Vite, on la transporte à la pharmacie Lecours et Lanctôt où tous les voyageurs suivent. M. Lecours fit mander l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, mais cette dernière ne put que transporter un cadavre à la morgue.

Pendant ce temps-là, Mlle Elmina Bonneville, de la pharmacie Lecours et Lanctôt, prenait soin de l'enfant qui ne comprenait rien à ces tristes choses.

La petite ne pouvait même dire où demeuraient ses parents. Mais Mlle Bonneville l'amena chez elle où elle lui donna un bon souper et sut l'amuser si bien que lorsque le père vint la chercher plus tard, il la trouva toute gaie. Elle lui dit seulement: "Ma tante est partie, on est venu la chercher."



FLORIDA DENOMME qui était dans les bras de Mme Dagenais, lorsque celle-ci tomba morte dans un tramway.

La défunte était Mme Odile Thérien, épouse de Philéas Dagenais et



Mme PHILEAS DAGENAIS, morte subitement dans un tramway, hier soir.

était âgée de 45 ans. Son mari est parti depuis 8 ans et personne n'a pu savoir ce qu'il était devenu. elle demeurait avec son neveu, M. Alfred Denommé, au No 103 rue Brébeuf. M. Denommé est pompier à la station No 16. C'est sa fille, Florida, âgée de 4 ans qui était avec Mme Dagenais, lorsque cette dernière s'affaissa dans le tramway.

Un autre de ses neveux, M. Hector Varin, facteur, 125a Brébeuf, est allé reconnaître le cadavre à la morgue, hier soir.

M. Antoine Grimard, menuisier, 35 Champlain, beau-frère de la défunte, dit que cette dernière a été beaucoup affectée par la disparition de son mari. C'était une femme aux habitudes tranquilles et aimant la vie de famille.

Il y aura bientôt quatre ans, son frère, Ferdinand Thérien, et son épouse, périssaient dans un incendie rue Mathieu, ici, à Montréal. Depuis lors, Mme Dagenais commença à changer. Elle devint triste et souvent on la vit pleurer. Elle alla demeurer avec son neveu, M. Denommé, et donna toute son affection aux enfants de ce dernier. Elle paraissait renaître à la vie et espérait toujours avoir des nouvelles de son mari disparu, lorsque la mort est venue la frapper hier.

Ce matin, le coroner a disposé du corps sans convoquer de jury.

Le cadavre a ensuite été transporté chez M. Denommé, rue Brébeuf.

LA COMMISSION DU TARIF ET SES ATTRIBUTIONS

La résolution que proposera prochainement aux Communes, l'hon. M. White, ministre des Finances. Les pouvoirs des commissaires.

LES APPOINTEMENTS DES FONCTIONNAIRES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 23.— L'hon. M. White, ministre des Finances, dans une résolution qu'il proposera cette semaine à la Chambre des Communes, donne les principaux traits de la commission du tarif et ses attributions:

La commission fera, sous la direction du ministre des Finances, une enquête au sujet de tous les articles produits ou importés en Canada en ce qui a trait:

Au prix et coût de la matière brute en Canada et ailleurs et au coût du transport d'icelle depuis l'endroit de production jusqu'à celui de l'emploi ou consommation.

Au coût de production en Canada et ailleurs.

Au coût, à l'efficacité et aux conditions de la main-d'œuvre en Canada et ailleurs.

Aux prix reçus par les producteurs, manufacturiers, marchands de gros, détaillants et autres distributeurs en Canada et ailleurs.

A toutes les conditions et à tous les facteurs qui affectent ou régissent le coût de la production et les prix pour les consommateurs en général.

Et en général à toutes les conditions qui affectent la production, la manufacture et les prix en Canada, comparativement aux autres pays, et fera rapport au ministère.

Elle fera une enquête sur toute autre matière au sujet de laquelle le ministre désire être renseigné, en rapport avec tous produits qui, étant importés ou manufacturés en Canada, sont susceptibles ou sont exempts de payer les droits de douane et de faire rapport au ministre, et pour tenir, si elle y est autorisée par le gouverneur en conseil, une enquête en vertu de l'article 12 du tarif douanier de 1907, de la même manière que le juge de la Cour de l'Echiquier ou tout autre juge y mentionné peut tenir une enquête quand il est autorisé à cette fin.

Faire enquête sur toute autre matière ou question se rattachant au commerce ou à l'industrie en Canada que le gouverneur en conseil croira devoir référer à la commission pour enquête et rapport.

Tous les commissaires auront le pouvoir de faire comparaître devant eux tous les témoins qu'ils jugeront nécessaire, et de les contraindre à rendre témoignage sous serment ou affirmation solennelle, et à produire tels documents et papiers que les commissaires considéreront nécessaires à une enquête complète sur les questions qu'ils doivent examiner, avec les mêmes pouvoirs en ce qui regarde la contrainte à imposer aux témoins de comparaître et de répondre dont est investie toute cour d'archives (Court of Record) dans les causes civiles.

Il sera loisible à la commission de s'assurer des services d'un secrétaire et de tels fonctionnaires, commis, employés et personnes qui possèdent des connaissances techniques ou spéciales, selon qu'elle le jugera nécessaire.

Le président de la commission recevra des appointements annuels de sept mille cinq cents dollars, et les deux autres membres des appointements annuels de sept mille dollars; le secrétaire des appointements annuels que déterminera le gouverneur en conseil, mais qui ne devront pas excéder trois mille dollars, et tous les salaires et toutes les dépenses découlant de la mise en opération des dispositions de la loi basée sur ces résolutions seront payables à même tout crédit accordé à Sa Majesté par le Parlement pour ces fins.

LE CLUB SIR JOHN-A. MACDONALD

DES CONSERVATEURS INFLUENTS DE MONTREAL DECIDENT DE FAIRE REVIVRE CETTE ANCIENNE ORGANISATION POLITIQUE.

Les nouveaux officiers

Le club Sir John A. MacDonald, une organisation conservatrice qui a joué un grand rôle dans les luttes passées, va revivre. C'est ce qu'ont décidé hier après-midi un certain nombre de conservateurs influents de la ville de Montréal.

Après quelques remarques, on approuva le projet et on procéda à l'élection des officiers du club qui eut le résultat suivant:

Président Honoraire: Le Très Hon M. R. L. Borden, premier ministre du Canada.

Vice-Présidents honoraires: L'hon. M. F. D. Monk, et M. J. M. Tellier chef de l'opposition à Québec.

Président, M. John Boyd.

Vice-présidents, MM. M. C. Foley, et J.-T. Bethune.

Trésorier, M. Austin Mosher.

Secrétaire, M. A. Blackwell.

Membres de l'Exécutif: Sir Rodolphe Forget, MM. H. A. Ekers, Lt.-Col. Frank Meighen, Farquhar Robertson, D. Lorne McGibbon, A. J.



M. JOHN BOYD, le nouveau président du club Sir John-A. MacDonald.

Ferguson, Louis Coderre, M. P., Paul Emile Lamarche, M.P., E. W. Villeneuve, James Cranbshaw, C.R. J. W. Blair, Charles Robillard, A. E. Landry, Frank J. Curran, W. T. Downey, J. H. Jacob, F. A. Jackson, M. J. Morrison, C.R., et Armand Grenier.

Le président, M. John Boyd, remercia les membres présents de l'honneur qu'on lui faisait en le choisissant comme président d'une des plus anciennes associations politiques du Canada.

M. Boyd remercia les membres du club Cartier d'avoir répondu à son appel en assistant à cette réunion. "Nul doute, ajouta-t-il, que nos deux organisations marcheront ensemble car il ne peut y avoir d'union plus telle que celle des clubs MacDonald et Cartier. Il faut d'ailleurs que tous les conservateurs soient unis s'ils veulent que leur parti triomphe encore.



M. A. BLACKWELL, le nouveau secrétaire du club Sir John-A. MacDonald.

FRACTURE DES POIGNETS

Un jeune garçon A. Hooper, 41 Avenue du Collège McGill, frappé par un tramway hier soir à l'angle des rues Bleury et Benoit, a eu les deux poignets fracturés. Il a été transporté à l'hôpital Général.

LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC REPOND AUX INTERPELLATIONS

A propos du décret " Ne Temere ". —La redistribution des collèges électoraux. —La loi des licences serait-elle amendée ? —Le salaire des employés du Palais de Justice sera augmenté

LE TRAVAIL DES PRISONNIERS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23.— L'heure et demie qu'a duré la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée Législative, a été consacrée à la routine, comme il convient à une séance du lundi. Une bonne moitié de la députation était absente.

Il s'est cependant fait beaucoup de besogne. L'ordre du jour a été soulagé d'un grand nombre d'interpellations qui l'encombraient depuis le début de la session, et plusieurs projets de loi ministériels ont franchi une étape de la procédure.

Le premier ministre aurait bien voulu faire plus. Il aurait désiré passer définitivement quelques bills, mais il eût fallu pour cela mettre de côté la règle qui veut qu'un projet de loi ne puisse faire qu'un pas par jour dans le dédale de la procédure parlementaire.

Le chef de l'Opposition s'y objecte. "Il faut, dit-il, donner la chance à tous les députés de savoir ce qui se passe ici. La précipitation avec laquelle on a trop souvent adopté des lois est cause qu'il arrive qu'un député voit dans les statuts une loi dont il n'a jamais entendu parler."

Le premier ministre n'a pas insisté. C'est ainsi qu'on n'a fait subir qu'une première lecture aux résolutions concernant les registres des bureaux d'enregistrement, et une seconde lecture au bill établissant une cour de circuit à Thetford Mines et à la Tuque, au bill amendant le Code de procédure civile relativement à l'exécution des biens meubles et immeubles, au bill amendant la loi du Barreau de la province de Québec, au bill amendant le code de procédure civile relativement aux actions contre les corporations irrégulièrement formées, au bill amendant la loi des syndicats, au bill concernant la protection contre les fous autant de bills que nous avons déjà expliqués.

LES REGISTRES

Le premier ministre a fourni quelques explications sur les résolutions concernant les registres dans les bureaux d'enregistrement.

Actuellement, ces registres sont fournis par les régistrateurs. Il en résulte que, pour des raisons d'économie, on ménage l'espace et souvent les écritures y sont illisibles.

Le gouvernement propose les résolutions suivantes :

"Résolu, 1.—Que le secrétaire de la province, d'après les instructions qu'il pourra recevoir de temps à autre du lieutenant-gouverneur en conseil, fournira et transmettra à chaque bureau d'enregistrement tous les régistres nécessaires à la tenue d'un bureau d'enregistrement au fur et à mesure qu'un ou des registres, selon le cas, seront requis pour la bonne administration du bureau sur rapport de l'un des inspecteurs ; et

"Que le coût de ces registres sera payé à même les deniers non affectés entre les mains du trésorier de la province ;

"Résolu, 2—Que la loi à être basée sur les présentes résolutions ne s'appliquera aux régistrateurs qui ont payé à leurs propres frais les régistres actuellement en usage, qu'au fur et à mesure que de nouveaux régistres seront requis pour la bonne administration de leurs bureaux, sur rapport de l'un des inspecteurs."

Ainsi, à l'avenir, le gouvernement fournira lui-même les régistres qui seront uniformes pour toute la province. Ceci entraînera une dépense de $3000 à $4,000 par année.

M. Tellier, qui est favorable à ce projet, en profite pour demander qu'on mette en vigueur dans toute la province le système de tenue de ces livres qui existe aujourd'hui dans le district de Montréal, et en certains autres endroits. Ainsi, à Montréal, pour 35 centins, on peut consulter l'index aux immeubles et avoir à peu près tous les renseignements dont on a besoin sur un immeuble, tandis qu'à Joliette, par exemple, l'index aux immeubles est fait de façon telle qu'une pareille recherche peut parfois coûter deux piastres et plus.

Le premier ministre a promis d'y voir.

REDISTRIBUTION DES COMTES

Deux mesures nouvelles et fort importantes ont été présentées. L'une est celle tant attendue concernant la représentation à l'Assemblée Législative. C'est le bill de redistribution des collèges électoraux.C'est un petit "gerrymander."

Le premier ministre a fourni peu

SUITE A LA TROISIEME PAGE

BRILLANTE OUVERTURE DE LA TOMBOLA DE ST-JEAN-BAPTISTE

Une foule nombreuse se pressait hier soir dans les salles du collège pour assurer le succès de la première des fêtes organisées au profit des œuvres paroissiales.

Hier soir avait lieu dans les salles du Collège Saint-Jean-Baptiste, coin Marie-Anne et Henri Julien — (Sanguinet) —la brillante ouverture de la Tombola, au profit des œuvres paroissiales, laquelle se terminera le 10 février par un grand banquet. Le soubassement du collège avait été décoré avec un goût très artistique, et trois cent cinquante ampoules électriques y répandaient des flots de lumière. Les tentures avaient été gracieusement fournies par la maison A. Lamy, et l'installation électrique gratuitement faite par la maison J. O. Gagnon, électriciens.

Le but de cette tombola est de venir en aide aux pauvres de Saint-Jean-Baptiste et aider à l'érection de l'église Saint-Jean-Baptiste. On se rappelle quel coup de foudre s'abattit sur les paroissiens, quand leur église fut incendiée l'été dernier



LA TOMBOLA DE SAINT JEAN-BAPTISTE.—Séance d'ouverture des grandes fêtes de charité au profit des œuvres paroissiales. (Croquis d'un artiste de la PATRIE).

SUITE A LA TROISIEME PAGE

LA PREMIERE APPLICATION REMBRUNIT LES CHEVEUX

UN SIMPLE REMEDE RENFORCE, COLORE ET EMBELLIT LES CHEVEUX

Il n'est pas nécessaire que vous ayez des cheveux gris si vous ne voulez pas en avoir. Pourquoi paraître vieux et disgracieux? Si vos cheveux sont gris ou fanés, vous pouvez les changer facilement et rapidement par l'emploi du remède de sauge et de soufre de Wyeth pour les cheveux. Appliquez-en un peu ce soir, et demain vous serez agréablement surpris des résultats après cette seule application. Les cheveux seront moins gris et après quelques autres applications ils seront redevenus à leur couleur naturelle.

La sauge et le soufre de Wyeth enlèvent aussi promptement les pellicules, nettoient le cuir chevelu et provoquent la croissance des cheveux. C'est une préparation propre et hygiénique dont on peut se servir en tout temps en toute sécurité.

Achetez-en une bouteille de 50c aujourd'hui chez le pharmacien et voyez avec quelle rapidité ce remède rendra la jeunesse et la beauté à vos cheveux, et mettra fin pour toujours aux dégoûtantes pellicules, à la démangeaison du cuir chevelu et à la chûte des cheveux. Tous les pharmaciens le vendent avec garantie de remettre l'argent s'il ne donne pas satisfaction après l'avoir essayé.

Agent spécial, R.-H. Bryson, 501 rue Ste-Catherine Ouest.

PARLEMENT FEDERAL

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

peut discuter et ceci au point de vue de n'importe quelle classe de la population.

Il y a un défaut dans la loi du mariage en Canada, causé par la loi spéciale dont jouit la province de Québec. Le mal consiste dans le décret "Ne Temere" mettant en doute la légalité du mariage lorsque les parties contractantes n'appartiennent pas à la même religion. Il y a un doute sur l'efficacité de la loi fédérale qu'il faut faire disparaître, pour la satisfaction de tous. Ce doute tant qu'il existera mettra

LA VIE NATIONALE EN DANGER

Ce doute a pris origine dans un décret religieux émis à l'étranger et approuvé non par les juges, mais par quelques juges de la province de Québec.

Mon bill, dit M. Lancaster, ne s'applique qu'à cette partie du décret et non aux autres exigences de la loi religieuse. La discussion doit se faire dans le meilleur intérêt du pays, sans aucun parti pris sur la question de religion.

Une action prompte et énergique est nécessaire, car depuis que les juges ont appuyé, le décret, la population est très agitée sur ce sujet —Des journaux protestent en des termes qui peuvent rendre la situation plus grave. Dans un an ou deux, il sera peut-être trop tard.

M. Lancaster cite des extraits de journaux entr'autres celui rapportant que M. l'abbé Comeau, de l'Ouest, aurait dit que dans un cas d'absolue nécessité, il marierait un catholique avec une catholique, même en sachant que le premier est déjà marié à une protestante, car le premier mariage serait nul. M. Lancaster dit qu'au point de vue de la loi fédérale semblable décision semble être

UN ENCOURAGEMENT A LA BIGAMIE ET A LA POLYGAMIE

mais il est convaincu que cette déclaration du journal est fausse. Il ne croit pas qu'un prêtre catholique exprime jamais semblable opinion.— Les journaux sont remplis de nouvelles et d'opinions de toutes sortes à ce sujet et le temps est venu d'obtenir une déclaration officielle, sur l'interprétation de la loi ainsi que sur la valeur légale du décret.

OPINION D'UN ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Lancaster dit que l'ancien ministre de la Justice, Sir Allen Aylesworth, a déclaré que l'interprétation de la loi du mariage est laissée aux provinces, mais cela n'est pas suffisant et le ministre actuel doit dire ce qu'il en pense, car cette interprétation n'est pas acceptable.

M. Lascaster croit que l'ancien gouvernement a joué au plus fin avec cette question et n'a pas voulu s'en mêler sérieusement, mais le gouvernement actuel saura montrer plus de vigueur.

Le député ajoute qu'il veut une loi fédérale de mariage qui ne pourra être amendée par aucune province ni par aucune religion.

LE PARLEMENT FEDERAL EST LE JUGE SUPREME

en cette matière, la constitution lui conférant tous les pouvoirs concernant les mariages et les divorces, sans restriction. Les provinces ont le droit de légiférer en ce qui s'applique à la cérémonie du mariage telle que la publication des bancs et l'émission de licences de mariages, mais rien de plus.

M. Lancaster est convaincu que l'église catholique acceptera la loi que passera le Parlement fédéral. Cette opinion devrait devenir la ligne de conduite du gouvernement. La question se résume à ceci :

EST-CE L'EGLISE OU LE PARLEMENT QUI FAIT LES LOIS EN CANADA?

Certains juges de Québec prétendent, ajoute M. Lancaster, qu'un pasteur protestant n'a pas le droit de marier des catholiques et qu'en lois sur le mariage, ce n'est pas l'Etat qui décide mais l'Eglise. Jamais une opinion aussi dangereuse n'a encore été émise et elle est peut-être une des causes de la grande augmentation dans le nombre de divorces. M. Lancaster dit que la population du Canada doit se composer de familles vivant en harmonie, unies, et personne dans la question du mariage n'a le droit de mettre la religion comme obstacle. Dans Québec on n'emploie plus les juges nommés par le gouvernement fédéral, mais on s'adresse à une cour ecclésiastique pour faire annuler son mariage et le code ou la loi est remplacé par un décret émis par certaine religion. M. Lancaster dit que son bill fera disparaître toutes les difficultés en créant une loi uniforme de mariage.

Sir Hector Langevin, ajoute M. Lancaster, a officiellement déclaré que la validité du mariage appartenait exclusivement au Parlement fédéral.

M. Lancaster répète que la décision des juges de Québec jette un doute sur l'efficacité de la loi fédérale, mais le Parlement possède le pouvoir de modifier n'importe quelle loi. Celle du mariage doit être amendée de manière à ce qu'elle n'ait qu'une seule interprétation pour toutes les provinces du Canada. C'est le devoir des députés d'agir, sans chercher d'excuses pour se dérober à cette obligation.

M. Lancaster dit que son bill n'est pas un empiètement sur les droits provinciaux et plusieurs députés lui ont même dit qu'il n'allait pas assez loin. Le bill en question n'est pas dirigé contre la province de Québec, mais veut établir l'uniformité de la loi du mariage, sans distinction de race ou de religion.

A une remarque de M. Devlin, M. Lancaster dit que l'article 127 de la loi de Québec, est le seul qui cause le différend actuel, car c'est en vertu de cet article que le décret a été accepté par des juges. C'est cet article qui le force à proposer une loi uniforme de mariage.

M. Lancaster dit que le juge Lemieux dans une cause d'annulation de mariage a déclaré que cette question devait être laissée aux autorités ecclésiastiques. Il s'agissait d'un mariage entre catholique et protestant. Il y a aussi d'autres juges de Québec qui pactagent cette opinion tandis que dans un pays comme le nôtre une loi fédérale et générale est la seule qui devrait exister.

En terminant ses remarques M. Lancaster dit qu'il est prêt à modifier son bill à condition que le but proposé reste le même.

LE GOUVERNEMENT SOUMETTRA LA QUESTION AU CONSEIL PRIVE

L'honorable R.-L. Borden, admet que le sujet est de la plus haute importance, mais le discours de M. Lancaster s'est surtout porté sur les relations de l'Eglise et de l'Etat sur le mariage. Dans le cas actuel, M. Lancaster a cité les jugements rendus dans Québec, dans des cas d'invalidation de mariages. Il y a eu différents jugements basés sur la loi civile de Québec. Un surtout concernant non pas des protestants mais deux catholiques qui ne s'étaient pas mariés devant une personne autorisée. Le Premier ministre dit qu'il comprend encore que l'Eglise catholique reconnait les mariages entre catholiques et protestants à certaines conditions. Cela a toujours existé.

Si Ontario passe une loi obligeant deux protestants à se marier devant un pasteur protestant, la loi Lancaster telle que proposée leur permettrait de se marier devant un prêtre catholique. Le Parlement du Canada a-t-il le droit d'intervenir jusqu'à ce point dans le domaine provincial? La constitution donne aux provinces le droit de faire les lois qu'il leur plait en ce qui concerne la célébration du mariage. Dans ce cas la loi provinciale est suprême. Ce fut l'opinion de l'ancien ministre de la Justice Sir Allen Aylesworth; c'est celle du sous-ministre de la Justice.

Le Premier Ministre dit que M. Lancaster est aussi un avocat éminent et il prétend que la loi actuelle peut être modifiée. Son opinion doit être étudiée et dans les circonstances il ne voit qu'un moyen, soumettre immédiatement la question au plus haut tribunal de l'Empire. M. Borden demande de suspendre le débat indéfiniment pour permettre au gouvernement de demander au Conseil Privé d'Angleterre si le Parlement Canadien a le droit de modifier sa loi de mariage, dans le sens proposé par M. Lancaster.

OPINIONS DIVERSES

M. Lancaster s'objecte au délai et demande de régler la question maintenant, car le peuple s'attend à une décision. Toutefois, après quelques autres remarques il annonce qu'il n'insistera pas pour faire passer son bill maintenant.

M. MacLean, de York, dit que si chaque province a le droit de faire des amendements spéciaux à la loi du mariage, il règnera bientôt une confusion dangereuse.

Si la loi fédérale ne peut être maintenue partout il vaudra mieux demander la revision de la Constitution afin de lui permettre de créer une loi de mariage générale qui assurera aux enfants une légitimité inattaquable.

M. Hugh Clark est pour le bill, mais il consent à un retard. M. Wallace, parle dans le même sens.

M. Northrup dit que le bill s'applique à une difficulté légale très grave à régler, mais il faudra que la question soit décidée et le plus vite possible sera le mieux. Il croit que le Parlement a le droit de passer une loi de mariage sans intervenir avec les provinces. M. Northrup dit que le mariage est un contrat fait entre l'homme et la femme, contrat dans lequel le prêtre ou le pasteur demeure étranger. Ce dernier n'agit que comme témoin, ratifiant le contrat

Il demande au gouvernement de travailler au rappel du décret "Ne Temere" et il dit que la majorité de la population sera satisfaite. Il voudrait que chaque député en Chambre exprimât son opinion sur ce sujet, car une fois qu'on aura décidé de le soumettre au Conseil Privé, le Parlement n'en entendra plus parler pendant trois à quatre ans.

M. Barker, de Hamilton, dit qu'en adoptant le bill Lancaster, la question ne sera pas encore réglée, et il vaut mieux la soumettre maintenant au plus haut tribunal de l'Empire, alors que les droits de la province de Québec seront clairement définis. Personnellement, il est en faveur du projet Lancaster.

M. Burnham remarque avec surprise que l'opposition n'a pas encore dit un seul mot sur cette importante question. Il est d'opinion que l'attitude du gouvernement dans cette affaire est la seule qui puisse être acceptée. Le gouvernement a clairement annoncé que l'Eglise ne devait pas conduire l'Etat, dit M. Burnham et c'est aussi ce qu'il pense. Le décret "Ne Temere" devrait être rappelé. Il termine en déclarant qu'il appuie les deux propositions, le bill Lancaster et le renvoi de la question au Conseil Privé.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier dit que le silence de l'opposition était nécessaire pour entendre ce que disait le gouvernement. La situation entière a été mal interprétée. Le décret "Ne Temere" est un règlement religieux gouvernant les mariages entre catholiques. M. Lancaster a cité l'abbé Comeau qui d'après lui favoriserait en certains cas le mariage secret, mais c'est le contraire qui existe et le révérend a été mal compris. La religion catholique est opposée à tout ce qui est secret. L'Eglise exige que les mariages soient célébrés devant deux témoins et devant le prêtre de la paroisse. Le décret concerne ces règlements et ne cherche nullement à être une loi civile et à remplacer une loi fédérale. Un mariage avec un protestant est valide, s'il est fait suivant les conditions imposées par l'Eglise.

Sir Wilfrid Laurier reproche à M. Lancaster d'avoir insinué que l'opinion de Sir Allen Aylesworth avait été préparée par le premier ministre d'alors (Sir Wilfrid Laurier), mais le gouvernement du jour partage également la même opition. Qu'en dit le député de Lincoln ?

Le bill tel que proposé par M. Lancaster, n'est pas de nature à maintenir et à augmenter l'harmonie dans le pays. Sir Wilfrid croit que la question pourrait être soumise à la Cour Suprême du Canada plutôt que de la référer au Conseil Privé. Ce n'est pas la première fois que des avocats diffèrent d'opinion sur un sujet important et la Cour Suprême est établie pour les régler. Ajourner le débat tel que proposé par M. Borden, n'est pas terminer dignement une question de cette importance.

L'HONORABLE M. DOHERTY

L'honorable M. Doherty, ministre de la Justice, dit que la question sera aussi vite réglée en la soumettant maintenant au Conseil Privé, au lieu de passer une loi qui sera ensuite attaquée devant les tribunaux et qui finira toujours par lui être soumise. Il s'agit de faire déterminer jusqu'à quel point le Parlement fédéral peut légiférer en matière de mariages. La constitution accorde exclusivement aux provinces le droit de faire des lois pour la célébration du mariage et c'est en vertu de ce droit que le décret "Ne Temere" est accepté par des juges de Québec.

Le gouvernement ne peut encore dire s'il soumettra au Conseil Privé le bill Lancaster tel que présenté aux Communes, mais il posera la question de manière à obtenir une opinion qui ne laissera plus de doute.

Le décret "Ne Temere" n'a nullement modifié la loi civile de Québec ni d'aucune autre province.

En terminant, M. Doherty dit

(SUITE A LA 5e PAGE)

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les tablettes de quinine LAXATIVE BROMO. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boite, 25c. ma.

LA SANTE DE M. ARMAND LAVERGNE

QUEBEC, 23.—M. Armand Lavergne, député de Montmagny, est maintenant en pleine convalescence. Il a quitté, hier à midi, l'Hôtel-Dieu pour retourner à son domicile. Il fera demain sa première sortie, mais ne pourra retourner au Parlement avant quelques jours.

Est-ce que vos Mains se Gercent ?

Lisez comment Zam-Buk les guerit

Contre les mains gravement gercées, les crevasses causées par le froid, les morsures du froid, etc., Zam-Buk est le meilleur baume connu. Lavez les mains ou la partie malade dans l'eau aussi chaude que possible. Asséchez avec une serviette souple, et alors enduisez bien de Zam-Buk. Si le mal est aux mains, portez une paire de vieux gants durant la nuit. Le matin la douleur sera disparue. Puis employez Zam-Buk encore quelques fois et les crevasses seront guéries. Mme A. F. Phillipps, d'Ayers Cliffe, Qué., dit : "Je souffris terriblement de gerçures aux mains. A certains moments mes mains me faisaient tellement souffrir qu'il me fallait presque crier de douleur. Je pensai à essayer Zam-Buk et à voir ce que ferait pour moi ce baumé merveilleux. J'en achetai et en peu de temps mes mains furent guéries."

Mme W. M. Bailheat, de Port Hawkesbury, N. E., écrit : "Il y a quelque temps, mes mains étaient très gravement gercées. Les onguents ordinaires ne les soulagèrent pas et on me conseilla d'essayer Zam-Buk. A mon grand contentement il guérit mes mains dans un temps remarquablement court."

On trouvera aussi que Zam-Buk est un remède assuré contre les ulcères, l'empoisonnement du sang, les plaies variqueuses, le porrigo, les endroits enflammés, les éruptions des bébés et les gerçures, les coupures, brûlures, contusions et maladies de la peau, en général. Tous les pharmaciens et marchands le vendent à 50c la boite ou franco, de la Zam-Buk Co., sur réception du prix.

Moyen Simple de Réduire les Rides

(Du "Home Maker")

Rappelez-vous que les rides, comme les bourrelets du cou et le double menton viennent de ce que le tissu musculaire perd sa force, ne peut plus se resserrer. La peau devient trop lâche pour se coller aux tissus. Elle se ride ou devient rugueuse. Pour y remédier, il n'y a rien d'aussi efficace, d'aussi prompt qu'une simple lotion qu'on peut aisément faire à la maison. Achetez, chez votre pharmacien, une once de saxolite en poudre et une chopine de witch-hazel, mélangez le tout et baignez-vous la figure dans le liquide. Ce traitement resserre aussitôt la peau et raffermit les tissus d'en-dessous — qui, par le fait, font la peau lisse, unie et douce. Le traitement active aussi la circulation et redonne aux joues leur couleur.

L'ECHEVIN GEORGES MARCIL ET LES OUVRIERS

Réponse à l'échevin L.-A. Lavallée

M. l'échevin Georges Marcil, ne cherchant que la justice égale pour tous les employés de la Corporation, proposa au conseil de ville de donner une augmentation de salaire de 10 pour cent à tous les employés, y compris les journaliers.

Cette motion n'étant pas acceptée, Monsieur Marcil proposa que les journaliers reçoivent 25 cents par jour d'augmentation.

M. l'échevin L.-A. Lavallée ou ses représentants, en disant le contraire dans leurs assemblées ou dans les journaux, mentent sciemment et publiquement. 278—1

7½c CONTINUATION DE LA VENTE A 7½c

Grande Vente à Rabais de Janvier au Prix Fixe de

CHEZ **VIAU**

Des Centaines de Lots de Belles Marchandises telles que Cotons, Toiles, Lingeries, Indiennes, Broderies, Net à Rideaux, Bas, Cachemire, etc., Marchandises de 10c, 15c, 20c la verge offertes au prix ridicule de..... 7½c

Occasions Avantageuses à 7½c

Coupons d'Indienne à 7½c

Jeudi et Vendredi--Deux Jours d'Occasions pour les Dames Economes - - Lisez nos Bas Prix.

GRATIS, GRATIS. — Un magnifique cadeau utile donné avec un achat de $3.00 ou plus, demandez-les.

Bargains Véritables à 7½c

Coupons Toile a 7½c

UN BARGAIN
600 verges de belle mousseline noire à... 7½c

OCCASIONS SPECIALES
Un lot de lawn blanc en coupons à 7½c
500 verges de cachemire de couleurs à .. 7½c
Un lot de peluche. Couleurs assorties, à.. 7½c

OCCASIONS UNIQUES
100 tabliers en lawn pour enfants, à 7½c

COUPONS, COUPONS
4 caisses d'indienne à robes à 7½c

VALEURS SPECIALES
21 caisses de flanellette blanche. Valeur régulière 10c et 12c, pour 7½c

COTON, COTON
4 caisses coton blanc extra. Valeur 10c, ... En vente à 7½c
4 caisses de coton jaune. Qualité supérieure, en vente à 7½c

MARCHANDISES LAVABLES
100 pièces de zéphir rayé. Valeur 10c et 12c pour 7½c

VALEUR SUPERBE
1200 verges de flanellette à robes. Nouveaux dessins. Valeur régulière 12c ..... Pour 7½c

UN BARGAIN
Un lot de dessus de bureau, réduits à 7½c

OFFRES SPECIALES
500 verges de coton à tabliers carreauté. Valeur 12c, offert à 7½c
1400 verges de mousseline à robes. Couleurs. Valeur 12c, en vente à 7½c

BRODERIES
4600 verges de belle broderie large. Valeur 13c, 15c, pour 7½c

BAS, BAS
21 douz. de bas pour enfants à 7½c

INCROYABLE
25 douz. de Hockey Cap en laine. Valeur 25c. Très spécial 7½c

CAMISOLES
25 douz. de sous-vêtements pour enfants. Valeur 20c. Réduits à 7½c

MITAINES A MOITIE PRIX
40 douz. de mitaines de laine pour enfants. Couleurs. Valeur 20c. En vente à 7½c

CORSETS
10 douz. de corsets endommagés par l'eau, offerts à 7½c

SPECIAL
100 pièces de flanellette barrée à 7½c
50 douz. de serviettes de bain. Valeur 10c, en vente à 7½c
600 verges de toile à rouleaux, bords coul. Valeur 10c, 12c. En vente à 7½c

CACHE-CORSETS
Un lot de cache-corsets en lawn, garnis de dentelles à.. 7½c

COLLETS
Un lot de collets et jabots à 7½c
Un lot d'échantillons de ceintures à 7½c
Un lot d'ornements perlés et soie. Qualité superbe pour 7½c

RUBANS A MOITIE PRIX
100 pièces de ruban de soie. Couleurs. Valeur 10c, 15c. Spécial à 7½c

SERVIETTES
400 douz. de belles serviettes de toile. Valeur régulière 10c. Vente au prix ridicule de .. 7½c

CHAUSSONS
Un lot de chaussons en laine. Valeur de 20c pour .. 7½c

NET A RIDEAUX
450 verges rideaux, (net à la verge), à .. 7½c

CRAVATES
Un lot de cravates. Valeur 25c, réduites à 7½c
Un lot de collets en toile. Qualité extra, pour dames.. 7½c

SPECIAL
300 verges de cretonne de couleurs, en vente au prix ridicule de 7½c

MADRAS — SPECIAL
200 verges de madras couleurs, pour rideaux, offerts à 7½c

PRELARTS 7½c
Un lot de coupons de prélarts à 7½c

VAISSELLE AU SOUS-SOL
500 tasses et soucoupes, couleurs à 7½c

Nous invitons SPECIALEMENT notre CLIENTELE de la campagne à profiter des occasions sans nombre que nous offrons à nos magasins. Aucune commande par la malle ne sera remplie.

7½c VIAU

GRANDS MAGASINS A RAYONS DE L'EST
1321-1329 STE-CATHERINE EST, Coin Dufresne

7½c

N'OUBLIEZ PAS!

que notre département d'ouvrage fait à la main est insurpassable pour la qualité et la supériorité du fini.

Marquez vos Paquets

Département du Travail à la main

Nous faisons une spécialité des chemises (full dress), un essai vous convaincra.

Troy Laundry Co.

VERDUN

4 TELEPHONES

AMUSEMENTS

ARENA HOCKEY

MERCREDI, 24 JANVIER, à 8.30 P. M.

Ottawa vs Wanderer

Admission—Entrée de l'Ave. Wood, 50c; entrée principale, sièges réservés, $1.00; sièges de la promenade, $1.25. Billets en vente à l'Arena. 22-23

EDMOND CLEMENT

de la Compagnie d'Opéra de Montréal, donnera un

RECITAL DE CHANT

sous le distingué patronage de Leurs Altesses Royales le Gouverneur-Général et la Duchesse de Connaught, et pour venir en aide à la Société des Arts Décoratifs, à la

SALLE WINDSOR—LE 24 JANVIER

Accompagnateur: M. George Hirst, de la Compagnie d'Opéra de Montréal.

Billets, $2.50 chacun, en vente au magasin de pianos Willis, coin des rues Ste-Catherine et Drummond — à la succursale du "Star", coin Ste-Catherine et Mansfield —au bureau de "La Patrie", coin Ste-Catherine et Avenue de l'Hôtel-de-Ville. 16-18-20-22-23

ORPHEUM— Aujourd'hui à 2.10 et 8.10 p.m.

AMELIA STONE & ARMAND KALISZ

8—AUTRES GRANDES ATTRACTIONS—8

PRIX HABITUELS

UP 74 — TELEPHONES — UP 5048 277-5

THEATRE NATIONAL CETTE SEMAINE

"Les Fils du Menuisier"

Semaine prochaine "LA TOSCA" 277-6

PARISIANA— Semaine du 22 janvier

Julien Daoust, Mme Bella Ouellette et leur troupe, dans

" PAUL KAUVAR "

Matinée tous les jours.

THEATRE EMPIRE Rues Sainte-Catherine et Aylwin

E. D. DESMARTEAU Dir.-prop.

Troupe Edmond Daoust

Comédie, chansons comiques, chansons illustrées, chansons de genre. Magnifique programme de vues animées. Matinée samedi. La semaine prochaine comédie bouffe "AMOUR et RIBERON." 275-3

ROYAL Toute la semaine Mat. tous les jours

COZY CORNER GIRLS

Les résultats des joutes de hockey seront donnés.

Sem. proc. "THE MERRY MAIDENS" 277-6

LA SAISON des GANTS DE CHEVREAU

Après une soirée passée à la danse ou à l'opéra, les gants de chevreau sont souvent salis. Envoyez-les-nous et nous vous les renverrons comme s'ils étaient neufs.

R. PARKER & CO.

Teinturiers et dégraisseurs, Montréal, Qué., 620 rue Ste-Catherine Ouest, 3392 rue Notre-Dame Ouest, 3140 rue Ste-Catherine Est. Tél. Up 4108-4107.

LA HERNIE GUERIE

42 rue Menai, Montréal

M. B. Lindman, en ville,

J'ai acheté un de vos bandages, il y a un an, après avoir été affligé d'une hernie pendant 15 ans. Aujourd'hui, je vous renvoie mon bandage, car je suis parfaitement guéri et je n'en ai plus besoin.

H. GOLDTHORPE

Témoin : A. R. CASWELL

Venez ou écrivez pour petit livre gratuit.

B. LINDMAN, Regd. 16 Ave. du Collège McGill, Montréal.

Le salut de la France.

PARIS, 23. — Quand le yacht qui porte les souverains anglais arrivera en vue de Gibraltar, une division de cuirassés de la flotte française ira saluer le Roi et la Reine, dont le voyage des Indes a été l'occasion de fêtes dont le souvenir restera profondément gravé dans l'esprit de ceux qui y ont assisté.

Cette manifestation ne pourra que resserrer les liens qui unissent les deux pays et apporter au roi et à la reine d'Angleterre le salut de la France, heureuse du succès de leur voyage.

PRINCESS CE SOIR 50c à $2.00

FRITZI SCHEFF

dans "NIGHT BIRDS" (Die Fledermus). Musique de Johann Strauss. Sem. proch. — Gertrude Hoffmann.

His Majesty's Theatre

La Compagnie d'Opéra de Montréal

DERNIERE SEMAINE DE LA SAISON.

Ce soir, "Carmen", MM. Sterlin, Cargue, Pamerton, Wainman, Stroesco, Allan; Mmes Dereyne, La Palme, Choiseul, Pawloska. Jeudi, "Le Chemineau", MM. Nicoletti, Huberty, Cargue, Sterlin, Allan, Wainman; Mmes Dereyne, Pawloska, Choiseul. Vendredi, "Louise", Mmes Dereyne, Courso, Bowman, Choiseul, Pawloska, Rivière, Buck; MM. Darial, Stroesco, Wainman, Carmes, Bonafé, Pamerton. Samedi après-midi, Grand concert par l'orchestre de l'opéra. Samedi soir, "La Navarraise" et "Cavalleria Rusticana." (Pas de changement dans la distribution.)

His Majesty's Theatre

Toute la semaine prochaine

Mats. mere et sam.

JULIAN ELTINGE

dans la fameuse comédie musicale,

THE FASCINATING WIDOW

Billets en vente jeudi. Prix 25c à $1.50. 278-4

THEATRE DES NOUVEAUTES

Harmant et sa Troupe dans

"LA FAMILLE PONT-BIQUET"

COMEDIE EN TROIS ACTES 277-6

NATIONOSCOPE Semaine du 29 janvier 1912

VIENS-Y-VOIR! Grande revue locale et d'actualités en 3 actes et 7 tableaux de C. Préjust. 20 artistes : 80 costumes neufs : 7 décors spéciaux. Magnifiques apothéoses.—On peut retenir ses places par téléphone. 277-6

RESORT—ATLANTIC CITY

LE **Marlborough-Blenheim**

ATLANTIC CITY, N.J.

Le Plus Bel Hôtel du Monde

Josiah White & Sons Company.

Mar.-Ven.

QU'EST-CE QUE POLLY PRIM ?

"Prenez vous un Cigare Frais?"

"Non, merci, je m'en vais chez moi embrasser ma famille. Avez-vous de la SPEARMINT ?"



Le jus rafraichissant de la feuille de menthe chasse instantanément la mauvaise haleine, purifie et préserve les dents. Il vous donne de l'appétit avant les repas et favorise la digestion après.

Achetez-en à la Boite

CHEZ N'IMPORTE QUEL MARCHAND

Prenez l'habitude d'apporter de la SPEARMINT à votre famille tous les soirs. C'est le seul bonbon profitable, il coûte presque rien et les enfants l'aiment.

Fabriqué au Canada.
Wm. Wrigley Jr. Co., Ltée.
7 rue Scott, Toronto, Ont.

Elle coute PEU au paquet, mais encore MOINS à la boite.

La Saveur Dure

Cherchez la Lance

GILLETT'S PERFUMED LYE



POUR FAIRE DU SAVON, POUR ADOUCIR L'EAU, ENLEVER LA PEINTURE, POUR DESINFECTER LES ÉVIERS, CABINETS D'AISANCE, ÉGOUTS, ETC.

EN VENTE PARTOUT
REFUSEZ TOUTE CONTREFAÇON.

MAISON D. CAGNON & CIE.

MAGASIN A RAYONS

Angle Boulevard St-Laurent et rue Dorchester.

Etoffes à Robes et à Costumes, Soies, Fiannelle, Coton, Toile, Merceries, Ganterie, Fantaisie, Tapis, Prélarts, Rideaux, Papiers à Tenture, Confections, Epiceries, Granit, Ferronnerie, Articles en Bois et en Broche pour la cuisine, etc.

LA VENTE DE JANVIER est toute à l'avantage des clients. Profitez dès quelques jours qui restent de ce mois, c'est mettre votre argent à intérêt que de faire vos achats dans notre maison.

Faites une petite liste pour demain ou après-demain. Nous la remplirons à votre entière satisfaction.

Aussi demandez les coupons ou billets que nous offrons avec chaque achat dans tout le magasin. Ils valent 3 p.c. en marchandises.

2,000 verges de belles **Soies Louisine**, rouge, grise, brune etc. Régulier 50c la verge En vente demain à. **29c**

112 pièces de bonnes et belles étoffes à robes noires, pour deuil ou haute toilette. Prix sacrifiés pour demain à **25c, 35c, 39c, 50c, 55c, 69c.**

14 pièces de toile à nappe demi blanchie, 54 pouces de large, régulier 37c et 38c. Demain, offerte à **25c**

35 douz. de beaux bas de laine fingering noir, à côte de 7½ à 10 pcs. Régulier 35c à 38c. Demain la paire **25c**

Corps et caleçons en coton ouaté pour garçons. Rég. 35c. En vente à chaque **29c**

Portières en Damas romain, qualité supérieure de $3.50. Prix coupés la paire à **$2.45**

100 paires de rideaux en net blanchi, 3½ long. Régulier $1.50. En vente, à la paire **99c**

50 douzaines belles serviettes en pure toile. Prix rég. 15c chaque. Demain, prix spécial **12c**

35 douzaines de beaux gants de laine, assortis de couleurs, pour dames, de 25c. En vente demain à la paire **15c**

SOUBASSEMENT

Faites une visite en bas demain ou après-demain. Voisin de l'épicerie, vous trouverez la ferronnerie, granit et articles en bois, pour la cuisine. Entre mille autres choses, il y a:

CHOIX POUR 5c :

1 hache-viande,
1 manteau gaz Auer,
1 attrappe-souris,
2 brosses à ongle,
1 ouvre boites,
1 pilon à patates,
1 grand verre à eau,
1 verre à liqueur,
1 boite à sel,
1 coupe biscuit,
1 bouteilles d'encre,
1 couteau à fruit,
1 assiette à pâte,
1 paquet broquettes,
1 rouleau papier de toilette,
1 case pour allumettes,
1 cheminée lampe.

CHOIX POUR 10c

1 gros pilon à patates,
1 hache-viande double,
1 boite à savon en broche,
1 case en broche pour verre,
1 beau tire-bouchons,
1 batteur d'oeufs,
1 porte-poussière,
1 bel outil pour ouvrir les boites
1 attrappe-rats,
1 dessus de chaise en bois,
1 brûleur pour lampes,
1 manteau à gaz Auer,
1 belle boite à sel en bois,
1 boite de Brasso pour polir,
1 paquet broquettes jaunes.

Boites à nain, tout éblouissantes de beauté, peintes en blanc ou en couleurs, **75c, 85c, 95c.**

Cuves en tôle galvanisée, en bois ou en pulpe, à partir de **65c** à **$1.50** chaque.

OXYDONOR AVERTISSEMENT

Il n'y a qu'un seul et véritable OXYDONOR. Il est fabriqué à Montréal, au No 364 rue Ste-Catherine Ouest, et il y a douze ans qu'on le fait là.

Ce véritable OXYDONOR porte le nom du découvreur et de l'inventeur Dr H. Sanche, estampé dans le métal. Regardez bien le nom et n'acceptez pas d'instrument sans qu'il y soit.

Mais rappelez-vous ceci—on ne peut s'attendre qu'à être désappointé en employant tout autre instrument pour obtenir le soulagement que, seul, OXYDONOR peut donner.

Prenez garde aux imitations frauduleuses. Le véritable OXYDONOR est amplement protégé par des brevets accordés par le gouvernement canadien, ainsi que par les marques de fabriques enregistrées, et ces droits seront protégés.

REMARQUEZ BIEN que l'acheteur d'une imitation quelconque d'OXYDONOR est aussi responsable devant la loi que le vendeur.

Que la similitude des noms ne vous induise pas à confondre OXYDONOR avec tout autre article.

OXYDONOR n'a qu'une seule corde. N'étant pas un appareil électrique, il n'a pas besoin de deux cordes pour établir un circuit électrique.

Le découvreur et l'inventeur d'OXYDONOR est un médecin et un savant d'une grande expérience et fort versé dans la pratique. Des médecins experts ont fait l'épreuve scientifique d'Oxydonor. OXYDONOR a un merveilleux record de guérisons.

Demandez la brochure illustrée gratuite. On demande des agents dans Montréal, aussi pour les territoires inoccupés.

Dr H. SANCHE & CO.,

364, Ste-Catherine Ouest, Montréal, Canada.

20-21

Contre l'Asthme

Remède d'Abyssinie Exibard en Poudre et Cigarettes. *Soulagement immédiat.*

6, Rue Dombasle, Paris. — Toutes Pharmacies.

Dépôt Général pour le Canada : ROUGIER Frères, MONTREAL.

GUAYAQUIL EST REPRIS

L'armée de Plaza s'en empare, hier, après un combat acharné.

GUAYAQUIL, Equateur, 23. — Les troupes révolutionnaires sous les ordres du général Pedro Montero, qui occupaient Guayaquil depuis quelque temps, ont capitulé devant les troupes du gouvernement de Quito, commandées par le général Léonidas Plaza. Quatre-vingts hommes furent tués ou blessés, mais les habitants victorieux accueillirent Plaza avec enthousiasme.

Benjamin Rosales a été nommé gouverneur, et le général Julio Andrade, ex-ministre en Colombie a été nommé commandant militaire de Guayaquil.

STATUE A MGR CARROLL

WASHINGTON, D. C., 23 — On procédera, le 27 avril prochain, au dévoilement d'une statue en bronze élevée à la mémoire de Mgr John Carroll, de Baltimore, le premier évêque catholique des Etats-Unis et le fondateur du collège de Georgetown, en 1789.

Mgr Carroll était membre de la célèbre famille Carroll, qui a joué un rôle si marquant dans les affaires du Maryland. Il était le cousin de Charles Carroll, de Carrolltown, un des signataires de la déclaration d'indépendance. Il accompagna M. Benjamin Franklin au Canada, quand celui-ci vint tenter son infructueux effort pour rallier les Canadiens à la cause des Etats-Unis.

Les Vieillards

constatent que l'âge amène une tendance croissante à la constipation. Ce qu'il leur faut, ce sont les

Laxatifs "NA-DRU-CO"

Ils diffèrent tout à fait des laxatifs ordinaires. Agréables à prendre, doux et ne causant pas de douleur. Une tablette (ou moins) à l'heure du coucher règle parfaitement les intestins. Il n'est jamais besoin d'en augmenter la dose. Ils sont composés, comme toutes les 125 préparations NA-DRU-CO, par des chimistes experts. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

25c. la boîte. Si votre pharmacien ne les a pas en magasin, envoyez-nous 25c. et nous vous les expédierons.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY OF CANADA, LIMITED, MONTREAL. 22F

A LA LEGISLATURE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

de détails sur ce bill qui, d'ailleurs, n'est pas encore imprimé. Il s'est contenté de dire qu'il affecterait l'Ile de Montréal et les comtés d'Ottawa et de Pontiac.

LOI DES 55 HEURES

L'autre projet de loi ministériel introduit hier après-midi est celui de l'hon. M. Taschereau pour réduire de 58 à 55 le nombre maximum des heures de travail des femmes et des enfants dans les manufactures de coton.

On peut s'attendre à voir arriver des délégations des représentants de l'industrie cotonnière qui viendront protester.

LE DECRET "NE TEMERE"

M. Godfroy Langlois a enfin reçu une réponse du gouvernement aux deux interpellations qu'il avait faites au sujet du décret "ne temere."

M. Langlois demandait :

"Les dispositions du Concile de Trente, relativement au mariage (Concile de Trente, ch. 1er, article XXIV), ont-elles été publiées et promulguées en cette province ?"

L'hon. M. Décarie lui a répondu : "Oui, par le rituel de Québec publié par Mgr de St-Valier, le 8 octobre 1700."

Et M. Labglois demandait ensuite :

"Est-il vrait que le gouvernement a l'intention de présenter un projet de loi légalisant tout mariage contracté par deux catholiques devant un ministre de la religion protestante ?"

"Le gouvernement n'a pas considéré cette question," répond l'hon. M. Décarie.

Enfin, M. Langlois posait la question sous une autre forme. Il demandait :

"Est-ce l'intention du gouvernement d'amender le Code civil de façon a rendre désormais valide tout mariage entre deux contractants appartenant à des cultes différents ou à un même culte, célébré devant tout fonctionnaire habile à célébrer les mariages ?"

Le secrétaire de la province lui a fait la même réponse : "Le gouvernement n'a pas encore considéré cette question."

Il est probable que M. Langlois n'en restera pas là et qu'il reviendra à la charge avec d'autres interpellations sur le même sujet.

LES EMPLOYES CIVILS

Le député de St-Louis a aussi eu des réponses à plusieurs autres interpellations. Ainsi, il a appris que le gouvernement n'a pas réduit le salaire de certains employés au Palais de Justice de Montréal, et qu'au contraire il a l'intention d'améliorer la position de ceux des employés civils qui, à cause des conditions actuelles de la vie, peuvent ne pas être suffisamment rémunérés.

Le premier ministre, le ministre des Travaux Publics et du Travail, le trésorier et l'auditeur de la province sont à étudier cette question.

Le gouvernement étudie aussi la question d'apporter, dès cette session, à la situation scolaire de Montréal les modifications suggérées par la commission royale de 1909 dans son rapport signé par le sénateur Dandurand, l'abbé P. Perrier et le Dr E. P. C. Kennedy, ainsi que celle d'apporter des amendements à la loi des licences, dans le cours de la présente session.

LA LOI DES LICENCES

A une autre interpellation, venant de M. Bernard, le trésorier a déclaré que le gouvernement avait reçu de la Chambre de Commerce de Montréal une requête demandant que les certificats pour licences d'hôtel dans les districts ruraux soient confirmés par les commissaires de licences de la même manière que dans les cités de Québec et de Montréal ou de toute autre manière que le gouvernement pourrait juger à propos d'adopter, mais qu'ils ne soient plus confirmés par les conseils municipaux. Le gouvernement est à étudier cette question.

LE TRAVAIL DES PRISONNIERS

M. Giard a voulu savoir si le gouvernement avait l'intention de présenter, pendant la présente session, une loi qui lui permettra d'employer le travail des prisonniers à la confection des grandes routes régionales projetées.

Le premier ministre a répondu: "L'état actuel de la législation permet d'adopter les mesures nécessaires pour que les prisonniers soient employés à la construction des grandes routes régionales."

A une autre interpellation de M. Giard, le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de présenter durant la présente session, une loi fixant le poids du pain dans la province.

M. Giard a aussi été informé qu'il est faux qu'un syndicat de capitalistes ou autres personnes soit en en négociations avec le gouvernement dans le but de se porter acquéreur de tout ou d'une partie du lit de la rivière St-François, depuis le lac Aylmer jusqu'au fleuve.

M. Jean Prévost a reçu une longue réponse à son interpellation au sujet des demandes de lots de colonisation dans la région de l'Abbitibi. On lui a donné une longue liste de noms de personnes désireuses d'aller s'établir dans ces régions.

Les autres interpellations auxquelles on a répondu sont d'un intérêt privé.

Pour ce qui est de la législation émanant des députés, on a passé en seconde lecture quatre bills privés, ceux de la ville de Lasalle, de la ville de Montréal-ouest, de la "People's Telephone Co." et de M. Geo. Williamson, aspirant au Barreau, et un bill public, celui de M. Galipault, concernant les appels à la Cour de Circuit en cas de construction d'écoles. On les a référés aux comités divers dont ils relèvent.

UN DEBUT

M. Lactare Roy, le jeune député de Lévis, a présenté son premier bill. C'est un projet de loi pour ériger en municipalité de village la paroisse canonique de St-Louis de Courville.

M. Eugène Leclerc, a donné avis qu'il présentera un projet de loi pour amender la loi au sujet des syndics des chemins à barrière, à Québec.

Une fillette dont la mère va se remarier annonce ainsi cette nouvelle à l'une de ses camarades :

— Tu sais, ma chère, que je vais avoir un papa tout neuf !

LA TOMBOLA DE ST-JEAN-BAPTISTE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

—Mais, pleins d'initiative, ils se sont vite ressaisis et déjà le soubassement est ouvert à la piété des fidèles. A voir l'énorme affluence qui se pressait hier soir autour des tables, on se serait cru à une grande fête publique.

Avant l'ouverture officielle de la tombola, M. Forbes, le dévoué curé de Saint-Jean-Baptiste, bénit les objets destinés à être vendus et expliqua brièvement le but de cette fête de charité. Puis, la foule des visiteurs circula autour des tables, et encouragea largement les gracieuses solliciteuses.

La table du Tombola était présidée par Mme Terreault, assistée de Mmes Charles Gratton, J. A. Mignault, et A. B. Poitvin.

La table Saint-Vincent de Paul, était présidée par Mme Onésime Martineau, assistée de Mmes Arthur Langevin, U. Granger, Marc Brodeur, O. Bastien, A. Piché et Desjardins.

La table de la Tabagie était présidée par Mme E. Courteau, assistée de Mmes A. Gervais, L. N. Miller, J. C. Lévy.

La table des jeux, table très achalandée, était présidée par Mme A. Germain, ayant comme auxiliatrice, Mme A. N. Rivet.

La table des Dames de Sainte-Anne était présidée par Mme Félix Geoffrion, assistée de Mmes Auguste Brunet, Thomas Lamanque, J. Bertrand, Saint-Onge, Hébert, Caron, G. Pujos et G. Meunier.

La table des fleurs et des bonbons était sous la présidence de Madame F. X. Gratton, ayant comme auxiliatrice, Mme A. Roch.

La table des Rafraîchissements, était présidée par Mme Euchariste Leclair, assistée de Mmes Paquin, A. Rousseau, Duval, Mireault et Viau.

La table des poupées était présidée par Mme G. Chabot, ayant comme assistantes, Mme Aubry, Miles Verner, Miles Chabot, Mlle Bourque cartomancienne et Mlle. Gill chiromancienne.

La table des Enfants de Marie, était sous la présidence de Mlle D. Durocher, la première assistante, était Mlle Gingras, la seconde, Mlle Evélina Boulay; la secrétaire, Mlle. Anna Pageau, la trésorière, Mlle Léontine Meunier.

La table de Dévinette avait comme présidente, Mlle S. Forbes.

La table des Dames de Charité, était présidée par Mme J. O. Villeneuve, assistée de Mlle. Aglaé Hamilton, Mmes Arthur Magnan, L.N. Dupuis, Alexandre Hogue, L. S. Dandurand, Villebon et Démarteaux.

La table de la Pêche était sous la présidence de Mlle Eugénie Lebeau qui avait comme auxiliatrices, Mlles Albertine Benoît, Corinne et Léontine Chartier, Emma Benoît, Marie et Maria Lebeau.

Le Pavillon du Cercle Dramatique National C.F., comprenait le rayon des photographies et cartes postales sous la présidence de M. C. A. Martineau, assisté de MM. L. Rollin, directeur art., R. Chartrand, gérant. I. Desrochers, secrétaire.

La table de la pharmacie était sous la présidence de Mme E. J. Naudeau, assistée de Mme W. Meunier.

Le bureau d'administration de la Tombola de la paroisse Saint-Jean-Baptiste comprend M. l'abbé Forbes, trésorier, et M. J. A. Mignault, comptable-auditeur.

Un programme musical de la plus haute valeur, fut servi par la Fanfare des Vétérans pendant toute la soirée et les morceaux de choix exécutés par les instruments de cuivre, n'ont pas peu contribué à rehausser l'ouverture de la Tombola.

La tombola se poursuivra tous les soirs dans le même local, pendant trois semaines.

Nous ferons remarquer que les Enfants de Marie de Saint-Jean-Baptiste donneront un grand euchre demain soir, dans les salles du collège et qu'il reste encore quelques billets à vendre. Jeudi soir, le 25, il y aura un grand banquet à l'hospice Auclair; bref, durant trois semaines, Saint-Jean-Baptiste sera en liesse.

FATAL ACCIDENT

(Spécial à la PATRIE).

QUEBEC, 23.— Robert Boyd, un Irlandais, sans amis et sans parents au Canada, est mort dimanche soir au Jeffery des blessures qu'il avait reçues en travaillant à la construction du chemin de fer "Québec et Saguenay." Le coroner tient une enquête aujourd'hui.

Nouvelles du Nouveau-Brunswick Arrivent de Nouveau

Une autre guérison splendide par les Pilules de Dodd pour les Reins.

M. Ben. Gauvang souffrait tellement des reins qu'il eut à laisser l'ouvrage. — Les Pilules de Dodd pour les reins le guérirent.

Puellering Settlement Co. Kent, N.B., 22 janv. (Spécial). — Tous les coins du Nouveau-Brunswick racontent des guérisons accomplies par les Pilules de Dodd pour les reins et ce village peut contribuer sa part. M. Ben. Gauvang, sans hésitation, déclare qu'il doit sa bonne santé au grand remède canadien pour les reins.

"Oui", dit M. Gauvang, dans une entrevue, "les Pilules de Dodd pour les reins m'ont sûrement fait du bien. Avant de commencer à en prendre, mes reins me faisaient tellement mal que je fus forcé de quitter l'ouvrage et il me fallait marcher et aller ici et là avec grande attention. Je pris neuf boites en tout, et elles me guérirent. Elles sont le meilleur remède pour tous les maux de reins."

Les Pilules de Dodd pour les reins ne guérissent pas seulement les reins, mais elles guérissent toujours les reins, et, les reins guéris, vous ne pouvez avoir le lumbago, le rhumatisme, la maladie de Bright, le diabète ou l'hydropisie.

En débouchant les Pores de la Peau, on la Rajeunit

"Quand les pores de la peau sont bouchés, le teint en est affecté," selon le Dr Heman Ward. "Cet état rend la peau rude ; il empêche l'élimination des déchets naturels, et produit un teint boueux, avec boutons et autres éruptions et défauts."

Pour nettoyer les pores et les rouvrir, il n'y a rien de plus efficace que la cire mercolisée ordinaire, employée comme le cold cream, mais sans frotter. On l'applique le soir et on l'enlève le matin, en se lavant. La cire mercolisée, qui se trouve dans toutes les pharmacies, fera disparaître l'état dont nous parlons ci-dessus ; c'est-à-dire qu'elle enlève le teint vieux avec ses défauts qui défigurent.

Par suite de son pouvoir absorbant, elle détache les menues parcelles de la peau usée, souillée et cela graduellement, sans irritation ni autre inconvénient. On la recommande de préférence aux cosmétiques, parce que le teint nouveau qu'elle fait découvrir est parfaitement naturel.

M. L'ECHEVIN LAVALLEE

M. L.-A. Lavallée a acquis beaucoup d'expérience au conseil de ville. Pendant douze ans, il a été un de nos échevins les plus actifs. Son passage à l'ancienne Commission des Finances a été marqué par la prudence et une grande justesse de jugement.

Il fut, en outre, le véritable champion des annexions des faubourgs. Avec un coup-d'œil juste, il s'est, le premier, rendu compte de l'importance qu'il y avait pour la Métropole d'agrandir son territoire. Pendant quelques années, il n'a pas reçu l'appui qu'on aurait dû lui donner dans une question aussi importante. Il a longtemps prêché dans le désert; mais avec la ténacité qui le caractérise, il n'a pas cessé de montrer les avantages de ces annexions. On s'est enfin rendu à son idée avec le résultat que les villes de Ste-Cunégonde, St-Henri, Villeray, Notre-Dame des Neiges, (quartier Mont-Royal), Delorimier, du Parc Amherst, du Parc Letang (paroisse St-Laurent), du quartier Laurier (Ville St-Louis), etc., furent nexées.

M. Lavallée fut échevin à l'époque où l'on a beaucoup attaqué l'administration; une enquête royale a même eu lieu, et la conduite de nos édiles a été bien examinée. Cependant son intégrité n'a jamais été mise en doute. Son passé est indemne, et il jouit du respect de tous ses concitoyens. Les hommes publics de cette trempe font honneur à leur pays.

Depuis plusieurs années, il s'est évertué à faire établir un fonds d'amortissement pour éteindre la dette de la ville. Il est à la veille de réussir, puisque le Conseil, à sa dernière séance, a approuvé son idée à l'unanimité et en recommande l'adoption à la Législature.

Son élection à la mairie nous garantit la réalisation de ce projet qui assurera aux contribuables une saine administration financière. Par une réduction du pouvoir d'emprunt de 15 à 12 pour cent, montant de côté 1 pour cent pour le fonds d'amortissement, les emprunts s'éteindront en 40 ans, et le revenu de la cité ne restera grevé que d'un montant proportionnel à celui d'aujourd'hui.

Procédons par un exemple:—L'augmentation de la valeur cotisable de propriété foncière, cette année, s'élève en chiffres ronds à $60,000,000.-00, ce qui permet d'emprunter, en vertu de la charte actuelle, à raison de 15 p. c. un montant de $9,000,-000, qui, à 4 p. c. d'intérêt affectera le revenu, pour 40 ans, d'une somme de $360,000 par année. A l'expiration des 40 ans, d'une somme de $360,000 par année. A l'expiration des 40 ans, la cité sera obligée de renouveler son emprunt en entier, vu que ces emprunts, d'après la charte, se font aujourd'hui sans fonds d'amortissement.

L'échevin Lavallée, lui propose,— et il a fait accepter sa politique par le Conseil à sa dernière séance—que l'on réduise le pouvoir d'emprunt de 15 à 12 p. c. et voici ce que cet amendement à la loi actuelle produirait:—

Reprenons les chiffres ci-haut: Augmentation de la valeur cotisable de la propriété foncière sur l'année dernière, $60,000,000, et si la cité n'emprunte que 12 p. c. sur cette somme, elle recevra $7,200,000 qui, à 4 p. c. coûtera $288,000 au revenu de la cité, et comme 1 p. c. (chiffres ronds) pour le fonds d'amortissement coûtera au revenu une autre somme de $72,000, ces dernières sommes formeront un montant de $360,000, et à l'expiration des 40 ans le fonds d'amortissements ci-dessus aura éteint la dette.

On voit dans cet article du programme de M. Lavallée, l'homme pratique, modéré et sage qui ne veut pas, par un radicalisme plus éblouissant que réalisable, courir le risque de placer les finances de la ville dans un état dangereux. C'est là une raison pour que les hommes d'affaires sérieux et prévoyants placent leur confiance en lui.

Rares sont les Montréalais qui connaissent leur charte mieux que M. Lavallée, avocat distingué. Il a siégé au Conseil depuis qu'elle existe, il est au courant de ses clauses et de la jurisprudence qui la concerne. Grâce à son bon jugement, il a toujours été un guide sûr au Conseil de Ville, et a rendu de grands services à la législation municipale.

278—1

M. VEITCH A GAIN DE CAUSE

NEW-YORK, 23 — M. Frank Veitch, de Montréal, a gagné son procès contre M. Oscar Hammerstein, et il a réussi à l'empêcher de faire donner un concert par Mme Tetrazzini au théâtre "Français", à Montréal, le 7 février prochain.

Le tribunal a accordé $770.50 de dommages-intérêts à M. Veitch et $90 d'intérêts et de frais.

STATISTIQUES VITALES

256 naissances ont été enregistrées la semaine dernière, contre 184 décès. 117 nouveaux cas de maladies contagieuses ont aussi été enrégistrés.

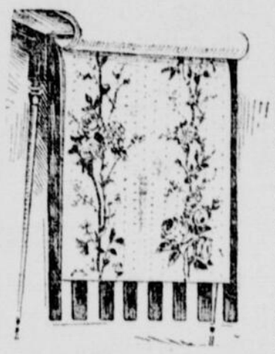
LES PORTES DE CE MAGASIN FERMENT A 5.30 P.M.

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de la A. E. Rea & Co., Montreal, Limited

D. LORNE McGIBBON, Président. J. W. McCONNELL, Vice-Président.
W. H. GOODWIN, Directeur-Gérant.

Vente Extraordinaire, pour les Ecouler, de 90,000 Rouleaux de Papiers-Tentures



Nous vendons une sorte de Papiers-Tentures qui décorent un appartement. Ce sont de bons Papiers-Tentures à des prix très bas, et nous invitons un certain nombre de jeunes commis intelligents à servir les clients et à les aider dans leur choix de ce qu'il y a de plus convenable pour décorer telle ou telle partie d'une maison. Les prix que nous indiquons ci-dessous devraient vous faire hâter de rajeunir l'aspect de vos appartements.

2290 ROULEAUX DE BON PAPIER-TAPISSERIE ANGLAIS, pour décorer les vestibules, salles à manger, bibliothèques et petits salons. Belles nuances basanées en: brun, vert, bleu et bois. Prix régulier, 75c le rouleau. Prix de la vente de janvier, mercredi, le rouleau **37½c**

1280 ROULEAUX DES MEILLEURS PAPIERS SOYEUX ANGLAIS POUR TENTURES, fini Tako et Soirette, belles nuances douces en: vert, bleu, jaune, gris, cerise, vieux rose, blanc d'ivoire. Valeur régulière, le rouleau, 75c. Prix de la vente de janvier; mercredi, le rouleau **37½c**

7860 ROULEAUX DU MEILLEUR PAPIER-TAPISSERIE ANGLAIS POUR CHAMBRE A COUCHER avec rayures, rayures et fleurs, chintzses taffetas et deux tons. Toutes les meilleures nuances de rose, bleu vert, jaune gris, lavende, héliotrope et wistéria. Prix régulier, le rouleau, 50c. Prix de la vente de janvier, mercredi, le rouleau **25c**

15,250 ROULEAUX DE PAPIER-TENTURE CANADIEN, pour chambres à coucher, salles à manger, passages, cuisines et escaliers. Rég. 10c le rouleau. Prix de vente de janvier, mercredi, le rouleau. **4c**

Bordure de 9 pouces, assortie, la verge **1c**

17,600 ROULEAUX DE NOUVEAU PAPIER-TENTURE AMERICAIN ET CANADIEN, POUR CHAMBRES A COUCHER, Rose, bleu, vert, jaune, lavende, tan, héliotrope et gris; rayures, fleurs et deux tons. Rég. le rouleau 15c et 20c. Prix de vente de janvier, mercredi, le rouleau. **10c**

Bordure de 9 pouces, assortie, la verge **2c**

3390 ROULEAUX DE PAPIER GENRE TAPISSERIE ET DEUX TONS, américain et canadien, pour passages, salles à manger, salons et boudoirs. Régulier le rouleau 20c. Prix de vente de janvier, mercredi, le rouleau **15c**

2000 ROULEAUX DES MEILLEURES TUILES VERNIES AMERICAINES, lavables et hygiéniques, pour armoires, cuisines, chambres de bain et de toilette. Régulier le rouleau 40c. Prix de vente de janvier le rouleau **20c**

Deuxième Etage

VENTE à ESCOMPTE de JANVIER DE PALMER

Toutes nos marchandises régulières avec réduction de 20%.

BROSSES D'IVOIRE PARISIEN, ébène et tous les modèles spéciaux, avec les meilleures soies russes.

Tous les **PARFUMS** les plus nouveaux, **EAUX DE TOILETTE, SAVONS, SACHETS, LOTIONS,** venant de chez les **PREMIERS FOURNISSEURS DU MONDE.**

Nous avons ce qu'il y a de mieux et exclusif en **ORNEMENTS EN CHEVEUX,** et cela vaut la peine de venir les voir faire votre choix

OCCASIONS SPECIALES

Epingles sculptées de fantaisie, de 75c à $2.00, pour . . . . . **$ .25**
Aigrettes, de $5.00 à $10.00, pour **2.00**
Combinaisons de trois épingles de fantaisie "set well", de $1.50 à $4.50, pour, le set . . . . . **.50**
Barrettes incrustées d'or et de brillants, $1.75, pour **1.00**
Barrettes No. 92, de $1.00, pour . . . . . **.60**

Le stock le plus grand et le mieux choisi de tout le Canada. — Des bargains dans toutes les lignes.

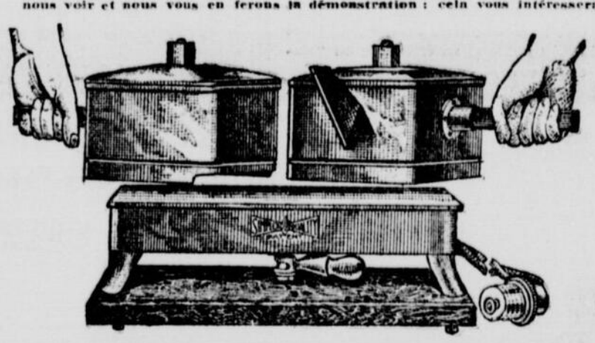
PALMER, - 441 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST,

TELEPHONE BELL UP 4307-5269.

20-22-23

Un Appareil Electrique Meilleur qu'une Servante

La difficulté qu'il y a à se procurer des domestiques compétents et convenables pour les soins de la maison, se trouve résolue en grande partie par nos appareils électriques de ménage, qui simplifient singulièrement l'ouvrage. Voici, par exemple, un petit réchaud électrique pour la table, comprenant le réchaud, une casserole et une bouilloire, avec une corde portative qui peut se relier à la base de toute lampe électrique. Ces objets sont belle apparence, ils sont commodes et sont une nouveauté sur la table : de plus leur propreté et leur sécurité en font des articles de cuisine tout à fait appréciables. Vous pouvez préparer tout un repas, si vous le voulez, à l'exception du rôti, sur ces réchauds de table. Venez nous voir et nous vous en ferons la démonstration : cela vous intéressera.



ESCOMPTE DE 10 % SUR LAMPES MOBILES

Pour le reste du mois de janvier, vous pouvez acheter une de nos belles lampes mobiles, à 10 pour cent de réduction sur les prix réguliers. Même sans cet escompte, ces lampes sont des valeurs très désirables, mais nous vous donnons en plus l'occasion de les acheter au plus bas prix possible.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

SALLES D'ECHANTILLONS:

MAGASIN DU HAUT DE LA VILLE, 358 rue Ste-Catherine Ouest, Phone Up. 4310

EDIFICE DU POWER rue Craig. Tel. Main 4040

LES DEUX PARTIES SONT OBSTINEES

LAWRENCE, Mass., 23. — Les manufacturiers et leurs ouvriers restent toujours fermes dans leurs demandes. Pendant que 6,000 grévistes rejetaient à l'unanimité la proposition de rencontrer les propriétaires d'usines en comités séparés, les différents patrons continuent à ne pas vouloir discuter avec les grévistes en bloc.

NOUVELLE COMPAGNIE

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 23.— Une nouvelle compagnie vient de se former, et aura son siège principal à Québec. La nouvelle compagnie, la "Cement Product of Canada, Ltd.," a un capital autorisé d'un million de dollars. Les promoteurs sont MM. Paul Eisenschimi, de Vienne, Autriche; Siegfried-H. Mundheim, d'Allemagne; E. Slade, A. Lorne, Hamilton et Arthur Du Boulay, tous trois de Québec.

FEU M. H. PATENAUDE

COATICOOKE, 23.— M. H. Patenaude, de cette ville, est mort subitement le 15 courant, à l'âge de 73 ans. Il laisse une femme et neuf enfants: Lionel, Edmond, Joseph, Régis et Laura, demeurant à Coaticooke; Georges, de Swift Current, Sask.; Révde Sœur Mère St-Régis, couvent de la Présentation de Marie; Mme P.-J. Trudeau, de Woonsocket, R.I., et Mme B. Couture, de Johnsville, P.Q.

Il fut inhumé le 18 dans l'église St-Edmond, de Coaticooke. Le service fut chanté par le curé F.-N. Séguin.

CORS ET VERRUES ENLEVES PAR UN REMEDE SANS DOULEUR



Toutes les sortes de cors que ne peuvent guérir les autres remèdes (il y en a beaucoup) cède rapidement à l'Extracteur de Putnam, lequel enlève les cors sans douleur. En usage dans plusieurs pays depuis quarante ans. La plus grande vente au monde. Son nom dit ce qu'il est. Il fait disparaître les cors et ce, sans douleur. Appliquez-le le soir et vos pieds sont mieux le matin suivant. D'autres peuvent ne pas réussir, mais non pas l'Extracteur sans douleur de Putnam, 25c la bouteille, chez tous les pharmaciens.

VOS VIEILLES PLUMES PEUVENT Etre CHANGEES EN PLUMES PLEUREUSES DANS NOTRE DEPARTEMENT DES REPARATIONS.



Pour le bénéfice de nos clientes nous avons un département de réparations qui marche conjointement avec notre fabrique. Les travaux de ce département se font avec le même soin que ceux de la manufacture.

Les plumes, boas, bouts, orfraies, etc., qui sont fanés ou décolorés, peuvent nous être envoyés, et nous les nettoierons, teindrons et friserons de façon à ce qu'ils paraissent comme neufs.

Si vous avez de vieilles plumes, apportez-les-nous et nous en ferons de belles plumes pleureuses ou de fashionables bandeaux.

Prix spéciaux durant janvier.

LONDON FEATHER CO., LIMITED

569 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Paris, New-York, Montréal, Toronto, Londres.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

Galerie de la presse, Ottawa, 22 janvier.

Le bill de M. Lancaster, ayant pour but d'amender la loi sur le mariage de façon à empêcher le décret "Ne Temere" d'affecter en quoi que ce soit la validité du mariage au Canada, a provoqué aujourd'hui le débat depuis quelque temps attendu, et qui s'est prolongé jusqu'à 2 heures de la nuit. Après la campagne d'agitation faite sur cette question sur les hustings, dans les journaux et jusque dans les chaires protestantes, il était impossible de prévoir jusqu'à quel point la députation cèderait à l'intransigeance religieuse et sortirait de son véritable rôle pour s'attarder à étudier un cas de conscience.

M. Lancaster a fait un long et habile plaidoyer en faveur de sa mesure, sans toutefois apporter dans la discussion d'arguments autres que ceux que chacun a vus publiés et republiés dans les journaux. Au fait, il n'a pas méprisé des raisons tirées des colonnes de l'"Orange Sentinel", l'organe par excellence du fanatisme, que M. Lancaster a cité pour tendre à démontrer que son projet de loi est nécessaire et modéré.

Jusqu'ici, le gouvernement s'était abstenu de se prononcer sur ce bill. C'est le Premier-Ministre lui-même qui a exposé les vues du gouvernement, et elles sont conformes à l'opinion exprimée antérieurement par Sir Allen Aylesworth, l'ancien ministre de la Justice.

M. Borden par suite trouve que le Parlement fédéral n'a pas d'autorité pour légiférer sur cette matière, qui relève exclusivement des législatures provinciales, et le gouvernement a résolu de soumettre au plus haut tribunal la divergence d'opinion qui peut subsister sur ce point. Le Premier-Ministre a proposé en conséquence que le débat fut ajourné jusqu'à ce que l'objection touchant la juridiction du parlement ait été résolue par le Conseil Privé.

Sir Wilfrid Laurier, l'hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice, et l'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes, ont, à des points de vue différents, aussi démontré l'inopportunité du bill.

Lorsque le vote a été pris, à 2 heures, il s'est trouvé quatre députés conservateurs, sans compter M. Lancaster, qui ont voté contre le gouvernement, et l'amendement Borden a été adopté par 86 voix contre 61.

Ce vote met le point final, pour une assez longue période de temps, à la controverse sur le fameux décret, à moins que l'"Orange Sentinel" et d'autres feuilles de même calibre ne trouvent rien de mieux à faire que de continuer leurs appels aux passions avec des rabâchages.

—:oo:—

Où en est rendu le service de livraison postale, dans les campagnes?

A une motion de M. Staples, député de Macdonald, Man., le gouvernement a fait une réponse qui nous éclaire sur ce point.

Le service de livraison postale à la campagne a été établi au mois d'août 1908, (à la veille d'une élection), et au milieu du même mois, le gouvernement d'alors a commandé des boîtes de poste à New-York. Jusqu'à présent, 18,844 ont été installées, mais on en a reçu 90,333 qui ne sont pas en usage. Ces boîtes coûtent $3 chacune, et elles ne sont payables que lorsqu'on s'en servira.

L'ancien ministre des postes avait évidemment songé à étendre beaucoup plus qu'il ne l'a fait le service de distribution, ou voulait seulement faire croire qu'il l'étendrait.

En réalité, ce service a été créé soudainement et sans une suffisante préparation. C'est probablement pourquoi, après avoir installé un nombre relativement restreint de boîtes à lettres, on a dû s'interrompre pour chercher un système.

L'incident du "Manouba"

L'abondance de nouvelles inquiétantes envoyées hier après-midi par les correspondants européens a fait place à une disette absolue de renseignements, depuis hier soir, sur l'incident du "Manouba", c'est-à-dire sur l'enlèvement, par les Italiens, de vingt-neuf Turcs se rendant de Marseilles à Stax, sur le paquebot français le "Manouba".

Pareil incident a surgi il y a un demi-siècle entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, du fait qu'un bâtiment de guerre des Etats du Nord arrêta en pleine mer le paquebot anglais le "Trent" et s'empara de deux envoyés de la Confédération du Sud se rendant en Angleterre.

La guerre n'éclatera pas plus entre la France et l'Italie à propos du "Manouba", qu'elle n'a éclaté entre l'Angleterre et le Nord lors de l'incident du "Trent", seulement il pourra rester des souvenirs désagréables du fait des relations entre l'Allemagne et l'Italie et de la présence à Rome de M. Kinderlen-Waechter, qui décidément tient un peu trop à vouloir recommencer la politique hargneuse et irritante de Bismark.

Il y a même dans l'incident du "Manouba" une certaine imitation de la fameuse dépêche d'Ems. Une dépêche partie du ministère des affaires étrangères, à Paris, aurait été transmise au capitaine du "Manouba" avec un texte contraire à celui envoyé.

Où la substitution a-t-elle été opérée? Est-elle due à une modification involontaire provenant d'une interprétation erronée d'une dépêche chiffrée ou est-elle le résultat d'une falsification volontaire? C'est ce qu'on cherche et qu'il sera probablement facile de découvrir.

Les vingt-neuf Turcs enlevés prétendent, affirment être membres du Croissant Rouge, institution correspondant à la Croix Rouge. L'Italie nie le fait; la France veut ignorer la qualité des passagers, quelle qu'elle soit, et demande qu'ils soient remis immédiatement en liberté.

L'Italie et la France sont en paix; le bon sens de leurs populations triomphera des manoeuvres allemandes et empêchera que cette question du respect du pavillon ne vienne troubler les relations entre deux nations latines: du moins il faut l'espérer.

L'Italie est assez occupée en Tunisie et la France assez peu désireuse de travailler au maintien de la Triplice pour que l'incident du "Manouba" ne se termine pas par des explications acceptables.

Les sténographes

Le très intéressant monde de la sténographie est en émoi; la cause en est à la présentation à Québec d'un bill portant le titre: "Loi constituant en corporation l'Association des Sténographes de la Cour Supérieure du district de Montréal".

Ce projet de loi, qui semble n'affecter que les sténographes du Palais, intéresse au contraire toute la profession, qui voit dans son adoption une mesure créant un monopole exploité par un petit groupe au détriment de la corporation entière des sténographes.

A tort ou à raison, le poste de sténographe officiel est considéré comme un emploi très rémunérateur et par conséquent très recherché; les sténographes aspirant à ces postes voient dans le présent bill la création d'une corporation très fermée dans laquelle il sera impossible de pénétrer quand on ne sera pas parent, ami ou protégé de la majorité des membres de la dite corporation. Cette crainte est peut-être puérile, mais est parfaitement justifiable au temps où nous vivons.

On ne saurait nier aux sténographes de la Cour Supérieure du district de Montréal le droit de se former en corporation; mais ce qu'on peut leur nier, c'est le droit de dire qui sera sténographe au Palais et qui l'étant pourra être suspendu, destitué ou expulsé, en un mot qui sera privé du droit d'exercer son métier dans l'enceinte sacrée du Palais de Justice de Montréal.

Pour que la corporation en herbe puisse jouir de ces multiples prérogatives, il lui aurait fallu demander l'abrogation ou, tout au moins l'amendement des articles 3488 et 3489 des statuts refondus de la province de Québec.

Ces articles sont amplement suffisants pour sauvegarder les intérêts du barreau et du public et on ne voit pas très bien comment ces intérêts recevront une plus grande protection du fait qu'un groupe de sténographes s'érigera en tribunal pour décider qui sera ou ne sera pas, qui restera ou ne restera pas sténographe officiel à la Cour Supérieure du district de Montréal.

Que les sténographes officiels s'unissent pour se protéger, améliorer leur sort, encore une fois ils auront raison; mais leur bill ressemble trop à une menace pour tous les membres de leur profession, qui se chiffrent par milliers à Montréal, à une véritable loi d'exception dont les sténographes non officiels, le barreau et le public peuvent être appelés à souffrir, pour que la Législature adopte ce bill sans avoir au moins consulté le barreau de Montréal et des représentants des milliers de sténographes de notre ville.

LA MAIRIE

Candidature de l'Echevin L. A. LAVALLEE, C.R.

Trois Grandes Assemblées auront lieu ce soir, à 8 heures, aux endroits suivants:

1—QUARTIER EMARD, Hôtel de Ville, rue Davidson.
2—QUARTIER ST-HENRI, Hôtel de Ville, en face de l'Eglise.
3—ANCIEN VILLAGE TURCOT, salle du Cercle Paroissial, 22 Chemin Côte St-Paul.

Le candidat, accompagné de citoyens marquants, d'orateurs distingués et éloquents, adressera la parole à chacune d'elles.

Que tous ceux qui s'intéressent à la présente lutte municipale viennent en foule entendre l'exposé clair et précis d'un programme sérieux.

Trois autres Assemblées sont convoquées pour Mercredi, le 24 Janvier à 8 hrs p.m.

QUARTIER STE-MARIE, Ecole Meilleur, rue Fullum.
QUARTIERS ST-JACQUES et LAFONTAINE, Ecole Montcalm, rue DeMontigny, coin St-Hubert.
QUARTIER ST-JOSEPH, Ecole St-Joseph, 141 rue St-Martin.

A ces assemblées, M. Lavallée adressera la parole ainsi que plusieurs orateurs connus.

COMITES:

Comité: 606 Saint-Laurent ... ... Est 2264

COMITE CENTRAL: 88 rue St-Jacques — Main 3071, Main 3072, Main 3073, Main 3074

QUARTIER PAPINEAU

Ce Soir

GRANDE ASSEMBLEE

En faveur de l'Echevin

J. A. E. GAUVIN

Candidat du peuple,

AU NO. 920 RUE STE-CATHERINE EST,

Entre les rues Champlain et Papineau, Magasin Guibord & Bertrand.

QUARTIER DUVERNAY



VICTOR LEVESQUE

CANDIDAT DU PEUPLE

COMITE: 15 RUE BREBOEUF, TEL. ST-LOUIS 975

Les électeurs du Quartier Duvernay sont cordialement invités à se rendre au Comité où est centralisé le Service d'Informations pour le Quartier Duvernay.

QUARTIER ST-LAURENT

Entre les trois candidats proposés dans le quartier Saint-Laurent, le choix ne paraîtra sans doute nullement embarrassant aux électeurs. M. J.-B. Lamoureux, échevin sortant d'office, n'a pas répondu à l'attente. Le Comité des Citoyens, à qui il a demandé compte de son opposition, a apprécié sévèrement, mais justement sa conduite à l'hôtel de ville, dans une lettre que nous publions hier.

Nous trouvons que les électeurs du quartier feront bien de corriger l'erreur commise en 1910.

Le docteur J.-D. Gauthier est un homme éclairé, actif, au courant des affaires.

Nous ne doutons pas qu'il servira les intérêts du quartier beaucoup mieux que ne pourrait le faire M. Lamoureux ou M. Blumenthal.

—o—

Le "Star" a entrepris une campagne pour le maintien des commissaires du hâvre actuels. Les hommes d'affaires qu'il a interviewés sont tous des libéraux.

—o—

En 1900, le capt. T. Bourassa n'a pas été maître du hâvre parce qu'il était conservateur.

En 1912, on parle de le sacrifier de nouveau parce qu'il ne porte pas une nom irlandais.

—o—

Le "Herald" fait un tapage infernal contre M. Médéric Martin, M.P., comme candidat au conseil de ville.

Aux dernières élections fédérales, le "Herald" demandait aux électeurs de Ste-Marie de voter pour lui Si M. Martin n'est pas digne d'aller à l'hôtel de ville, il ne doit pas l'être plus d'aller à Ottawa.

Il y a évidemment deux morales: une morale politique et une morale municipale.

La logique a pourtant des droits imprescriptibles.

EUGENE VIAU

Voir page 2. Vente à 7½.

QUARTIER OUEST

REQUISITION

A M. Alex. D. Fraser,
207 rue St-Jacques,
Montréal.

Les électeurs soussignés du quartier Ouest vous demandent de bien vouloir vous laisser porter candidat aux prochaines élections municipales, pour représenter ce quartier au conseil de ville de Montréal.

Dans l'espoir que vous accepterez, nous nous engageons à vous accorder tout notre support et notre influence.

R. B. ANGUS
WILLIAM C. MACDONALD.
T. G. SHAUGHNESSY,
H. MONTAGU ALLAN,
ET A. ALLAN,
C. J. DOHERTY,
H. STIKEMAN
R. WILSON SMITH,
H. MARKLAND MOLSON,
LOUIS BEAUBIEN,
LOUIS OLIVIER TAILLON
J. ALDERIC OUIMET
R. FORGET
P. EVARISTE LEBLANC,
CHAS. CASSILS,
H. B. PICKEN,
FARQUHAR ROBERTSON,
F. D. MONK,
HORACE JOSEPH,
B. KORTOSK,
et beaucoup d'autres.

A MM. R. B. Angus, Sir William Macdonald, Sir Thomas Shaughnessy, Sir Montagu Allan, l'hon. C. J. Doherty, l'hon. Louis Beaubien, Sir Rodolphe Forget, etc., etc.

Messieurs,

Je vous suis reconnaissant pour les bons sentiments exprimés dans la réquisition ci-dessus, par laquelle vous m'invitez à me porter candidat au conseil de ville pour le quartier Ouest.

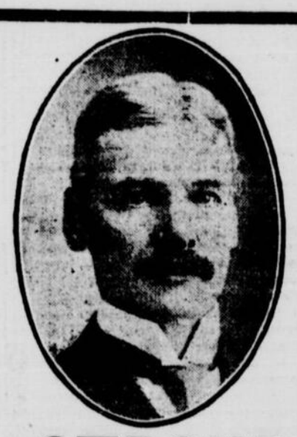
Ce n'est pas une petite ville que le Montréal d'aujourd'hui; son développement en population, en valeur immobilière, en affaires commerciales, en richesse générale, a été, je crois, sans pareil, dans ces dernières années, et il y a tout lieu de croire que ce développement se continuera longtemps encore. La Corporation perçoit maintenant d'énormes revenus, qui devraient suffire, à mon jugement pour pourvoir à toutes les dépenses légitimes, à la condition que les affaires soient administrées avec talent et avec économie. Par conséquent l'administration des finances de la ville réclame une vigilance continuelle, du travail et de l'habileté.

Si je suis élu, j'espère pouvoir vous prouver que votre confiance en moi est justifiée et que je suis très sensible à cette expression de vos bons sentiments à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. D. FRASER.

ELECTEURS —DU— QUARTIER ST-JOSEPH



VOTEZ POUR

DANIEL STROUD

Comme Echevin
Pour avoir un bon gouvernement.

20-23-25-27-29-30-31

Quartier ST-JACQUES

COMITE DE L'ECHEVIN

A. N. BRODEUR

300 Beaudry, coin Ste-Catherine et Beaudry, Tél. Bell E. 2307

Tous les renseignements nécessaires fournis avec plaisir aux électeurs

276-jno

VOTEZ POUR



E. NAPOLEON HEBERT

Candidat du Peuple pour le quartier Notre-Dame-de-Grâces

COMITE: 68, rue St-Jacques. Tél., Main 7303

LA MAIRIE

MARDI, ce Soir, à 8 p.m.

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES D'ASSISTER A

Quatre Grandes Assemblées

en faveur de la candidature de

l'Ech. Geo. Marcil

"Le Prochain Maire de Montréal"

—DANS—

STE-MARIE,
Salle Chagnon, coin Ontario et Panet.

PAPINEAU,
Salle de Comité, 1050 Ste-Catherine Est.

ST-JOSEPH,
Ecole St-Joseph, rue Richmond.

ST-HENRI,
Salle de Comité, 1354 St-Jacques, St-Henri.

M. Georges Marcil exposera lui-même son programme, et aura l'assistance des orateurs distingués suivants:

Hon. Chas. Marcil, C.P., M.P., L. J. Gauthier, M.P., Théodule Rhéaume, Léon Gariepy, A. David, A. O. Rondeau, A. Deguire, Geo. Brunet, Prés. C.M.T. J. McClelland, Vice-prés. C.M.T. Achille Latreille, A. Papineau-Mathieu, R. L. Calder.



GEORGES MARCIL
Echevin et Candidat du peuple
A la mairie.

DEMAIN, 24 Janvier à 8 p. m.

ST-DENIS,
Club des Ouvriers du Nord, 714 rue Cowan

ST-LOUIS
Salle St-Joseph, coin Ste-Elizabeth et Ste-Catherine Est.

ST-DENIS,
Salle Murray, 2550 rue St-Hubert.

ST-JACQUES,
Salle de Comité, 485 Ste-Catherine-Est.

JEUDI, 25 Janvier à 8 p. m.

LAURIER,
Hôtel de Ville, coin Laurier et St-Laurent.

Extension Ave. du Parc
Salle Extension Parc Ave. Greenshield.

HOCHELAGA,
Salle. Près coin Ontario et St-Germain.

PAPINEAU,
Salle de comité, 1060 rue Sainte-Catherine.

FAITES-VOUS UN DEVOIR D'Y ALLER ET D'ENTENDRE M. MARCIL EXPLIQUER SON PROGRAMME.

Réduction des Taxes pour les Petits Propriétaires par Evaluations Proportionnelles. — "Construction d'un pont libre reliant la partie Est de Montréal à la rive Sud."

"Une ville propre", "L'abolition de la Qualification Foncière", "Un homme, un vote." "Justice pour tous.", "Une bonne et honnête administration", Représentation proportionnelle", Plan complet de la ville et de l'Ile.

10 BILLETS POUR 25c AVEC CORRESPONDANCES.

LES SALLES DE COMITES:

CENTRAL—130 St-Jacques, Main 3781
" 485 Ste-Cath. Est. E. 5467.
NORD—Salle Murray, 2550 St-Hubert.
" 1466 St-Laurent, St-Louis 5242
SUD—135 Rue Wellington, Main 7228.
" (St-Gabriel) 450 Centre, Main 7792.
EST—1050 Ste-Cath. Est. Est 198.
OUEST—510 Ste-Catherine Ouest.
" 1094 St-Jacques, St-Henri.

QUARTIER ST-LOUIS

VOTEZ POUR LE

Dr J. D. GAUTHIER

LE CANDIDAT DU PEUPLE

COMITE, 287 RUE STE-CATHERINE EST, Près Saint-Denis Tel. Est 5748.

Assemblée tous les soirs. Le candidat et des orateurs distingués adresseront la parole.

19-20-22-23-24-25-26-27-29-30-31-1

Grande Assemblée, ce Soir,

Au No 708 Parc Lafontaine, coin Marquette, sous les auspices du Club Ouvrier Mont-Royal.

ECHEVIN CLEMENT

Représentant du quartier et candidat appuyé par le Parti Ouvrier.

M. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail, M. Martel, président du Club Ouvrier Mont-Royal, et plusieurs autres orateurs donneront une conférence relativement à l'abolition de la qualification foncière.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Mardi, le 23 courant,

à 8 hrs P.M., en la Salle Theatorium, No 344 avenue Duluth Est,

Grande Assemblée

En faveur de la candidature de

M. GEORGES VANDELAC

Monsieur Vandelac sera accompagné de MM. Athanase David, Achille Latreille, E.-C. St-Amour, J.-E. Bouvier, N.P., C.-A. Lamert et plusieurs autres orateurs bien connus.

Electeurs, venez en foule. Plus de 600 sièges sont à la disposition du public.

22-23

QUARTIER ST-JOSEPH

UNE GRANDE ASSEMBLEE

SERA TENUE MARDI SOIR au

Comité Central, coin des rues Notre-Dame et Richmond, en faveur de la candidature de

L'EX-ECHEVIN SAUVAGEAU,

Le candidat sera accompagné d'orateurs bien connus.

"NOTRE SPECIALITE"

Vraies courroies anglaises en cuir tanné au chêne, rendues imperméables et sans fin pour les endroits humides. Cuir à lacets et lacets en "Cocheco" et en peau verte.

D. K. McLAREN, Limited, 351 RUE ST-JACQUES.

Téléphone: Main 4904, 4905, 7248. 162-m-s

Quartier Ste=Marie

Comité de

NAP. SEGUIN

Coin des rues

Lafontaine & Iberville

ASSEMBLEE DE COMITE

TOUS LES SOIRS

Tél. Est 6952

QUARTIER CENTRE

COMITE de l'Echevin

Victor Morin

11, BOULEVARD ST-LAURENT

Tél. Bell, Main 7434

Renseignements fournis sur demande.

23-25-27-29-31

QUARTIER STE-MARIE

COMITE DE L'ECHEVIN

ROUX

1234 RUE ONTARIO

Coin Fullum

GRANDE ASSEMBLEE MARDI SOIR

A la Salle Granger

Coin Iberville et Sainte-Catherine

Le candidat exposera son programme.

277-3

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Le Comité Central de L'Echevin NOE LECLAIRE

est ouvert au

No 1390 de la rue Saint-Laurent.

Téléphone St-Louis 5226.

Les électeurs sont invités à se rendre tous les soirs au comité de l'échevin Noé Leclaire. Des orateurs leur adresseront la parole. 273-j.n.o.

QUARTIER LAFONTAINE

Comité de L'EX-ECHEVIN DUBEAU

481 Ontario Est.

Grande assemblée lundi Soir à laquelle le candidat exposera son programme.

Tél. Est 6204.

20-22

QUARTIER LAFONTAINE

Dr J.-C. POISSANT

Candidat

COMITE

476, rue ONTARIO EST

Tél. Bell 170.

Les électeurs sont cordialement invités à venir au comité. 273-13

Victime de l'aviation.

PARIS, 23. — Le lieutenant Berger du corps militaire d'aviation, qui faisait un vol à Senlis, est tombé hier d'une hauteur de 1,500 pieds. Gravement blessé, il a été transporté à l'hôpital militaire.

C'EST PAGE 2

Que parait l'annonce de EUGENE VIAU.

CHRONIQUE OUVRIERE

Une grande et intéressante assemblée de charpentiers-menuisiers a lieu à Québec.

Vendredi dernier il y a eu à Québec (salle St-Joseph) une nombreuse assemblée des charpentiers-menuisiers de la vieille capitale.

MM. Narcisse Arcand, Ovide Proulx, G. R. Brunet et E. Provost tous dirigeants du mouvement ouvrier de Montréal qui se trouvaient à Québec par affaires ce même jour, adressèrent tour à tour la parole avec succès et démontrèrent clairement à leurs auditeurs, les multiples avantages de l'unionisme.

Cette belle et intéressante réunion valut à l'union des charpentiers-menuisiers de Québec, plusieurs nouveaux membres.

—:o:—

Une brillante fête en perspective au club ouvrier de Maisonneuve.

Nos amis de la classe ouvrière en général n'ont pas oublié sans doute que le club ouvrier de Maisonneuve, organise pour le 10 février prochain, un grand euchre et bal, qui aura lieu à la salle Nationale, angle des rues Ste-Catherine et Montcalm.

L'admission a été fixée à 50c le couple, ce qui permettra à tout le monde de s'amuser sainement tout en encourageant une association qui travaille avec ardeur à améliorer matériellement le sort du travailleur.

Les organisateurs n'ont rien épargné pour faire de cette soirée récréative un succès sans précédent.

Qu'on se le dise.

—:o:—

Les bourreurs de l'union locale No 78, font le choix de leurs officiers pour le prochain terme.

L'union locale No 78 des bourreurs a tenu vendredi dernier, une belle assemblée au cours de laquelle eut lieu l'élection des officiers avec le résultat suivant : A. Hogue, président ; J. Cahill, vice-président ; J. A. S. Poirier, secrétaire-correspondant ; F. Sanders, secrétaire-financier ; D. King, trésorier ; T. Chatain et A. Milton, auditeurs ; M. Whiters, sergent d'armes.

Un comité social fut nommé et se composera de MM. E. Dufresne, A. Damien, M. McCallum et M. Whiters.

Le rapport des opérations de l'union pour le dernier trimestre fut lu et trouvé des plus satisfaisants. Après l'adoption de ce rapport, on procéda à l'initiation de six nouveaux membres.

Tous les gens du métier sont priés de prendre note que les assemblées régulières de l'union ont lieu le vendredi soir de chaque semaine à 8 heures précises, dans la salle des Artisans, No 3 rue Craig Est.

—:o:—

On s'occupe de la question de l'abolition de la qualification foncière, hier soir, chez les charpentiers-menuisiers de l'union No 134.

A l'assemblée régulière de l'union locale No 134 des charpentiers-menuisiers tenue hier soir, on a longuement discuté la question de l'abolition de la qualification foncière, puis après avoir pleinement endossé cette mesure, l'union a décidé de demander à tous ses membres de l'appuyer de leur vote et dans les quartiers où il y a eu élection par acclamation pour la charge d'échevin, de se rendre quand même au poll pour voter en faveur de l'abolition de la qualification foncière.

—:o:—

L'union No 93, des charpentiers en fer continue toujours à progresser.

L'union locale No 93, des charpentiers en fer, a tenu hier soir une nombreuse et intéressante assemblée, sous la présidence de M. Alex Binette.

Au début de la séance, le président fit des remarques très appropriées et surtout très justes sur le bien et les avantages que les unions ouvrières procurent à leurs membres, qui furent très appréciées.

On procéda ensuite à l'élection des représentants de l'union au conseil des Métiers et du Travail ainsi qu'au Conseil de Construction avec le résultat suivant: A. Binette, A. Coulombe, J. A. E. Baron, Ulric Craig.

M. Coulombe a été encore continué dans ses fonctions d'agent d'affaires temporaires et les membres pourront le rencontrer au Temple du Travail, 301, St-Dominique, tous les jours, de 8 heures à 10 heures du matin, et de 5 heures à 6 heures de l'après-midi.

—:o:—

Un appel à tous les relieurs de Montréal pour demain.

Mercredi, le 24 courant aura lieu au Temple du Travail une grande assemblée de l'union des relieurs, No 91. A cette assemblée, on aura à faire l'élection de plusieurs officiers.

Ce n'est pas sans un bien profond regret que les membres du local ont appris que M. A. E. Henderson, qui avait été réélu à la dernière élection, pour la quatrième fois comme président, a donné sa démission à la charge qu'il a toujours remplie à la satisfaction générale.

Donc il faudra choisir un autre président et aussi d'autres officiers qui ont suivi son exemple.

Maintenant, tous les relieurs de la ville n'ont pas été sans entendre parler du grand mouvement de propagande qui se fait en ce moment et qui doit durer encore un mois. Ce concours que l'union fait actuellement, permet à tous sans exception de se joindre au local, sans qu'il en coûte beaucoup.

Tous ceux qui comprennent et qui désirent améliorer leurs conditions de travail savent qu'il est absolument nécessaire de s'unir pour arriver à un tel résultat.

Les résultats que nous avons obtenus depuis l'ouverture du concours sont très satisfaisants, puisque nous avons initié un bon nombre de membres à la dernière assemblée et que nous nous attendons d'en avoir plus à admettre mercredi et ainsi de suite jusqu'à la fin du concours. L'assemblée commencera à 8.15 heures précises.

Donc rendez-vous en foule.

—:o:—

Les tailleurs de pierre endossent à leur tour l'abolition de la qualification foncière.

Au cours de sa dernière assemblée régulière, l'union des tailleurs de pierre de Montréal avait l'avantage de recevoir la visite de M. le commissaire Ainey, qui a traité de l'abolition de la qualification foncière et fit un exposé très précis de cette importante question.

M. Ainey reçut un chaleureux accueil et après quelques paroles de remerciements à M. Ainey de la part du président, l'assemblée se prononça vivement en faveur de cette mesure et il fut résolu de demander à tous les membres de voter en faveur de l'abolition de la qualification foncière.

—:o:—

John Mitchell est approuvé par les mineurs.

Une dépêche d'Indianapolis dit que les ennemis de John Mitchell dans la convention des "United Mine Workers of America" ont échoué hier, à faire censurer Mitchell pour son attitude envers la National Civil Federation."

La réunion supporta Mitchell par une grosse majorité.

—:o:—

Chez les cordonniers de l'union locale No 266.

A sa dernière réunion, l'union No 266 des Cordonniers a initié seize membres nouveaux dont quinze de la maison Aird and Sons.

Après avoir pris connaissance d'un rapport du conseil conjoint, déclarant vacant le poste d'agent d'affaires des cordonniers et proposant la création d'un secrétariat permanent des finances l'assemblée a décidé de suggérer les noms du camarade Cléophas Thibault, pour le poste d'agent d'affaires, et du camarade Noël Pointer pour la fonction de secrétaire permanent des finances.

—:o:—

Réunions ce soir, le mardi du mois.

—Union No 144 des plombiers.—Temple du Travail.

—Union des tailleurs de granit.—Temple du Travail.

—Union des peintres No 859, salle St-Joseph.

—Union de secours mutuels des employés civiques.—Salle Concordia.

—Union des maçons en pierre, salle St-Joseph.

—Loge Liberté, No 174 des forgerons.

—Conseil conjoint No 17 des cordonniers de la B. S. W. U.

HENRI BOURDON.



Sellers-Gough

La plus grande maison faisant exclusivement le commerce de Fourrures dans l'Empire Britannique

Achetez Maintenant

Plus que Quelques Jours de ces Valeurs Extraordinaires

¶ Les personnes qui ont retardé pour acheter leurs fourrures jusqu'à ces derniers jours de la vente ne seront pas désappointées, pourvu qu'elles n'attendent pas plus longtemps. Il y a encore un nombre considérable d'occasions extraordinaires, des fourrures qui réjouissent les yeux de toutes les femmes, à des prix qui seraient ridicules, n'était notre détermination d'écouler complètement les fourrures de cette saison avant la fin de l'hiver. Jamais on n'avait vu un tel empressement pour répondre à nos annonces; jamais tant de monde n'avait voulu profiter de nos réductions de prix merveilleuses; et malgré tout cela, il y a ENCORE un stock énorme dont il faut que nous disposions en quelques jours. Les prix assureront ce résultat. Venez voir par vous-même.

¶ Il y a trois caractéristiques qui font que cette vente est différente de presque toutes les autres ventes: l'excellente qualité des fourrures; la grande réduction de prix; la garantie que nous donnons avec chaque achat. Mais n'attendez pas davantage; il n'y a plus que quelques jours.

SPECIAL ! SPECIAL ! !

Manteaux en Mouton de Perse

Faits de peaux de la meilleure qualité, style demi-ajusté, grand collet châle et poignets, entièrement doublés en satin noir de la meilleure qualité, 50" de longueur. Régulier $450.00. Prix de vente $295.00

Etoles en Vison

Faites de peaux de vison canadien de bonne qualité, garnies de têtes, de queues et de pattes naturelles. Régulier $65.00. Prix de vente $45.00

Manchons en Vison

Genres oreiller, impérial et rug, garnis de têtes de queues et de pattes, doublures de la meilleure qualité. Régulier jusqu'à $60.00. Prix de vente $35.00

Tours de Cou en Mouton de Perse

Croisant sur le devant, garnis de têtes et de pattes, faits de peaux de mouton de la meilleure qualité, doublures de satin noir. Régulier $12.00. Prix de vente $6.95

Manchons en Mouton de Perse

Genres impérial et oreiller, fond en édredon, peaux de mouton de Perse, de bonne qualité, meilleures garnitures. Régulier $15.00. Prix de vente $10.50

Combinaison en Loup Bleu

Etole, large sur les épaules, longue derrière, garnie aux bouts avec queues. Manchon, style grand oreiller, intérieur édredon, doublé partout en satin gris. Spécial, la combinaison $29.00

Manteaux doubles en fourrure de Dames

Style demi-ajusté, faits avec drap fin anglais de la meilleure qualité, doublés en rat musqué du Canada, grands collet et revers en martre. 50 pouces de longueur. Prix de vente $37.50

Large collerette avec haut collet tempête, faite avec des peaux choisies. Prix de vente $6.95

COMMANDES PAR LA POSTE--*Quelques-une de nos meilleures commandes de cette grande vente à escompte nous sont venues de nos clients en dehors de la ville. Vous pouvez obtenir tous les avantages de nos prix spéciaux et vous avez encore notre garantie que vous aurez satisfaction.*

Combinaisons en vrai Chat Sauvage

Faites avec les meilleures peaux foncées, long tour de cou et manchon, forme oreiller, garnitures d'excellente qualité. Prix de vente, la combinaison $16.50

Combinaisons en Thibet blanc pour jeunes filles.

Grand manchon oreiller ou rug, doublé en satin ou en soie, étole avec effet de grande collerette. Rég. $25.00. Prix de vente, la combinaison $9.95

Combinaisons en Lièvre blanc, pour jeunes filles.

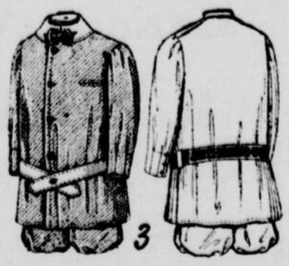
Manchon, style rug, garni de têtes et queues, étole grand modèle, garni de têtes et queues, doublés en satin Skinner blanc. Rég. $30.00. Prix de vente $8.95

The Sellers-Gough Fur Company, Limited

Coin des rues Ste-Catherine Ouest et St-Alexandre

MONTREAL - - - - - - - - - TORONTO

PATRONS DE LA PATRIE



No. 3.—Costume de garçonnet. 3 âges. 2-4-6 ans. Matériaux 2 verges 1-4 en 42 pour 4 ans.

COUPON

Patron No. 3

Nom .....

Rue .....

Ville .....

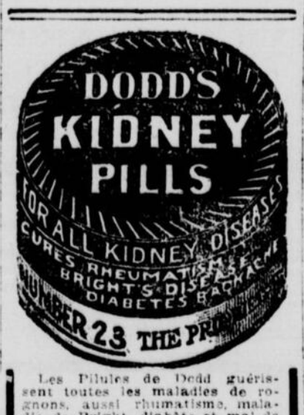
Province ou Etat .....

Mesure du Buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 5c. Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

COMBIEN PLUS VOUS POURRIEZ GAGNER

si votre cerveau était en état de bien faire sa besogne?

Un cerveau qui travaille beaucoup a besoin d'être nourri—aussi sûrement et aussi régulièrement que les autres parties du corps.

Nourrissez bien le cerveau et vous aurez fait un grand pas.

L'aliment

Grape-Nuts

—fait de blé et d'orge, est riche en aliments reconstituants du cerveau, tels que phosphate de potasse, qui pousse avec les céréales.

Des milliers de personnes qui font usage de Grape-nuts avec de la crème régulièrement, se trouvent des résultats—robuste santé et cerveau dégagé.

Cet aliment est sans doute juste ce qu'il vous faut et

"Il y a une Raison"

Canadian Postum Cereal Co., Limited, Windsor, Ontario, Canada

PARLEMENT FEDERAL

(SUITE DES PAGES 1 ET 2)

qu'une fois les pouvoirs fédéraux déterminés, le bill Lancaster pourra être étudié à son mérite.

AUTRE OPINION D'ONTARIO

M. Clarke, d'Essex, déclare que le peuple d'Ontario est très excité au sujet de cette affaire, plusieurs catholiques mariés à des protestants croient que leur mariage est illégal et le retard proposé par le Premier Ministre dans le règlement de la question est regrettable.

Au point de vue constitutionnel, il partage l'opinion du ministre de la Justice qui est en même temps l'opinion exprimée déjà par Sir Allen Aylesworth. Il considère que toute cette affaire repose dans les prérogatives des provinces. Le cas qui est visé par M. Lancaster, la validité du mariage entre catholique et protestant, est débattu en ce moment dans une cour de justice de la province de Québec. Le règlement du cas définira peut-être la portée d'un point constitutionnel.

Le Premier Ministre fait remarquer que le fait de régler le cas dont il s'agit dans la province de Québec, n'établira tout simplement qu'une question de juridiction de la cour de cette province, et n'aura aucune influence sur la ligne de conduite que doit suivre le Parlement, dans une question de ce genre.

M. Clarke croit toutefois que la question aurait pu être soumise à la cour Suprême avant d'être portée en Angleterre.

L'HON. M. WHITE

Le ministre des finances, après avoir lu le décret, déclare que tout le monde sera convaincu qu'il ne peut avoir aucun effet en dehors de la province de Québec et que même dans cette province il n'affecte pas la loi en ce qui concerne la validité du mariage avec un protestant.

Le ministre remarque que le bill ne réglera pas la question surtout après avoir entendu les arguments d'hommes tels que Aylesworth, Doherty, Borden et Laurier. La meilleure ligne de conduite à suivre est de soumettre le sujet au plus haut tribunal de l'Empire.

LE DR CLARKE

Le Dr Clark dit que le ministre des finances admet aujourd'hui que le décret "Ne Temere" ne s'applique pas à la province d'Ontario, mais les conservateurs ont fait la campagne dans cette partie du pays avec un appel aux protestants sur ce décret.

HON. L.-P. PELLETIER

Le maître général des postes fait l'historique de la question depuis le Concile de Trente et dit que la loi française contenait plusieurs articles de ce concile. Lorsque le Canada passa sous la domination anglaise, une autorisation spéciale fut accordée au pays en faveur des mariages mixtes, à certaines conditions. Cette autorisation ne fut jamais rappelée et c'est à tort que l'on dit que le décret " Ne Temere" affecte la loi civile du Canada.

L'honorable M. Pelletier à l'appui de ses remarques cite Sir Hector Langevin, Sir Aimé Dorion et l'honorable Edward Blake.

Il termine en disant qu'il approuve de soumettre au Conseil Privé la question soulevée dans le bill Lancaster, mais d'ici à ce que le jugement soit rendu, cette affaire devrait sortir du domaine politique.

DERNIERS DISCOURS

M. E.-M. Macdonald, député de Pictou, dit que le Conseil Privé ne rendra pas de décision avant deux ans et ensuite toute la législation sera à refaire. Il croit que la question peut être réglée plus rapidement par la Cour Suprême du Canada.

Le Dr Edwards appuie le bill.

A 1.45 heures les députés sont appelés à voter.

MAJORITE DE 26

L'amendement du Premier ministre à l'effet de suspendre le débat sur le bill Lancaster, afin de le soumettre au Conseil Privé, a été accepté par un vote de 87 à 61 donnant une majorité de 26 au gouvernement.

Au nombre de ceux qui ont approuvé l'amendement avec le Premier ministre sont MM. Hugh Clark, Sam. Hughes, Northrup, Wallace, Porter et Burnham, que l'on croyait plutôt en faveur de la proposition Lancaster.

Les conservateurs qui ont voté avec l'opposition sont MM. W.-F. Maclean, Lancaster, Blain, Kidd et Edwards.

M. Girard, de Chicoutimi a enregistré son premier vote de la session et a voté ministériel.

CHEMISES

MANHATTAN E & W WELCH MARGETSON

ainsi que de nos propres marques et d'autres marques de qualité supérieure.

Un assortiment exceptionnel et des plus considérables en Toile, Soie ou Flanelle.

$1.85 NET

Valant de $2.50 à $5.00

CRAVATES, - 3 pour - $1.00

Couleurs bon teint, rayures en biais, aussi au crochet. Un très beau choix; quelques modèles d'une rare beauté.

Valant de $2.50 en montant

20% d'escompte sur toutes nos autres marchandises.

Picard & Picard

AU FREEMAN'S HOTEL, MONTREAL

190 RUE SAINT-JACQUES.

LE MAGASIN DE FAMILLE

NOUVELLES DE LA VENTE

Si les prix pouvaient parler, ils nous feraient certainement arrêter pour la manière dont nous les avons mal traités, coupés, massacrés pendant cette grande vente. Réductions spéciales sur toutes les chaussures d'enfants, pendant la semaine prochaine. Les mères de famille devraient venir voir notre

DEPARTEMENT DES ENFANTS

CHAUSSURES DE BEBES

Un bon assortiment de chaussures de bébés en poulain verni et chevreau, pour âges de 2½ à 5 ans. Régulier 85c à $1.75. MOINS 25 p.c.

Les mêmes sortes de chaussures en tan, chevreau, cuir chocolat, pour âges de 2½ à 5 ans. Régulier 85c à $1.75. MOINS 25 p.c.

BOTTINES POUR ENFANTS

Bottines de bon service pour enfants, en chevreau, en veau et en poulain verni. Grandeurs 4 à 9½. Régulier $1.25 à $2.50. MOINS 25 p.c.

Bottines pour écoliers, en chevreau, en veau, poulain verni, et couleur tan. Grandeurs 8 à 13½. Régulier $1.50 à $2.00. MOINS 25 p.c.

POUR JEUNES FILLES

Nos bottines pour jeunes filles sont de grandes valeurs à ces prix réduits. En poulain verni, veau, chevreau et tan. Grandeurs 11 à 2. Régulier $2.00 à $4.00. MOINS 25 p.c.

POUR LES GARÇONS

Bottines de garçons, élégantes et durables, en veau, chevreau, poulain verni et tan. Grandeurs 11, 12, 13. Régulier $1.50 à $2.00. MOINS 20 p.c.

Bottines de garçons, faites pour durer et habiller. En noir et tan; chevreau, veau et poulain verni. Grandeurs 1 à 5½. MOINS 20 p.c.

Guêtres et jambières pour enfants, de styles divers. Justement ce qu'il faut pour les écoliers pendant l'hiver. Régulier $1.90 à $1.50. MOINS 20 p.c.

Claques pour Hommes, avec boucle, régulier $1.25; maintenant 78c

FEUTRES A PRIX COUTANT

Nous avons encore un bon stock de chaussures et pantoufles en feutre pour hommes, femmes et enfants, que nous écoulerons au prix coûtant. Nous en avions un très grand assortiment, par conséquent il y a de la variété et les prix sont justes. Valeurs régulières de $1.00 à 2.00. MOINS 20 p. c.

Casselman & Thompson

LIMITED

440 rue Sainte-Catherine Ouest En face du magasin de John Murphy.

QU'EST-CE QUE POLLY PRIM ?

AUX COURSES A HULL

JENNIE W. GAGNE LE FREE FOR ALL ET ETABLIT UN RECORD POUR LE PRESENT MEETING. LES JUGES ANNULENT LES PARIS.

SUR LA GLACE

OTTAWA, 23—Il y a eu de la sensation hier après-midi à la piste du Hull Driving Club.

Un événement malheureux auquel personne ne s'attendait, s'est produit au cours de la première épreuve du free for all et est pour plusieurs, des conséquences plutôt fâcheuses et déplaisantes.

Les juges des courses, qui occupent d'ordinaire une place spéciale sur la piste, d'où ils peuvent observer facilement les moindres mouvements du cheval et du jockey, constatèrent que Rombaugh qui conduisait Ritchie dans le free for all, avait tellement retenu le coursier que celui-ci avait été distancé dès la première épreuve. Jugeant le cas excessivement grave sous les circonstances (Ritchie) était favori) MM. Gendron, Wright et Moffatt qui remplissaient les fonctions d'officiers, décidèrent après mures réflexions d'annuler les paris. Le jockey Rombaugh ainsi que plusieurs turfmen de Toronto, probablement intéressés dans l'affaire, protestèrent énergiquement, mais les juges ne revinrent pas sur leur décision première.

Plus que cela Rombaugh sera tout probablement traduit devant le bureau de la National Trotting Association pour infraction grossière aux règlements de l'association.

Bien que Ritchie eut été joué favori contre le champ il ne faut pas croire cependant qu'il était tout désigné comme vainqueur dans les trois épreuves de cette importante course. Jennie W. et St. Anthony étaient aussi du nombre des partants et l'on sait qu'il faut en faire une course, pour distancer ces chevaux de quelques pieds seulement.

Ritchie étant hors concours, quatre chevaux seulement restèrent en piste et se livrèrent la lutte.

Jennie W. qui lors du meeting à Delorimier étant indisposée, fut défaite par St. Anthony, reprit hier avec facilité le terrain perdu une semaine auparavant.

En aucun temps de la course, sa position ne fut en danger et ni St. Anthony, ni les autres ne purent contoyer la petite jument. A la première épreuve Jennie couvrit le mille en 2.18 1-4. A la deuxième en 2.19 1-4 et à la troisième, Jennie passa sous le fil — 2.18. C'est la course la plus rapide encore enregistrée depuis l'ouverture du meeting. La jument était en forme et se fit valoir. St. Anthony gagna le second argent aussi aisément que Jennie W. le premier argent.

Jennie W a montré d'une manière indiscutable sa supériorité sur les autres chevaux avec lesquelles elle courait hier. D'ailleurs pas un amateur ne contestera que les chevaux qui l'ont battue à Montréal, alors que la jument était très malade à la suite d'un froid contracté à Ottawa, étaient bien inférieurs à "Jennie W." Tout a été mis en œuvre pour la battre hier à Ottawa. Les quatre chevaux travaillaient tous contre elle. De plus, la piste avait 165 pieds de plus que le demi-mille, mais tout cela n'a pas empêché "Jennie W." de gagner les trois épreuves la plus rapide en 18.

Le conducteur de "Jennie W." l'a rentrée sous le fil à chaque épreuve sans pas.

"Jennie W." a montré, hier, qu'elle était aussi bonne que l'hiver dernier, alors qu'elle trotta trois épreuves consécutives en 15.

Rombaugh qui conduisait "Ritchie" a voulu ménager son cheval à la première épreuve. Mal lui en prit car il fut distancé. Les paris furent annulés par les juges après cette épreuve, chose qui fut jugée assez extraordinaire. On se demandait pourquoi on sacrifiait les gens pour une faute de Rombaugh. On aurait dû se contenter de le suspendre, car il ne méritait pas autre chose.

"Ritchie" et "St. Anthony" étaient les favoris. Jennie se vendait en troisième choix. Elle rapporta jusqu'à 5 pour 1. Les amateurs de Montréal étaient nombreux et placèrent leurs paris libéralement sur "Jennie", n'ayant pas perdu confiance dans leur petite jument.

En plus de la course ouverte, le programme comprenait trois autres courses classifiées pour trotteurs, ambleurs et trotteurs et ambleurs combinés.

Shaun Rhue qui avait mal figuré samedi dans la course classifiée pour trotteurs, se remit en forme et gagna aisément. Nat Ray qui a aussi dans ses écuries, Knight Onwardo, eut le plaisir de voir son étalon triompher de sept concurrents dont Nattie Ethon, Joe Saving et Furioso dans la course classifiée trot et amble.

Lady Louise, après s'être placée 7ème samedi, n'éprouva aucune difficulté à gagner la première position, courant les deux derniers milles en 2.24 et 2.21½.

Le meeting se terminera demain après-midi avec les classes 2.18 ambleurs, 2.15 trot et amble et les 5 milles.

SOMMAIRE

Course classifiée de trot. $400.				Bourse
Shaun Rhue, Nat Ray Toronto	4	1	1	1
Bay Billy, Alex. Lavery, Montréal	1	3	3	5
Johnny Medium, T. O'Neil, Montréal	2	2	2	2
Crusader, Alex. Hayes, Kingston	5	4	4	4
King Allen, Joseph Bolduc, Reading, Mass.	6	6	5	3
Oriva, C. Quinn, Aylmer, Qué.	3	5	6	rt.
Temps: 2.29 1-2, 2.26 1-2, 2.31 1-4, 2.28 1-2.				
Course classifiée, trot et amble. — Bourse $400.				
Lady Louise, C. Lindburg, Haileybury, Ont.	7	1	1	1
Dr. Wilkes, Nat Ray, Toronto	1	2	6	2
Patlan, E. Beenholdt, Saranac, N.Y.	2	4	5	3
Captain Larabie, Putnam Bros., Toronto	3	3	2	6
Tommie T., J. O'Kelly, Sherbrooke	4	5	3	4
Sam. Hal, W. Rattenbury, Hamilton, Ont.	5	6	4	5
Nata Prime, P. Wright, New Preston, Mass	6	7	ret.	
Temps, 2.25 1-2; 2.25 3-4, 2.22 1-4; 2.21 1-2.				
Free for all, bourse $600.				
Jennie W., L. J. Tarte, Montréal	1	1	1	
St-Anthony, J. Danis, Ottawa	2	2	2	
Nellie G., J. Coulombe, High Falls, Alta.	3	4	3	
Lou Jean, W. Hodgson, Orillia, Ont.	4	4	4	
Ritchie, J. W. Ward, Tocoato, Ont.	dist			
Temps, 2.21; 2.19 1-4; 2.21.				
Course classifiée, bourse $400.				
Knight Onwardo, Nat Ray, Toronto	1	1	1	
Paddy Mecinley, R. McGirr, Owen Sound	3	2	2	
Joe Swing, C. Quinn, Aylmer, Qué.	2	3	5	
Earl, E. M. Herrington, Picton, Ont.	7	4	3	
Furioso, C. Parks, Sutton, Ont.	4	8	4	
Nettie Ethan, R. J. McBride Toronto	8	5	6	
Fern Hal, W. McPherson, Kemptville	6	7	7	
Flying Joh, L. Brooks, Oshawa	5	6	rt.	
Temps, 2.20 1-2; 2.20 1-2; 2.20.				
Starter, F. Pike; juges, L. A. Gendron, Chris. Wright et J. Moffatt.				
Chronométreur, F. C. Chittick.				

LE JEU DE BILLARD

LES PROCHAINES JOUTES DANS LA LIGUE DE MONTREAL. — GEO. SUTTON SE PREPARE.— DE MAREST LANCERA UN DEFI

AU CLUB ST-DENIS

Ce soir, dans les salons du club St-Denis rue Sherbrooke, auront lieu les joûtes de billard entre les clubs de la M.A.A.A. et les St-Denis, pour le championnat de la ligue de Montréal.

Les St-Denis sont à la tête de la ligue et les Montréal viennent en second lieu. Pas n'est besoin de dire que la lutte entre eux ce soir, sera chaudement contestée. Nous ne serions nullement surpris de voir Peter Lvall, jr., l'un des plus forts joueurs amateurs du pays entrer vne série pour le compte de la M.A.A.A.

POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

C'est le 7 février prochain, que Geo. Sutton et Willie Hoppe doivent jouer pour le championnat du monde au jeu de billard.

Nous ne serions nullement étonné de voir le vétéran triompher du jeune champion, car tout récemment, dans ses parties de pratique, Sutton a accompli des prodiges de valeur.

C'est ainsi que Sutton a enregistré des moyennes de 38 et 85 dans deux parties de 500 points qu'il a jouées à Chicago. Pour obtenir les beaux résultats il a dû compter des séries de 222, 247 et 271.

On dit que De Marest lancera un défi au vainqueur.

Dans son récent tournoi avec Conklin, le jeune De Marest a obtenu une grande moyenne de 23.68.84.

UNE BELLE VICTOIRE

Samedi après-midi, a eu lieu, une grande partie de hockey entre deux jeunes clubs, le Carillon vs Ste-Marie. La partie fut belle, intéressante et très contestée quoique le score fut élevé. Le Carillon s'est montré supérieur et plus scientifique que ses adversaires, Jos. St-Georges, Lubin Vallée et W. Lapierre ont très bien joué.

Le Carillon a compté 10 contre 2, et maintenant le Carillon peut se classer et rivaliser avec tous les clubs n'ayant pas plus de treize ans. Tous les clubs qui voudront rencontrer le Carillon devront s'adresser à Lubin Vallée ou St-Georges, 175B Beaudry.

ECHOS DES TOURNOIS DE SAMEDI

M. E. RAMBERT, QUI FUT TEMOIN DES CONCOURS DE SKIS, A STE-AGATHE, NOUS COMMUNIQUE LES RESULTATS OFFICIELS.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUTS EN SKIS, A STE-AGATHE DES MONTS

Favorisé par un temps superbe, le concours de sauts en skis a été un succès sans précédent dans les annales de ce sport.

Les concurrents étaient tous des hommes de première force, ayant depuis longtemps fait leurs preuves, il faut spécialement féliciter pour leur esprit sportif, les skieurs qui sont venus des Etats-Unis et dont quinze heures de chemin de fer n'ont pas affaibli le courage.

Monsieur Emile Cochand, champion Suisse, qui a sauté "hors concours" A fait l'admiration du public par l'aisance et l'élégance parfaites de tous ses sauts, sa réputation dans tous les centres de sports d'hiver n'est plus à faire et nous devons reconnaître que M. Desbaillets qui l'a engagé comme professeur pour cette saison a eu la main heureuse.

Parmi les concurrents se trouvait Adolf Olsen, champion des Etats-Unis, lequel a ajouté une victoire de plus à son actif, en gagnant la coupe offerte par M. D. Lorne McGibbon.

Le concours a commencé à 2 heures 30 précises, les concurrents suivants y ont pris part:

R. McKinnon, Montréal.
Alex. Olsen, Montréal, champion du Canada.
Dolphin, Montréal.
Hamming, Montréal.
Smith, Montréal.
Adolf Olsen, Berlin Mills, champion des U. S. A.
A. W. Hansen, Berlin Mills, U. S. A.
E. Dahl, Berlin Mills, U. S. A.

Le règlement international a été appliqué, c'est une combinaison du style et de la longueur du saut, chaque concurrent ayant à sauter 3 fois.

Les résultats ont été les suivants:

	Points
1er — Adolf Olsen, Berlin Mills, U. S. A.	19
2ème — Alex. Olsen, Montréal	17
3ème — A. W. Hansen, Berlin Mills, U. S. A.	15
4ème — Hamming, Montréal	14

Le maximum des points était 24.

Après le concours, Adolf Olsen a émerveillé l'assistance par sa hardiesse en faisant le saut périlleux en skis.

Monsieur E. Desbaillets, organisateur et juge du concours, a donné la preuve de sa grande expérience qu'il a acquise en Suisse, dans le domaine des sports d'hiver, tout le concours a été rapidement mené, ce qu'il faut apprécier en tout premier lieu, car il ne faut pas oublier que malgré le soleil la température reste froide et qu'une heure passée sur une estrade paraîtrait bien longue, si l'intérêt n'était pas continu.

En résumé, très bonne journée sportive, beau soleil, beaucoup de monde et organisation parfaite. Espérons que Ste-Agathe des Monts qui devient le centre reconnu des sports d'hiver, nous convia souvent à des événements sportifs de ce genre.

A-T-IL ETE DROGUE ?

ABE ATTELL PRETEND QU'ON LUI A INJECTE DE LA COCAINE AVANT SON COMBAT AVEC BROWN. OU DONC S'ARRETERA LE CHIQUE?

LES COMBATS DE BOXE

NEW-YORK, 23 — Le champion poids-plume, Abe Attell, a affirmé ici hier devant la State Boxing Commission, qui fait une enquête au sujet de l'accusation portée contre lui d'avoir fait le farceur au cours de sa récente rencontre avec "Knockout" Brown. La manière fort peu brillante dont Attell se comporta à cause de ce match détermina un certain nombre de gens à porter plainte devant la Commission. Attell, hier, nia, sous serment, avoir fait des arrangements quelconques privément avec Brown et dit que s'il avait combattu mollement cela provenait de ce qu'on lui avait injecté de la cocaine dans les mains pour faire disparaître la douleur qu'il ressentait. Cette injection, croit-il, peut avoir produit des effets sur toute sa personne et avoir eu une influence fâcheuse sur ses moyens d'action. Le commissaire Frank O'Neil est venu de Buffalo pour assister à l'audience, qui sera reprise demain.

Tom O'Rourke, gérant du National Sporting Club et le médecin du club, comparaîtront comme témoins.

Les rapports de la presse donnaient Attell comme le vainqueur mais les "fans" conspuèrent Attell près la rencontre. Ils étaient persuadés que Abe Attell aurait pu faire et aurait dû faire mieux. S'il n'avait pas fait mieux, disaient ses amis, c'est parce qu'il n'avait pas voulu faire mieux. C'est là une accusation grave lancée contre un champion et certains champions se trouvent vexés de semblables accusations. Il ne semblait pas y avoir de bonne raison pour que Abe ne fit pas de son mieux.

Une victoire remportée sur le "Knockout" lui aurait fait grand honneur. On sait qu'Attell s'était amusé parfois avec de petits pugilistes et au cours de sa rencontre avec Brown il s'est comporté en homme qui n'avait pas l'intention d'être bien sérieux.

M. EMILE MAUPAS

LE BEAU LUTTEUR NE CRAINT PAS DE RENCONTRER L'ENORME ZBYSCO, POURVU QU'IL Y AIT HANDICAP. — UNE COMMUNICATION A CET EFFET.

Manchester, N.-H., 23 janvier 1911.
Monsieur le Rédacteur du Sport:—

Lors de son passage à Manchester l'hiver dernier, le lutteur polonais Zbysco affirmait devant la foule des amateurs de sport venue à la salle Mechanics pour assister à sa rencontre contre Big Jack, qu'il s'engageait volontiers à me renverser cinq fois dans une heure. Or depuis ce temps je n'ai plus entendu parler de lui. Cependant je lui avais fait savoir que je ne lui demandais que le handicap régulier, soit, trois fois dans une heure, puisque son poids n'excède le mien que de trois dixièmes.

M. Zbysko revenant dans l'Est, je lui renouvelle ma proposition et j'espère s'il l'accepte, que les promoteurs ne refuseront pas d'organiser ce match.

Quand j'ai lutté au Parc Scômer de Montréal le mois dernier, contre Cazeaux, je pensais qu'on m'accorderait le handicap auquel j'avais droit, c'est-à-dire deux fois dans une heure. Cela m'a été refusé et j'ai accepté sans protestation de lutter à chances égales malgré l'avantage de cinquante livres que mon adversaire avait sur moi. Contre Zbyscko je ne marcherai certainement pas dans de telles conditions, ne voulant encourir les reproches des personnes qui s'intéressent à moi, comme cela m'est arrivé après ma lutte contre Cazeaux.

Espérant que vous voudrez bien publier cette lettre, je vous en remercie d'avance et vous prie d'agréer mes salutations.

Votre dévoué,
EMILE MAUPAS,
R 2 Manchester, N. H.

IL LEUR MENAGE UNE SURPRISE

LE GERANT LAURIN, DU VOLTIGEUR SE PREPARE A BATTRE HOCHELAGA, JEUDI AU JUBILEE.

LES JEUDIS DU JUBILEE

Le succès croissant de l'Association de hockey de Montréal s'est affirmé, une fois de plus, jeudi dernier, alors que la patinoire Jubilee a vu présente la plus grande et la plus enthousiaste assistance de la saison.

Jeudi prochain, le programme n'est pas moins attrayant. Le Voltigeur qui n'a pas eu de chance, depuis l'ouverture des séries, se propose de créer toute une sensation, dans sa partie de jeudi, avec les "leaders" d'Hochelaga. Cette partie est la deuxième au programme. Le lever du rideau sera entre Champêtre et St-Louis. Ces derniers occupent la deuxième position, dans la ligue et les Champêtres ne négligent rien pour remonter l'échelle. La dernière partie de la soirée, sera entre National et Athlétique. Les amateurs se rappellent que le jour de l'inauguration des séries ces deux clubs ont fait partie nulle, pas un seul point n'étant enregistré.

Il va sans dire qu'avec deux équipes améliorées, ces deux clubs sont certains de nous donner une excitante exhibition.

Il y aura encore de la musique, au Jubilee, jeudi soir, par l'excellente fanfare St-Gérard.

Comme on le voit, rien n'est négligé par la direction de l'Association de Montréal, pour rendre plus populaires que jamais, les jeudis du Jubilee.

La Vente Monstre

D'articles pour hommes se continue, non seulement au grand contentement, mais au plus grand émerveillement de nos clients, quant aux valeurs que nous donnons. Chemises, Faux-Cols, Sous-Vêtements, Bas, Pyjamas, Gants, Cravates, etc., 20 pour cent d'escompte sur tout, sans réserve. : : : :

R. J. TOOKE, LIMITED, Rues St-Jacques et Ste-Catherine

CHEZ LES JOUEURS DE QUILLES

CHAMPETRE ET CRESCENT EX-AEQUO POUR LA PREMIERE POSITION, RESULTAT DES JOUTES D'HIER. UN PROTET.

SUR LES ALLEES

...Les clubs de quilles de la classe A de l'Association de Montréal ont joué leurs parties de ligue hier soir.

A la M.A.A.A., la lutte se lit entre les clubs de l'Association désignés sous le nom de M.A.A.A. Bleus et Rouges. Ceux-ci furent vaincus dans la dernière partie par le jeu brillant de Holmgren.

La lutte fut très contestée et fut suivie par une foule de spectateurs intéressés.

Sur les allées Palace, les deux clubs Crescent jouèrent d'excellentes parties. La surprise de la soirée a été pour les amateurs de quilles du la défaite des Champêtres par les Westmount.

Les "leaders" perdirent deux parties sur trois, mais protestèrent la joûte, les Westmount s'étant, paraît-il servi de quilles irrégulières.

Les Champêtre expliquent leur défaite par suite de l'absence de deux de leurs joueurs réguliers.

M.A.A.A. Blues.			
Wall	193	167	181
Grose	139	174	199
Douglas	168	193	159
Flower	162	142	181
Holmgren	132	201	209
Total	794	877	920
Moyenne, 518.2.			
M.A.A.A. Reds			
R. C. Bach	192	182	225
W. Legallais	198	184	145
E. H. Bourdon	185	162	191
F. H. Gardner	247	159	164
A. G. Clarke	200	167	195
Total	982	854	920
Moyenne, 551.2.			
Crescent.			
Bryson	176	182	159
Hartcorn	280	200	203
Surgeon	185	223	214
Sutherland	170	204	212
Walker	166	173	176
Total	897	982	964
Moyenne, 568.3.			
Crescent No. 1.			
Stanford	189		
Viau	192	181	131
Bessner	202	173	189
Lebeau	152	160	206
Merlet	181	190	193
Eddison		161	163
Total	916	905	882
Moyenne, 540.3.			
CHAMPETRE			
Blondeau	144	181	183
Gaudreau	101	000	000
Bouliane	000	118	142
Peltier	128	181	158
Darling	160	169	188
Labelle	184	182	195
	717	831	846
Westmount			
Brophy	152	147	206
Holland	146	155	121
Shaw	155	135	169
Moir	205	165	187
Brown	155	151	171
Total	813	753	854
Moyenne, 484.			

POSITION DES CLUBS
CLASSE "A"

	G.	P.	P.C.
Crescents	22	8	.733
Champêtre	22	8	.733
Crescents No. 1	19	11	.633
M.A.A.A. Reds	18	12	.600
National	16	11	.593
Beaver	14	13	.519
M.A.A.A. Blues	14	16	.467
Canadien	7	20	.259
Westmount	8	22	.267
Standard	5	22	.185

LA LIGUE DE LA CITE

AU JUBILEE

Les trois parties jouées hier soir, par les clubs de la ligue de la cité, avaient attiré au-delà d'un millier de spectateurs au Jubilee. Les clubs Star, Garnet et St-Jacques furent les vainqueurs de la soirée. Les Garnets demeurent en tête de la ligue, n'ayant pas encore subi de défaite depuis l'inauguration des séries.

La surprise de la soirée, fut la partie St-Jacques-Astor, ce dernier club n'étant défait que par un point, après une lutte acharnée. Suivent les alignements, sommaires et punitions:

1ère partie:

Stars (6)		National-Ind. (2)
Peters	Buts	Couture
P. Hefferman	Points	Munroe
Dunlop	Couverts	Robert
Colligan	Avants	Delaronde
F. Kelly	Avants	R. Comeau
Granberry	Avants	Patenaude
Fennell	Avants	Major

Umpires: Samuels et Bourassa.
Chronométreurs: Roach et Emond.
Pénitencier: Legault.
Arbitres: Art. Bernier et Jack Marshall.

1ère période

1—Stars	Fennell	1.00
2—Stars	Colligan	1.30
3—Stars	F. Kelly	.30
4—National-Ind.	Munroe	7.00
5—Stars	P. Hefferman	.30

2ème période

6—Stars	Fennell	8.00
7—National-Ind.	Delaronde	6.00
8—Stars	Dunlop	3.00

2ème partie:

Garnets (7)		Bailiargeon (0)
Brown	Buts	Rutledge
Kirlin	Points	W. Eva
Johnston	Couverts	Lunalater
Kane	Avants	W. Bell
Breard	Avants	C. Eva
O'Grady	Avants	Allan
Walsh	Avants	Johnson

Umpires: Turner et Lafferrière.
Chronométreurs: Bethune et Dunn.
Pénitencier: Walton.
Arbitres: Art. Bernier et Jack Marshall.

1ère période

1—Garnet	Breard	1.00
2—Garnet	Walsh	9.00
3—Garnet	Kane	7.00
4—Garnet	Kane	.30

2ème période

5—Garnet	Kirlin	4.00
6—Garnet	Kane	11.06
7—Garnet	Kirlin	2.00

Punitions: 1ère période, Allan, 2 min., Walsh, 2 min., Kane, 2 min. 2ème période: Kane, 2 min., W. Eva, 2 min.

3ème partie:

St-Jacques (1)		Astor-Can. (0)
Archambault	Buts	Leblanc
Fyon	Points	Harold
E. Arnold	Couverts	Kelly
George	Avants	Abrahams
Ford	Avants	Farley
Bell	Avants	Andrews
J. Arnold	Avants	Ramsden

Umpires: Parette et Bernard.
Chronométreurs: Lefebvre et Bruneau.
Pénitencier: Emile Larose.
Arbitres: Art. Bernier et Jack Marshall.

1ère période

1—St-Jacques	J. Arnold	11.00

2ème période

Pas de score.

Punitions: 1ère période, E. Arnold, 2 min., George, 2 et 2 min.
2ème période, George, 5 min., Ramsden, 5 min., Ford, 2 min.

Keefe's Pilsener Lager





Mettez-vous en garde contre les substituts. Chaque bouteille de Lager Pilsener O'Keefe est bouchée avec une couronne telle qu'illustrée ici — voyez-y quand vous en achetez.

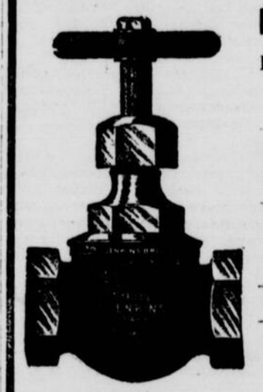
La Bière Légère dans la Bouteille Claire

254

Agent à Montréal: JAMES MORLEY,
34 Rue St-Benoit. Tél. Main 932

FERRONNERIES GENERALES

FOURNAISES DE TOUTES SORTES



Fournitures Générales pour Aquedues

VALVES

ENGINS A GAZOLINE

Gros et Détail.



I. L. LAFLEUR, LIMITEE,
362-366 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL.

Mar. sam.

DOMINION MEDICAL INSTITUTE

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

206 Boul. Saint-Laurent Montréal.

Notre expérience nous permet de garantir la guérison de la SYPHILIS. Ecrivez pour un livret traitant des maladies vénériennes, inclure 5 cents en timbres pour frais de poste.

151-jno

LE CLUB ST-JACQUES

Le club des raquetteurs St-Jacques, fera une sortie demain soir. Tous les membres sont priés d'être présents.

CLUB DE LA GAIETE CANADIENNE

Assemblée générale mercredi, 24 courant pour affaires très importantes et sortie avec dames vendredi 26 du courant. Départ de la salle 2098 Saint-Jacques ouest à 8 heures précises.

CHEZ LE FRANC RIEUR

Grandes courses du club de raquettes le Franc Rieur, lundi soir. Le départ se fera à 8 p.m. de la salle du club coin Notre-Dame et Charlevoix. Une médaille en or a été offerte par le président, M. O. Paquette.

LIGUE DES MARCHANDS DE FER

La deuxième série des parties de la ligue de ferronnerie en gros a eu lieu avant-hier soir, au patinoir Victoria. Les joueurs furent encouragés par une foule très gaie et très enthousiaste. Les arbitres eurent la tâche très facile.

Les Canadian Fairbanks-Morse, ainsi que les Thos. Robertson et Frothingham Workman se partagèrent les honneurs de la soirée. Les premiers en battant leurs adversaires par 5 à 0, les seconds par 2 à 0, les troisièmes aussi par 2 à 0. Les joueurs qui ont participé à ces joûtes, sont les suivants:

Thos. Robertson (2)		Starke-Seybold Ltd (0)
Binnie	Buts	Moore
Rowe	Points	Courteau
Lancaster	Couverts	Lamont
Thibeault	Avants	Déry
Thompson	Avants	Williamson
D. McKeown	Avants	DeGrappré
R. McKeown	Avants	Miller

Referee—Riddle.
Juge du jeu—Highland.

2ème partie

Can. Fairbanks-Morse Co (5)		Jas. Walker Hardw. Co. (0)
Desourdy	Buts	Larivière
Davidson	Points	Dufresne
Aspinall	Couverts	Morin
Bennett	Avants	Hadley
Bethune	Avants	Morin
Higland	Avants	Trempe
McMullen	Avants	Ouimet

Referee—Foley.
Juge du jeu—Curran.

3ème partie

Frothingham Workman (2)		Larivière Incorp. (0)
McCoy	Buts	Lamothe
Lowe	Points	Constant
Fairfield	Couverts	Marchand
Brown	Avants	Duhamel
Warren	Avants	Sénécal
Crowley	Avants	Leclaire
Clément	Avants	Champagne

Referee—Curran.
Juge du jeu—Farrell.

QU'EST-CE QUE POLLY PRIM ?

EKERS'

L'inconvénient dans les lagers importées, c'est qu'elles manquent de corps. La



bien que n'étant pas une lager pesante, est pleine de saveur

LAGER

Vous favorisez votre propre ville quand vous faites usage de la Ekers

The National Breweries Limited.

DUNLOP
Traction Tread

Une autre opinion:

"J'ai voyagé avec le Traction Tread de Dunlop au-delà de 2,000 milles, et il est encore comme neuf."

Voyez votre Homme de Garage.

CHASSEURS

expédiez-nous vos

FOURRURES

et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES
LIMITED
134-136 RUE McGILL
MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

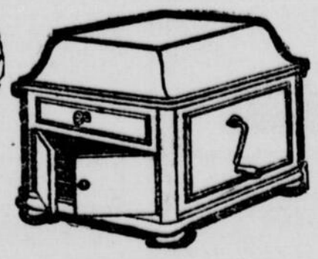
LE Fameux Victrola

SANS RIVAL

VIVANTE RÉALITÉ

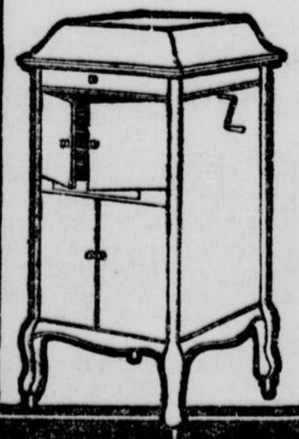


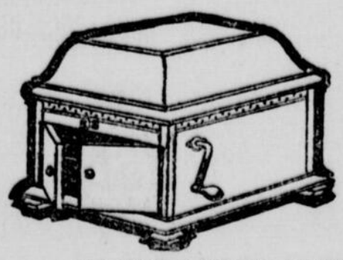
Victor-Victrola VIII, $52
Chêne



Victrola XIV, $200.
Acajou ou chêne

Victor-Victrola X, $100.
Acajou ou chêne





Victor Victrola

Pensez donc que vous pouvez faire chanter chez vous Caruso, Melba, Tetrazzini et tous les plus grands artistes du monde chaque fois que cela vous plait, grâce au Victrola. Ou si vous préférez vous pouvez entendre les plus habiles comédiens, la musique ravissante des plus célèbres fanfares et orchestres, ainsi que la plus nouvelle et la meilleure musique du jour, tout cela au moyen des REGISTRES VICTOR sur le Victrola. En vente chez les marchands de partout, $20 en montant. Paiements faciles si désiré.

Allez l'entendre aujourd'hui dans un de nos magasins.

EMILIO DE GOGORZA, baryton, 12 pouces, $2.00, en français.

74,329 — Patrie, Air du Sonneur, (My Native Land), (The Bell Ringer Air), Paladilhe.

EDMOND CLEMENT, ténor, — 10 pouces, $1.25, en français.

64225 — (1) Bergère légère (2) L'adieu du matin, Pessard, 12 pouces, $2.00, en français.

74,258 — Manon, le Rêve, (The Dream), (acte 2.) Massenet.

UNE AUTRE VALSE CHANTEE, par Marsh, 10 pouces, 90c.

LUCY ISABELLE MARSH, soprano.

60,002— Valse amoureuse, en français, Ferandy-Berger.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED,
415 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, Près Mansfield.
483 RUE SAINTE-CATHERINE EST, Près Saint-André.

Victor and Berliner

VOUS LE RECONNAITREZ PAR CECI

Le detroit actif mais plus faible

LA MATINEE A LA BOURSE

Les deux valeurs dont les spéculateurs ont suivi avec le plus d'intérêt ce matin les fluctuations ont été le Detroit United Railway et le Dominion Steel.

En raison des appréhensions que l'on a toujours au sujet du résultat probable d'un vote, le stock du Detroit United a été plus faible à la suite d'un assez grand nombre de réalisations. Les transactions ont porté, pour cette valeur, sur plus de 500 parts jusqu'à midi.

Après avoir coté 70 au début de la séance, le Détroit s'est vendu à 69 7-8 puis à 69 1-2 ; vers midi il se vendait à 69.

Le Dominion Steel, à la suite aussi de ventes nombreuses de réalisation, a faibli un peu. Il avait ouvert à 60 5-8 et à midi cotait 60 1-4.

Le Quebec Ry a perdu aussi un peu de terrain. Il s'est vendu pendant la matinée à 52. Il a été très peu actif.

Le Cement a été assez ferme de 29 3-4 à 29 5-8, le Toronto Ry s'est maintenu à 135, le Shawinigan s'est vendu à 125 3-3 puis à 125 ; à midi, il cotait de nouveau 125 3-4. Le Pacifique Canadien était ferme à 231 7-8, mais très peu actif ; le Rio s'est vendu à 113 1-4, le Richelieu et Ontario à 123 1-2, le Steel Co. of Canada, peu actif à 35, le Penman, négligé à 61 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 104, rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 23 janvier 1912.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
Am.Asbesto pfd			Mack Com		
B.R.Tel Co	147½	146	Mex.L.& P.		84
B.C.Pk.Cur	75	73	pfd		
" P.A.		91	Peun		70
" B		98	pfd		
B.Lake Asb.			M.L.H.& P.	195	194
pfd			Mon.Co.Co.		
Burt C.F.N.			M.Cot.Ltd	53	50
Can.Car.	64	61	pfd	104½	104
pfd	103½	163¼	Mt.L.& M.		
Can.Cem.	29¼	29¼	Mt.St.Ry.	226½	221
pfd	90¾	89	Mt.St'l.Wk		
Can.Cot.Ltd		116	pfd		
pfd		114	Mt.Tel.Co.	147	
Ca.Conver	38½	37	Nipissing..		6.37½
Can.C.Rub.		86	Nor.Ohio..		57
pfd			Nor.Ws.Ld.		
Can.G.Elec			Nors'l'& C	91	93½
Can.Fac..	232	231	pfd		94
C.Loco.Co.	21½	21	Ogilv.M.Co	127	125
pfd	88	87½			
Crowe.Res.	3.00	2.99	Otta.L.& P.	148½	118½
Det.Elec.Ry	69½	68¾	Paton Mfg	70	50
Dia.F.Glass		55	Penm's Ltd	61½	61½
Do.Can.Go	64¾	64	pfd		
pfd	104¾		Porto Rico		
D.Coal pfd	111¾		Quebec Ry	52¾	51
D.Iron pfd	104½	104	R.& O.Nav.	123½	123
Do.S.Corp.	60¼	60¼	Rio de Jan	113¾	113¼
Dom.Park	110		Rus.Ca.C.C	105	103
D.Tex.Com	68	67	Sao Paulo	136	135½
pfd			SawMas.C	29	
Dul.S.S.& A			Smt.Bag.C		80
pfd			pfd	102	
Duluthsup			Shawinig.		125
E.C.P.& P.C	43½	40	Sherw.Will	37	36
G.Mfg.G.C			pfd	95¼	94¾
pfd			Steel C.of C	35¾	35
dal.Elec.R.	165	151	pfd	89¾	
Havana E.			Toledo R.&		
pfd			Toronto Ry	134½	134½
Ill.Trac.pfd	90	89	Tooke Bro.	39¾	29
Int.Coal.Co			pfd	89	
pfd			Tr.City pfd		
Int.C.& C.			Twin City		105
Kamis.Ru			pfd		
Laur.Com.	153½	153	West.India		
L.of W.Co.	136	133	Winpg.Ry.	237	
pfd	122	121½	Windfut'ol		

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Rio—25 à 113 1-2
Rio Bds—10000 à 99 1-2
Power—60 à 194, 50 à 194 1-4, 50 à 194 1-2, 225 à 195, 25 à 194 3-4
Shaw.—25 à 125, 50 à 125 1-4
Crown—200 à 295
Cement Pf—7 à 90 1-4
Hoch Bk—2 à 165
Iron 1015 à 61, 156 à 61 1-4, 100 à 61 5-8, 150 à 61 3-8
Iron Pf—20 à 104
Cement—25 à 29 3-4.
Tex. Bds—2000 à 95 7-8.
Cement Bds—500 à 100 1-2.
Detroit—125 à 71 1-2, 25 à 71 3-8.
Rio Rts—109 à 3-4, 3 à 7-8, 25 à 5-8.
Steel—25 à 35 5-8.
C. D. Bds—600 à 84.
Ottawa—15 à 148.
Quebec—10 à 52 7-8.
S.S. Bds—300 à 100.
Scotia—12 à 182 1-2
Street—11 à 226.
C.P.R. Rts—1 à 7 7-8, 15 à 8, 10 à 7 3-4.
Penmans—20 à 60 1-2.
Mols Bk—10 à 207 1-4.
Mo. Cotton—85 à 16 1-4.
Toronto—72 à 135.
Roy Bk—25 à 224 1-4

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R.—25 à 231 7-8.
R. et O.—x25 à 122 1-2.
Mer. Bk.—300 à 200 1-4.
Cent. Bds—500 à 100 1-2.
Mer. Bk.—6 à 200 1-4, 3 à 200 1-2.
C. Rts.—805 à 295, 100 à 297 1-2, 25 à 294, 300 à 298, 100 à 299.
C. C. C. pf.—50 à 72.
C. P. R. Rts—258 à 7 3-4, 74 à 8, 14 à 7 7-8.
Coal pf.—25 à 111 1-2.
Bell Tel.—10 à 147.
S. W. pf.—50 à 94 1-2.
Laurentide—15 à 156.
Illinois—10 à 90 1-4.
Cott. pf.—25 à 104.
E. T. Bk.—4 à 208.
P. Rico—125 à 76 1-2, 50 à 76 3-8.
C. L. D. Bds—500 à 99.
Iron—175 à 60 5-8, 100 à 60 1-2, 12 à 60 3-4, 380 à 60 1-4, 10 à 60 3-8, 100 à 60 1-8, 50 à 60.
Ottawa—75 à 148 1-2.
Roy. Bk.—30 à 224 1-2.
Détroit—125 à 69 7-8, 50 à 70, 50 à 69 1-2, 25 à 69 3-8, 22 à 69 3-4, 50 à 69 1-8, 210 à 69.
Rio—50 à 113 1-4.
S. C. Bds—500 à 100.
Power—30 à 195, 25 à 194 1-2.
Toronto—20 à 135.
Scotia—25 à 93 1-2.
Que. Bk.—19 à 132.
Québec—90 à 52.
Rio Rts—178 à 5-8.
Penman—10 à 61 1-2.
Iron Bds—5000 à 94 5-8.
Cent. pf.—10 à 29 3-4, 100 à 29 1-2, 25 à 29 5-8.
Roy. Bk.—5 à 224 1-2.
Pen. pf.—100 à 86.
Cott. Bds—1000 à 81.
Cent. pf.—56 à 90 1-4.
Shawin.—45 à 125 3-4, 5 à 125.
Steel—50 à 35.

LE BRANDY PH. RICHARD

Possède ce bouquet exquis qui le fait apprécier des connaisseurs.

C'est un cognac pur, une eau de vie qui réchauffe et reconforte.

Laporte, Martin & Cie, Ltée, Agents. Montréal.

mar-jeu

A LA BOURSE DE NEW-YORK

Les valeurs les plus en vue étaient plus faibles ce matin. Les ventes du United States Steel ont été nombreuses, ce stock a perdu 1-2 p. Les valeurs Hill perdirent aussi du terrain; les cours du Northern Pacific et du Great Northern priv. fléchirent de 1-2 p.; l'Union Pacific perdit 3-8 p. Durant la première heure le marché fut fort et jusqu'à midi les tendances semblaient être nettement en faveur de la hausse.

Le Reading a été très fort. Il était ex-dividende 1 1-2 p. et a plus que regagné son dividende. Il a atteint facilement le cours de 158 1-4.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 104, rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 23 janvier 1912.

Noms des valeurs	Ouv.	12.30	Noms des valeurs	Ouv.	1230
Am.Cot.Oil			M.O.P.	40¾	40¾
Atchison	106	106⅛	N.Y.Cent.	108¾	108¾
Am.Car.Fy	....	....	N.Pacific	118¾	119⅝
Am.St.Fdy	....	....	Penn	126⅜	126⅜
Am.Smelt.	72	72½	Reading.	156¾	157⅜
Am.Sugar	....	....	Rock Island	24¾	24¾
A.B.S.	57⅜	57⅜	St.Paul	108¾	108¾
B.O.	105¾	106	Soo	133	133
B.R.T.	78¾	78¾	S.R.	28¾	28¾
Con.Gas	141	141	S.R.Pfd.	....	....
C.F.O.	72¾	73	S.Pacific	110⅛	110¾
C.P.R.	231¾	232	S.Railway	167⅜	167¾
Copper	64⅞	65¼	U.S.Rubber	47	47
C.L.	....	....	US.Steel	66	66⅝
Erie	31⅛	31⅝	Virg.Chem	....	....
Gt.Nor.Pf.	131	132	Wab'h pfd.	....	....
Lehigh Val	166	166⅝	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

LE CURB

Amg.Tob. 475 à 90, Butte Coaln 22 5-8 à 3-4, Buffalo 1 1-4 à 3-4, Brit. 4 1-8 à 1-2, Bay State Gas 1-2 à 9-16, Chicago Subway offre 1-8, Davis Daly 11-16 à 13-16, Dobbs 5-8 à 7-8, Dome Ext. 30 à 31, Ely Cons. 7-16 à 9-16, Foley 1-4 à 5-16, First Nat. 2 5-8 à 3, Daisy 12 à 15, Giroux 4 1-2 à 5-8, Greene Can. 8 7-8 à 9, Holl. 12 5-8 à 13 1-4, Insp. 10 3-8 à 1-2, Rubber 15 1-2 à 17 1-2, Kerr 2 3-4 à 7-8, Rose 3 11-16 à 3-4, McKinley 1 5-8 à 11-16, Mays Oil 20 à 25, Nip. 6 3-4 à 7, Nev. Utah 1-8 à 1-8, Ohio 3 3-16 à 7-8, Por. Cent. 3 3-8 à 3-4, Peer Gold 45 à 47, Preston 5 à 7, Big Dome 28 à 31, Ray Cons. 1 3-4 à 7-8, Rea 15-16 à 7-16, Standard Oil nouveau 363 à 69, Temiskaming 34 à 36, United Copper 1 1-4 à 3-4, West Dome 1-4 à 1-2, Yukon 3 3-8 à 7-16.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Apex Porcupine	8 1-2	10
Bailey	1 3-4	2 1-4
Beaver Cons.	41 1-2	43
Buffalo	135	160
Chambers-Fer.	10	11
City of Cob.	7	8
Cobalt Lake	27 1-2	28 1-2
Coniagas	700	725
Crown Reserve	295	300
Crown Chartered	8 1-2	12
Dobie		90
Dome Ext.	29	31
Foley O'Brien	24	26
Great Northern	10 1-4	11 1-2
Hollinger	13.00	13 25
Jupiter Mines	49	52
Kerr Lake	265	290
La Rose	365	380
McKinley Dar. Sav.	160	165
Moneta	17	19
Nipissing	660	670
North. Ont. Explor.	260	280
Pearl Lake	17	22
Peterson Lake	6 6 1-4	7
Porcupine Central	350	362 1-2
do Canada		85
do Gold (Vipond	47	
do Imperial	5 1-2	6
do Tisdale	3	5
Preston East Dome	6	6 1-2
Porcupine North	94	98
Rea Cobalt	140	146
Right of Way	6	6 1-2
Rochester	1 3-4	2 1-2
Silver Leaf	3	3 1-4
Standard Gold	15	17
Swastika	23	24
Temiskaming	34 1-2	35 1-2
Trethewey	75	100
Wettlaufer	79	85
West Dome	35	50

VENTES :
Standard—14 à 16.
Peddick—6 à 7.
Gould—3 à 14.
Achilles—à 30.
Southern—à 91.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Cie., 29 rue Hôpital.

BLE—Mai			
100 1-2	100 5-8	3-4 100 3-8	100 5-8 3-4
BLE—Juillet			
94 5-8	94 3-4	94 1-2	94 3-4
MAIS—Mai			
66 1-8	66 1-8	65 7-8	65 7-8
MAIS—Juillet			
65 3-4	65 7-8	65 5-8 3-4	65 5-8 3-4
AVOINE — Mai			
49 3-4	49 3-4	49 1-2	49 5-8
AVOINE—Juillet			
45	45 1-8	45	45 1-8
PORC —			
Mai	1600	1600 1597	1597
LARD—			
Janv.	905	907 905	907
COTELETTES —			
Janv.	840	840 840	840
Mai	862	862 862	862

HORS LISTE

Stock	Offre	Dem.
Belding-Paul Com.	32	34
do Pfd.	89	93
Breweries Pfd.	92	94
do Bds.	102	103 1-2
Canadian Power	46	47
do Bds	78	77
Hillcrest Com.	29	33
do Pfd.	78	80
Hollinger	13.00	13.05
Lachine 5 p.c. Bonds	103	103 1-2
Mex. North. Power	21 1-2	22
do Bds	63	65
Price Bros. Bds	85 1-2	86
Spanish River	35 1-2	36 1-2
Street Debentures	82 1-2	83 1-2
Tramways Stock	45	46
Wayagamack Com.	35 1-4	36 1-4
do Bds	70	72
West. Can. Power	57 3-4	58
Stares Warf	40	43

VENTES :
Corticilli Silk—1 à 33.
Hillcrest Pfd—20 à 78.
Can. Power—25 à 46, 5 à 46 1-4.
Mex. North. Power—25 à 21 3-4.
Tramway—30 3-5 à 46, 3 à 45 1-2.
Debentures—6 à 83.
Tramway & Power—25 à 34 1-2, 25 à 31.
Wayagamack Bds—100 à 72.
West. Can. Power—5 à 58.

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les signataires du bulletin de présentation de M. Georges Vandelac sont: MM. Hector Beaudry, marchand en gros; Arthur Mignault, médecin; F. Guérin, détective; R.-O. Grothé, manufacturier; Charles Beauchesne, boucher, Paul Jubinville, marchand; Ludger Goulet, manufacturier; M. Hughes, employé civique; John Stuart, H. Meunier, bourgeois; Z. Meunier, épicier; Maxime Daoust, agent d'immeubles; C.-E. Beaudoin, boucher, F.-X. Vézina, marchand; Pierre Lauzon, rentier; Alexis Dessane, voyageur de commerce; Wilfrid Hotte, marchand; Firmin Hotte, marchand; Romuald Hotte, marchand; Armand Lalonde, comptable; Raoul Brunet, boucher; Camille Thouin, hôtelier; Martin Landes, commerçant; J.-A. Paiement, épicier; Arthur Legault, épicier; Pierre Legault, commis; Philippe Scott, entrepreneur peintre; Isaïe Charbonneau, bourgeois; P. Désormeau, forgeron; Cléophas Maisonneuve, rentier; D. Mignac, serrurier; Damase Filion, contracteur maçon; Ovila Collerette, contracteur maçon; Alphonse Laverdure, cigariste; Jos. Whitney, Sylvain-A. Larose, J.-B. Boudrias, H. Desjardins, marchand; E. Lesage, commis; Philippe Chevalier, voiturier ;J.-A. Vinet, A. Labelle, peintre; D. Guenette, épicier; Jos. Poirier, L. Paré, P. Lacroix, forgeron; F. Létourneau, Alphonse Laroche, marchand-tailleur; E. Charron, épicier; Louis Sigouin, bourgeois; Jos. Thériault, boucher; C.-G. Raza, charpentier; J. E. Bouvier, N.P., et plusieurs autres.

M. GEORGES MARCIL ET LE TRAMWAY

M. l'échevin Marcil, qui se croit capable de forcer la Compagnie du Tramway à vendre 12 billets pour 25 cents, aurait dû travailler en ce sens lorsqu'il était maire de Notre-Dame de Grâces.

Pourquoi n'a-t-il pas alors demandé des conditions plus à l'avantage de ses électeurs?

Comment se fait-il, aujourd'hui, que le tramway n'accepte pas de billets pour le trajet de Notre-Dame de Grâces à Montréal?

Quand M. Marcil était le premier magistrat de cette municipalité, il n'est jamais entré en pourparlers avec la Compagnie pour que ses électeurs soient placés sur le même pied que les citoyens de Montréal. Ils ne font que cinq voyages en ville, pour 25 cents, tandis que, dans les centres de la ville, on peut en faire six.

Cet état de choses n'est guère équitable, et M. Marcil n'a pas paru s'en apercevoir quand il présidait aux destinées de Notre-Dame de Grâces.

S'il n'a pas obtenu des concessions si raisonnables, comment réussira-t-il à changer les clauses d'un contrat passé en 1892 entre la ville de Montréal et la Compagnie pour un terme de trente ans, et qui n'expirera qu'en 10 ans, à savoir en 1922. 278—1

DEUX DE PLUS

L'Association des Citoyens appuie MM. Stroud et Morin.

A une réunion du comité exécutif de l'Association des Citoyens, tenue hier après-midi, il a été décidé d'appuyer les candidatures de M. Victor Morin dans le quartier centre et de M. Daniel Stroud, dans le quartier St-Joseph.

Des délégations représentant l'échevin Monahan et son concurrent, M. Elie, pour le quartier St-Gabriel furent reçues. Aucune décision ne fut prise cependant, étant entendu que les amis des deux candidats chercheront à en arriver à un arrangement.

NOUVEAUX DIRECTEURS DE LA CANADA LIFE CO

M. Robert Stuart et M. H.-A. Richardson ont été choisis.

TORONTO, 23 — Le nombre des membres du bureau de direction de la Canada Life Assurance Company s'est augmenté de deux hier. Le premier de ces deux membres, est M. Robert Stuart, vice-président de la Quaker Oats Company et directeur de la Canadian Bank of Commerce ; c'est un des hommes d'affaires les plus avantageusement connus de Chicago.

Le second est M. H. A. Richardson, gérant général de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, bien connu comme l'un des plus habiles banquiers du Canada.

LA VICE PRESIDENCE DE LA BANQUE D'EPARGNE

M. H. Markland Molson est élu par les directeurs.

L'Hon. J. Aldéric Ouimet, secondé par M. H. Markland Molson, a proposé hier, à une assemblée régulière du bureau des directeurs de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, que l'Hon. sénateur Robert MacKay fût nommé vice-président en remplacement de M. Michael Burke, décédé.

L'Hon. sénateur déclina cet honneur en alléguant qu'il lui était impossible de consacrer tout le temps requis à la responsabilité des devoirs qui incombent à la charge de vice-président. L'Honorable sénateur MacKay proposa ensuite la nomination de M. H. Markland Molson comme vice-président et ce choix fut ratifié à l'unanimité.

LE CREDIT FRANCAIS

Il est toujours le premier du monde. —Une émission de $100,000,000 couverte 30 fois en deux heures.

La dépêche suivante se passe de tout commentaire :

PARIS, 21 janvier—La souscription publique à l'émission de deux millions d'obligations communales, de 250 fr. à 3 p.c. avec lots, du Crédit foncier de France, a eu lieu aujourd'hui.

L'émission a été couverte trois fois à Paris en deux heures de temps.

LE PETROLE EST PLUS CHER

NEW-YORK, 23 — Hier la Standard Oil, de notre ville, a annoncé une hausse de 25 points dans le prix du pétrole raffiné ; le pétrole en caisse se vend maintenant à $9.35 le gallon ; en bidons à $4.35 et en barils à $7.85. Quant au pétrole brut, son prix est maintenant de $1.45 le baril.

RECORD DE M. L'ECHEVIN GEORGES MARCIL

Reponse à M. l'échevin L.-A. Lavallée.

Monsieur l'échevin Georges Marcil, candidat à la mairie, a fait plus, durant son terme que l'échevin L.-A. Lavallée durant douze ans qu'il est à l'hôtel de ville.

Monsieur l'échevin Georges Marcil a proposé au Conseil que Messieurs les Commissaires devront poser comme base de tout nouveau contrat avec la Montréal Street Railway : 10 billets pour 25c.

L'échevin Marcil a contribué à abaisser la qualification foncière de Notre-Dame de Grâces de $5,000 à $1,000, et il est maintenant en train de l'abolir complètement à Montréal.

L'échevin Lavallée n'est ni pour, ni contre l'abolition de la qualification—il se tient, comme toujours, sur la clôture—il craint de perdre des votes chez les propriétaires ou les locataires.

L'échevin Marcil étant convaincu que dans les meilleurs intérêts de la ville de Montréal, on devrait plutôt songer à augmenter le pouvoir d'emprunt que de le réduire, a-t-il que propose l'échevin Lavallée :—

1o.—Parce que réduction veut dire augmentation inévitable de l'évaluation et des taxes.

2o.—A cause des progrès immenses de la Ville et de la quantité énorme de travaux publics à exécuter.

Monsieur Marcil propose donc que le conseil prenne en considération l'opportunité de l'augmenter, mais avec restriction à l'effet qu'aucun emprunt ne se fasse sans fonds d'amortissement et que le produit de ces emprunts ne puisse être employé que pour des travaux permanents, dont le coût serait remboursable, capital et intérêts, en petits versements annuels par les propriétaires bénéficiés—de sorte que la chose n'affecterait pas du tout le revenu de la ville ou la taxe ordinaire, la ville ne faisant que financer le coût de ces travaux.

La proposition Lavallée de réduire le pouvoir d'emprunt fut passée au conseil à la vapeur, et malgré que le maire avait à peine prononcé le mot "carried", l'échevin Marcil était sur ses pieds avec son amendement, mais il fut déclaré hors d'ordre. Avant de s'asseoir il demanda un privilège qui n'est jamais refusé à aucun échevin, celui d'inscrire sa dissidence, mais on lui refusa même ce privilège. Entr'autres les échevins Emard et Dandurand se trouvèrent dans le même cas, puisqu'ils se déclarèrent plus tard ouvertement contre cette réduction. Il est faux que l'échevin Marcil ait voté pour la réduction du pouvoir d'emprunt parce qu'il n'y eut pas de vote pris sur la question.

Au sujet des taxes proportionnelles, M. l'échevin Marcil a toujours combattu dans le conseil pour que la taxe pour les travaux publics soit plutôt basée sur la valeur des propriétés que sur le nombre de pieds de front.

Au sujet de la construction du pont de l'Est, M. l'échevin Marcil a fait de nombreuses démarches auprès du gouvernement d'Ottawa et il a eu la satisfaction de voir l'honorable Ministre des Travaux Publics déclarer sur sa plateforme, à ses côtés, au Monument National, que, connaissant l'initiative, l'esprit d'entreprise et l'énergie de Monsieur Marcil, que si celui-ci était élu maire de Montral et se rendait à Ottawa avec un projet pratique et montrant que la ville de Montréal est prête à faire sa part, il userait de son influence dans le cabinet, pour que le gouvernement fédéral fasse sa large part de façon à assurer la réalisation de ce beau projet.

Qu'est-ce que l'échevin Lavallée a fait durant ses 12 années au conseil pour promouvoir ce projet ou n'importe quel autre grand projet ; si ce n'est l'annexion, à des conditions stupides et onéreuses de quartiers créés par l'échevin Marcil lui-même?

Lorsque l'échevin L. A. Lavallée ou ses représentants disent le contraire aux assemblées ou dans les journaux, ils mentent sciemment et publiquement.

A LONDRES

A l'ouverture marché irrégulier, puis les cours fléchirent et à midi, ils étaient de 1-8 à 5-8 au-dessous de ceux de la clôture d'hier à New-York.

A BERLIN

A la suite de nombreuses ventes de réalisation, le ton général de la Bourse était faible, les cours ont fléchi pendant toute la journée mais le marché a été morne dans l'après-midi.

A PARIS

Le marché était ferme à l'ouverture ce matin; il a clôturé lourd.

ELECTIONS MUNICIPALES ET REFERENDUM

Avis public est par les présentes donné que, le 1er février prochain, les électeurs devront non seulement voter pour élire un maire et des échevins, mais qu'ils devront en même temps dire s'ils sont, oui ou non, en faveur de l'abolition de la QUALIFICATION foncière. Des bulletins spéciaux seront fournis aux électeurs pour cette fin, lorsqu'ils se présenteront aux polls pour donner leurs votes.

L. O. DAVID,
Officier Rapporteur.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 22 janvier 1912.

LA SECURITE DU CANADA--- COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE.

Avis est présentement donné que la première assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue le mardi 13 février prochain, à 10.30 du matin, au Siège Social de la compagnie, Edifice de l'Imperial Bank, rue St-Jacques, coin McGill, Montréal, Qué., dans le but d'élire un bureau de direction pour l'année suivante et de transiger des affaires d'ordre général.

Par ordre
GEORGE WHITTAKER,
Sec.-trésorier
278-2

En Vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure.
Dans l'affaire de
THE AMERICAN DRESSING COMPANY, LIMITED, MONTREAL, QUE
En liquidation

Avis est par le présent donné qu'une feuille de dividende a été préparée dans cette affaire, et est ouverte pour contestation jusqu'au 12 de février 1912 après laquelle date, s'il n'y a pas d'opposition, nous procéderons à la paye de telles réclamations de dividende enregistrées et colloquées.

WRIGHT & KINGAN,
Liquidateurs conjoints.
Bureau, 34 Edifice Guardian.
Montréal, 22 janvier 1912. 278-1

Montréal, 29 décembre 1911.
No 221—Cour Supérieure, Montréal.
De Adeline Bergeron, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Jacques Perreault, imprimeur du même lieu, demanderesse judiciairement autorisée à ester en justice vs le dit Jacques Perreault, défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée ce jour.
Montréal, le 29 décembre 1911.
RODIER & ARCHAMBAULT,
Procureurs de la demanderesse.
3-9-16-23-30-6

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 18417.
M. Crocker, demandeur vs. N. Metzner, défendeur. Le 2ème jour de février 1912, à 2 heures de l'après-midi, au No 107 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en malle et contenu.
Conditions: Argent comptant.
W. W. SMITH,
H. C. S.
Montréal, 20 janvier 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 12167. Honoré Lafonde, demandeur vs Eugène Regimbald, défendeur.
Le 2ème jour de février 1912, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 1040, rue Ste-Emélie, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.
Conditions: argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H. C. S.
Montréal, 22 janvier 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 22787. E. Tremblay, demandeur vs L. Robitaille, défendeur.
Le 2ème jour de février 1912, à 10 heures de l'avant-midi au No 420 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles-meublants, etc.
Conditions: argent comptant.
O. BOURNE, H. C. S.
Montréal, 23 janvier 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 22489. Nathan Cramer, demandeur vs Neil Dreer, défendeur.
Le 1er jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 540 rue St-Antoine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano et ménage.
Conditions: argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 22 janvier 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 12166, Honoré Lafond de vs Wilfrid Mongeau, défendeur.
Le 2ème jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 15 rue Palm, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.
Conditions: argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H. C. S.
Montréal, 22 janvier 1912.

PREMIERE PUBLICATION EN FRANCAIS SUR LES VALEURS CANADIENNES

Nous venons de réunir en volume la première série d'études publiées en français sur les valeurs Canadiennes.

Ces diverses analyses contiennent des détails très complets sur les principales compagnies dont les valeurs sont inscrites sur la " Bourse de Montréal."

Ce livret devrait être entre les mains de tout capitaliste canadiens-français.

Parmi les compagnies analysées dans cette publication, se trouvent:

Dominion Steel Corporation, **Canada Cement Co.,**
Dominion Textile Company, **Montreal Cottons, Ltd.,**
Ogilvie Flour Mills, **Nova Scotia Steel & Coal,**
Canadian Car & Foundry, **Laurentide Paper Co.**

Sur une demande par écrit à un de nos bureaux, nous en ferons l'envoi gratis d'un exemplaire.

McCuaig Bros & Co.

Membres de la Bourse de Montréal.

17 RUE ST-SACREMENT, MONTREAL.

Ottawa, Sherbrooke, Granby, Sorel, Danville.

The Royal Trust Coy

107, rue St-Jacques
Montréal

CAPITAL:

Capital entièrement payé $1,000,000
Fonds de Réserve . . . $1,000,000

Bureau des Directeurs

Très Hon. Lord Strathcona et Mount-Royal G.C.M.G. Président.
Sir Edward Clouston, Bart. Vice-président.

Sir H. Montagu Allan, Sir W. C. Macdonald, R. B. Angus, Hon. R. Mackay, Y. Baumgarten, A. Macnider, E. W. Greenshields, H. V. Meredith, C. M. Hays, David Morrice, C. R. Hosmer, James Ross.
Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.
H. Robertson . . . Gérant.

Voutes de Depots de Sûreté

Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue St-Jacques, MONTREAL.
M-Jno

DeGASPE BEAUBIEN

INGENIEUR
Installation Hydro-Electrique
112 rue St-Jacques, MONTREAL
195-m-j-s



L'UNION

Cie D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,
Siège Social: Paris, France.
Capital entièrement souscrit Frs. 10,000,000.
Fonds de réserve Incendie Frs. 22,070,782
Total des sinistres payés jusqu'au 31 décembre dernier 1910 Frs 392,500,000
Primes nettes en 1910: Frs 23,259,207
SUCCURSALE CANADIENNE
84 rue Notre-Dame-O., Montréal.
Directeur pour le Canada :
MAURICE FERRAND
Les sinistres seront réglés sur place sans en référer à la direction et conformément aux usages locaux.
84-ma-s-jno

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le Guide de l'Inventeur qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, Edifice de la Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal.
M-J-S-

Nous avons toujours à nos étables un grand nombre de

CHEVAUX

de toutes marques. Chevaux de trait et chevaux de route, aussi un équipage de poney. Nous avons aussi à vendre robes, harnais et voitures de toutes sortes. Consignations sollicitées. Ventes privées en tout temps.

J. E. CHARLEBOIS
ENCANTEUR
567 RUE ST-PAUL, 53 ST-HENRI.
Tél. Main 3269. MONTREAL.
259-jno



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédé uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Roy

ETOURDISSEMEMT, MAL DE TETE, PARESSE DU FOIE ET DES INTESTINS

La migraine: Tenez-en responsable le foie paresseux, en un amas de nourriture mal digérée dans les intestins, ou un estomac malade. Les matières empoisonnées, au lieu d'être expulsées, sont absorbées dans le sang, et quand le poison atteint les tissus délicats du cerveau, il y cause une congestion et ces maux de tête étourdissants, accompagnés de battements et de mal de cœur.

Les Cascarets font disparaître la cause de l'indisposition en stimulant le foie, en faisant circuler le poison et en purifiant le sang. Les femmes qui sont particulièrement sujettes aux migraines, souffrent sans raison, car elles peuvent se guérir promptement, avec les Cascarets. En un prenant un le soir, vous vous éveillerez bien le lendemain matin; une boîte de 10 cents éclaircira le cerveau et régularisera la santé pour plusieurs mois. Et n'oubliez pas les enfants; leur petit intérieur a aussi besoin d'un bon nettoyage, sans violence. Les enfants prennent avec plaisir les Cascarets, parce que ceux-ci ont bon goût et qu'ils ne donnent pas de coliques.

Cascarets

REGULARISENT L'ESTOMAC, LE FOIE ET LES INTESTINS, ONT BON GOUT. NE CAUSENT NI COLIQUES NI INDISPOSITION.

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

De la Boîte Usual Boites De 25c et 50c

Chez tous les Pharmaciens

LAIT EVAPORE BORDEN

MARQUE PEERLESS

Pour Gâteaux, Poudings et Desserts.

Chez tous les Epiciers—5c et 10c la boite

WM. H. DUNN AGENT

RETRAITE D'UN CAPITAINE

Le capitaine A. Perrier, qui vient de se retirer de la brigade du feu de notre ville, après 21 ans de service, a été pendant dix-huit ans attaché au poste No 4, sis au Carré Chaboillez. Il est Agé de 47 ans et malgré ce dur travail de 21 ans, durant lesquels il a failli plusieurs fois perdre la vie, il semble encore être en parfaite santé et n'avoir rien perdu de sa vigueur et de son courage. Il était entré dans le département du feu, le 12 mars 1891.

GRAND BAL MASQUE

Bien que depuis quelque temps, l'Amicale des Artistes, par l'initiative de son président, M. Delbé, nous ait habitués, chaque mois, à une succession de fêtes aussi amusantes que variées, nous sommes en mesure d'affirmer que le premier grand bal masqué, organisé pour les fêtes du carnaval, dépassera en splendeur tout ce qui a pu être fait jusqu'à présent.

L'orchestre, dirigé par M. E. Desjardins et le contrôle de la salle, confié à M. Dubuisson offrent une double garantie de succès.

Rien, en un mot, n'a été épargné pour donner à cette fête un cachet artistique et intéressant de premier ordre.

LE CONSEIL PRIVE SE PRONONCERA

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23.—Le gouvernement fédéral refuse de désavouer la loi de la Législature d'Alberta confisquant une partie du dépôt de sept millions de dollars de l'"Alberta & Great Waterways Ry Co." L'affaire sera maintenant plaidée devant le Conseil Privé d'Angleterre.

CE QUI VOUS FATIGUE

SI FATIGUE QUE LE SOMMEIL MEME NE VOUS REPOSE PAS

Il y a dans le sang du poison qui peut être chassé par les

PILULES DU DR CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Vous fatiguez. Ce n'est que naturel, que vous travailliez du cerveau ou des muscles. Mais quand une nuit de sommeil ne vous repose pas, c'est que quelque chose va mal.

La vie ressemble à un feu. Quand les cellules nerveuses sont consumées par l'activité de la vie et le travail, il reste dans le système de la cendre sous forme de matières de rebut empoisonnées. Ce sont ces poisons qui donnent naissance aux sensations de fatigue.

Rien ne chasse aussi rapidement ces poisons comme les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elles stimulent le foie, règlent les intestins et donnent une nouvelle vigueur aux nerfs.

Elles purifient le sang et expulsent les matières de rebut qui entravent les organes digestifs. Les maux de tête et la constipation disparaissent, l'appétit revient, la digestion s'améliore, et de jour en jour vous vous sentez mieux.

Une simple boîte de Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, valant 25c, vous convaincra de la rapidité et de la certitude avec laquelle ce grand remède nettoie les organes filtrateurs et excrétoires, et ramène tout le système digestif à son état normal. Une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto. 278-1

LA REPRISE DE MANON A L'OPERA

La musique de Puccini ne saurait jamais nous laisser indifférent et cette œuvre délicieuse qu'est "Manon", reprise même pour la quatrième fois, a provoqué des enthousiasmes aussi vibrants qu'à ceux de la première, chez un auditoire considérable. Les deux œuvres maîtresses de Massenet et de Puccini n'ont de commun que le nom; c'est dire que l'intrigue, les procédés de composition, le génie musical, n'ont rien de commun ni dans l'une ni dans l'autre. "Manon", de Massenet a des courtisans et des adulateurs incorrigibles; "Manon", de Puccini, a également autour d'elle toute une cour de beaux cavaliers. Disons que pour nous, l'une et l'autre nous plaisent.

Il serait vain de dire que Mmes Ferrabini et Colombini ont mieux chanté que d'habitude et qu'ils ont remporté un triomphe plus grand que jamais. Mieux vaut dire que "Manon" de Puccini leur fut un autre succès, à eux et à leurs camarades, MM. Nicoletti et Stroesco.

Ce soir, on répète "Carmen" en soirée de gala organisée par les étudiants de Laval.

Jeudi, on donne le "Chemineau" et vendredi "Louise." C'est la dernière semaine de la saison d'opéra. La troupe partira en tournée la semaine prochaine. Elle s'en va d'abord, à Québec.

ILS SONT MARIES DEPUIS 77 ANS

MERIDEN, Conn., 23. — Mercredi prochain, M. et Mme Dominique Belleville célébreront le soixante-dix-septième anniversaire de leur mariage.

M. et Mme Belleville sont nés à Maskinongé et se sont mariés le 17 janvier 1835. Ils sont les seuls survivants des quarante personnes qui ont assisté à la cérémonie.

M. Belleville a d'abord été cultivateur, puis charpentier. En 1871, le couple est allé s'établir à Hingdale, N.H., avec ses sept fils et cinq filles et, l'année dernière, il venait à Meriden, où il demeure chez une de ses filles, Mme Georges A. Delphy.

Il reste aux deux jubilaires sept enfants, vingt-sept petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants.

M. Belleville est Agé de 98 ans et sa femme a à peu près le même âge.

A PROPOS DE LA COUR JUVENILE

Sous le titre "Judge may fine Court," un de nos confrères a fait paraître un petit article, où il relatait des paroles du juge Choquet, au sujet de la Cour Juvénile pour comparution de jeunes prévenus devant une autre cour. Le juge Lafontaine, rencontré hier, a déclaré au représentant de la PATRIE, que ni samedi dernier, ni la semaine précédente, il n'avait vu des cas semblables devant lui.

Le juge Choquet, interviewé par nous, a déclaré que les paroles rapportées étaient fausses, et que jamais il n'avait voulu dire ce qu'on lui a attribué.

Samedi, en revenant de chez le juge Beaudin, le juge Choquet rencontrait quelqu'un qui lui demandait ce qu'il en était au sujet de la Cour Juvénile. Le juge lui répondit que la Cour Juvénile étant formée, d'ici à l'installation de ce tribunal, ON A LE DROIT d'émaner des mandats contre les jeunes délinquants, MAIS ON N'A PAS LE DROIT DE FAIRE COMPARAITRE ces derniers. Quant à vouloir punir d'amende le président de la Cour de comparution, cela est faux. Le journal qui a relaté ces faits, dit le juge Choquet, a dû être mal informé.

LA MALADIE DU COMTE D'AEHRENTHAL

VIENNE, Autriche, 23.—La maladie du comte d'Aehrenthal, le ministre des affaires étrangères, a compliqué la situation créée par les récentes attaques faites contre lui et sa politique. Elle retarde les explications qu'on attend anxieusement.

Le marquis Johann de Pellavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Constantinople, le remplacera temporairement au ministère des affaires étrangères.

FEU ZENON LAZARRE

M. Zénon Lazarre, ancien membre de l'Union Belge, est décédé dimanche à l'âge de 51 ans, à sa demeure, 45 rue Vitré Est. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à sept heures, en l'église St-Jacques.

SIROP DU DR. FRED. DEMERS

Pour les Enfants

Toujours le même depuis 20 ans, le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants, dépôt, 309a R. St-Denis, Montréal. 164—Ma-jno

OBSEQUES DE VITALIEN PAQUIN

Hier matin, ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste, les obsèques de M. Vitalien Paquin, décédé vendredi dernier. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé G.-E. Boileau, vicaire à St-Louis de France, et beau-frère du défunt, M. l'abbé Armand Paiement, et le Père Roy, M. S.-J., assistaient le célébrant comme diacre et sous-diacre. L'orgue était touché par Madame A. Boucher, et le chœur de chant, sous la direction de M. J.-A. Boucher, rendit la messe funèbre de Perreault et de Casadimi. Les solistes furent Messieurs Villeneuve, Briere et Beauchamp.

Conduisaient le deuil Messieurs Evariste Paquin, Dr N. Paquin, frères du défunt; M. le notaire Boileau, beau-père, l'abbé G. Boileau, G. Pilon, Ch. Sénécal, J.-B. Legault, W. Wilson, Ant. Boileau, A. Paquin, E. Boileau, notaire, Isidore Boileau, R.-P. Boileau, F.-X. Boileau, I. Boileau, J.-B. Meloche, J.-N. Brunette, L. Allaire, Ludger Paquin, L.-J. Boileau, Adélard Cardinal, Philadelphe Cardinal, parents du défunt.

Un imposant cortège de personnes suivait le corbillard, nous avons au passage relevé les noms suivants: MM. J. Berthiaume, D. Bourbonnais, Ald. Pilon, J.-P. Boyer, B. Charbonneau, Anselme Lavallée, de St-Lin, L. Deslauriers, J. Lafleur, J.-N. Archambault, M. Marcoux, D. Mireault, T. Lenoir, A. Gravel, A. Pilon, J. Albert Courtemanche, O. Lenoir, T.-A. Grothé, C. Beauchesne, E.-D. Ladouceur, Jos. Beauchamp, L.-T. Faguet, M. Joseph et Armand Malchelosse, F. Maretti, T.-A. Poupart, Charles Dubuc, Clovis Favreau, E. Théorêt, J.-S. Langevin, épicier, A. Jasmin, J.-N. Legault, A. Théorêt, J.-A. Chauvin, Dr Barrette, H. Chartrand, A. St-Jules, W. Déziel, E. Dagenais, Clovis Gauthier, G.-A. Séguin, H. Labelle, D. Durocher, Alphonse Boileau, Ph. Landry, F.-C. Larivière, O. Martineau, P.-G. Rowan, Alex. Hogue, A.-D. Plante, l'échevin N. Leclaire, P. Nuckle, E. Bernier, Eug. Hogue, F. Proulx, N. Mainguy, Zénon Meunier, Albert Dutour, et une foule d'autres.

COURRIER POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et les pays étrangers fermeront cette semaine aux heures suivantes:

xMardi, le 23—6 p.m., Olympic.
Mercredi, le 24—7.30 a.m., La Savoie.
xMercredi, le 24—6 p.m., La Savoie.
xxVendredi, le 26—7.30 a.m., Philadelphia.
Vendredi, le 26—10.30 a.m., Tunisian.
Vendredi, le 26—6 p.m., Carmania.

x Les lettres peuvent être mises à la poste jusqu'à 6 p.m., les autres matières pourront l'être avant 5 p.m.

xx Les colis seront expédiés par ce bateau, la dernière malle étant à 9.30 a.m., Vendredi.

Les lettres pour les malles ci-haut mentionnées devront être mises à la malle à la station B environ 15 minutes et à la station C environ 30 minutes avant les heures de fermeture indiquées plus haut.

x Les matières enrégistrées fermeront à 3.15 p.m.

x Les lettres recommandées pourront être mallées 45 minutes avant la fermeture de la malle.

HEMORROIDES GUERIES A DOMICILE

Soulagement rapide. — Paquet d'essai envoyé gratis par la poste à tous, dans une enveloppe ordinaire

Les hémorroïdes sont une maladie redoutable, mais facile à guérir si vous vous y prenez comme il faut.



Une opération chirurgicale est dangereuse, cruelle, humiliante et inutile.

Il y a un autre moyen sûr d'être guéri—sans douleur, sûrement et privément chez vous — c'est d'employer le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes.

Nous en envoyons un paquet d'essai gratis à tous ceux qui écrivent.

Il vous soulagera immédiatement. Il vous démontrera le caractère inoffensif, sans douleur de ce grand remède et vous mettra sur la voie d'une parfaite guérison.

Alors vous vous en procurerez une boîte ordinaire dans n'importe quelle pharmacie, à 50 cents, et souvent une boîte guérit.

Exigez ce que vous demandez.

Envoyez votre nom et votre adresse à la Pyramid Drug Co., 421 Pyramid Building, Marshall, Mich., et vous recevrez gratis par le retour du courrier le paquet d'essai dans une enveloppe ordinaire.

Association St-Jean-Baptiste de Montréal, Caisse Nationale d'Economie

L'assemblée générale annuelle des membres de la "Caisse Nationale d'Economie" aura lieu au Monument National, vendredi prochain le 26 janvier courant à 8 heures p.m. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée et procéder aux affaires de la Caisse.

Il est entendu que la présente assemblée est convoquée pour être ajournée au mardi le 27 février prochain, à 8 heures p.m. précises au Monument National suivant la demande faite par les membres à l'assemblée annuelle de 1906.

Par ordre,
ARTHUR GAGNON
Administrateur
23-24-25

SIR CHARLES SE RETABLIT

La vitalité extraordinaire du vieil homme d'Etat canadien étonne tous les médecins de Londres.

LONDRES, 23—L'état de la santé de Sir Charles Tupper s'est amélioré continuellement depuis dix jours —Le vieil homme d'Etat peut maintenant se lever tous les jours pendant quelque temps. Il converse joyeusement avec les personnes qui vont le voir sur toutes les questions du jour.

Le rétablissement de Sir Charles Tupper qui est Agé de 91 ans, est un véritable phénomène qui étonne tous les médecins de Londres. La vitalité de l'ancien ministre canadien est un sujet d'émerveillement général.

COURRIER DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, 23.—Mtre J. Nicol, avocat, représentant M. D. B. McLennan, de Scotstown, vient d'enrégistrer une requête en cour supérieure, demandant la déqualification du Maire Mooney et des conseillers M. A. MacKenzie et G. F. Roy, de Scotstown.

La requête du demandeur est basée sur le fait que les mis en cause auraient effectué certains travaux, pour le compte de la municipalité, et qu'ils auraient été payés pour ces travaux.

—La Société Agricole du Comté de Wolfe, No 1, a fait comme suit le choix de ses officiers et directeurs pour l'année courante: Président, R. A. Oughtread; vice-président, E. J. Weston; sec.-Trés., T.E. Evans; Directeurs, F. L. Baillargeon, H. Stacey, Louis Hébert, Joseph Déprés, C. C. Rolfe, James B. Hooker, A. C. Rolfe, E. J. Westman, C. Guy Bishop, A. A. Bishop, R.A. Oughtread.

—A la réquisition de M. E. O. Baldwin, de Coaticook, Mtre J. Nicol, de Sherbrooke, vient d'intenter une poursuite contre Michael Knights en réclamation de $10,000 de dommages-intérêts, pour injures verbales.

Le présent litige est survenu à la suite des élections municipales à Coaticook.

L'APPAREIL BARREYRE

M. A. Barreyee a fait l'autre après-midi, au parc Lafontaine, avec son traîneau à hélice aérienne, de nouvelles et fort intéressantes expériences. Cette fois, M. Barreyre a pu prendre avec lui un voyageur, l'hon. juge Gervais et M. Obalski, ingénieur, assistaient à ces expériences, et ont félicité le constructeur.

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE SAUVENT LA VIE D'UN ORPHELIN

Dans une déclaration signée elles disent comment un cas désespéré fut guéri par la Father John's Medicine

Parmi les enfants que nous soignions il y avait un pauvre orphelin de huit ans qui avait été mal nourri, qui avait de la difficulté à respirer, qui toussait, avait la diarrhée, l'indigestion et avait de fréquents vomissements. Les sœurs qui en avaient le charge ont consulté trois médecins différents, et tous déclarèrent que le cas était incurable, disant que les bons soins étaient le seul soulagement qui pouvait lui être donné, et qu'il était inutile de le soumettre à un nouveau traitement.

Une sœur reçut d'une amie une bouteille de Father John's Medicine en présent; elle commença immédiatement à en donner au petit garçon et au bout d'un mois et demi, sa santé s'était tellement améliorée qu'il n'était plus le même; on pouvait à peine le reconnaître. Maintenant il va à l'école et il partage tous les plaisirs de ses compagnons — chose qu'il n'avait jamais pu faire auparavant.

C'est donc avec le plus grand plaisir et la plus grande satisfaction que les sœurs recommandent la Father John's Medicine.

(Signé),

LES SOEURS
DE LA PROVIDENCE
Hospice Auclair,
Montréal, Canada.

La Fin est Proche

La Grande Distribution Gratuite de Prix de La "Patrie" se terminera à Minuit, SAMEDI LE 27 JANVIER.

PLUS de 100 PRIX

seront décernés aux gagnantes.—SEREZ-VOUS L'UNE D'ELLES?

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Dernier Coupon a été publié Mercredi, le 17 Janvier

Ainsi donc, vous ne pouvez obtenir des votes maintenant qu'en obtenant des abonnements à la PATRIE. Comme vous le voyez par le tableau publié ci-contre, ces votes sont octroyés généreusement et il vous sera facile de les obtenir.

Tous les coupons, pour être valides, devront être en notre possession avant 8 heures du soir, MARDI, LE 23 JANVIER. A partir de mardi, le département de la Distribution de Prix sera ouvert chaque soir jusqu'à 8 heures, et nous recevrons les abonnements des candidates qui ne pourront se présenter dans la journée.

Le concours se terminera précisément à minuit, samedi le 27 janvier 1912. Assurez-vous que vos abonnements et vos bulletins de votes pourront nous être remis ou nous être mallés avant cette heure. N'attendez pas au dernier jour pour envoyer vos votes et vos abonnements. Envoyez-les au plus tôt. Faites vos remises par lettres recommandées afin qu'elles ne soient pas perdues ou retardées.

Les votes et les abonnements peuvent être remis ou mallés jusqu'à la dernière minute. Après demain, tous les votes, au lieu d'être publiés dans le journal ou de vous être retournés, seront déposés dans une boîte de scrutin, qui sera fermée à clef et scellée, et ces votes resteront dans cette boîte jusqu'au décompte final.

Lors du décompte final, qui aura lieu à une date qui sera annoncée sous peu, des juges absolument désintéressés briseront les scellés et vérifieront le décompte des votes, sauvegardant ainsi les intérêts de chaque candidate. Les noms des juges seront publiés bientôt.

Après mercredi, les votes ne seront pas changés dans la liste des candidatures et les employés du Département de la Distribution de Prix ne compteront plus de votes car tous leur temps sera consacré à recevoir les abonnements des candidates.

TABLEAU DES VOTES

Valeur des Bulletins Spéciaux.

TROISIEME PERIODE - DU 15 JANVIER AU 27 JANVIER

Nombre de votes qui seront accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition quotidienne de "LA PATRIE."

3 mois	$ .90	800
6 mois	1.75	1,700
12 mois	3.50	4,000
24 mois	7.00	10,000

Nous n'accepterons pas d'abonnements pour moins de six mois dans la ville de Montréal.

EDITION HEBDOMADAIRE :

1 an	$1.00	1,000
2 ans	2.00	2,500

En outre de ces votes accordés pour chaque abonnement ancien et nouveau, nous accorderons 25,000 votes pour chaque série de CINQ NOUVEAUX ABONNEMENTS A L'EDITION QUOTIDIENNE D'UN AN, pendant toute la durée de cette campagne. Ces abonnements devront être envoyés par série de cinq et non séparément pour donner droit à ces votes supplémentaires.

Ce tableau de votes ne sera pas changé, et aucune offre spéciale ou extraordinaire ne sera faite pour les votes.

Un prix sera donné à chaque candidate qui aura rapporté au moins dix nouveaux abonnements quotidiens d'un an, jusqu'au 27 janvier 1912, et qui n'aura pas gagné l'un des autres prix.

$12,000 EN PRIX

2 Voitures Automobiles de Tourisme "Overland"

Avec Accessoires Complets, d'une valeur de $1,350 chacun.

Achetées chez Wm. J. O'LEARY & Co., 36 rue Récollet, et exposées au Garage Impérial, 7 rue Berthelet.

Une de ces Voitures Automobiles sera donnée comme Premier Grand Prix dans la ville de Montréal, et l'autre comme Premier Grand Prix dans le territoire hors de la ville de Montréal.

8 PIANOS "NEW-SCALE WILLIAMS", valeur de $450 chacun, achetés de Hurteau, Williams & Co., Ltd., et exposés à leurs magasins, 316 Ste-Catherine Est, et 589 rue Ste-Catherine Ouest.

8 MANCHONS ET ETOLES EN VISON, valeur $150, achetés de Fairweathers Ltd., et exhibés à leurs magasins, 487 Ste-Catherine Ouest.

8 BAGUES ORNEES DE DIAMANTS, valeur $110 chacune, achetées et exhibées chez H. Birks & Sons, Ltée, 16 Carré Phillips.

8 MONTRES ET BRACELETS OR, 14 carats, 15 Rubis, valeur $56.

8 MONTRES EN OR, 14 carats, avec Bracelet en Cuir et boucle en Or, valeur $40.

2 Pianos-Automatiques "New-Scale Williams" D'UNE VALEUR de $850 Chacun,

Achetés chez HURTEAU, WILLIAMS & CIE., Ltée, et exposés à leurs magasins, 316 rue Ste-Catherine Est, et 589 Ste-Catherine O.

Un de ces Pianos sera donné comme Deuxième Grand Prix dans la ville de Montréal, et l'autre comme Deuxième Grand Prix dans le territoire hors de la ville de Montréal.

8 MEDAILLONS EN OR, 14 carats, Peridots, Perles et Rubis, avec collier en or, valeur $23.

8 COLLIERS EN OR, 14 carats, ornés de perles, valeur $18.

8 BRACELETS EN OR, 14 carats, valeur $17.00.

8 MEDAILLONS-EPINGLETTES avec chaine en Or, 14 carats, valeur $16.

8 BAGUES ornées de cinq pierres perles orientales montées et serties Or 14 carats, valeur $13.

8 ASSORTIMENTS DE TROIS EPINGLETTES ornées de turquoises et de perles Or, 14 carats, valeur $12.

8 EPINGLETTES avec Peridots et perles, Or 14 carats, valeur $11. — Tous les bijoux ont été achetés et sont exhibés chez H. BIRKS & SONS, LTEE, 16 Carré Phillips.

Une Femme Exempte l'Opération

Etant Guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Elwood, Ind.—" Vos remèdes m'ont guérie et je n'ai pris que six bouteilles de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'étais malade depuis trois mois et étais incapable de marcher. J'ai souffert tout le temps. Les docteurs me disaient que je ne pourrais pas redevenir bien sans une opération, car je pouvais à peine supporter des douleurs dans le côté, spécialement du côté droit et dans le bas de ma jambe droite. Je commençai à me sentir mieux dès l'instant que j'eus pris une bouteille seulement du Composé, mais continuai d'en prendre, craignant d'arrêter trop tôt." —Mrs. Sadie Mullen, 2728 N. B. St., Elwood, Ind.



Pourquoi les femmes sont-elles prêtes à risquer les chances d'une opération, ou traîner une existence maladive et misérable, perdant les trois-quarts de la joie de vivre quand elles peuvent trouver la santé dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham?

Depuis trente ans, il a été le remède par excellence pour toutes maladies féminines, et il a guéri des milliers de femmes qui souffraient par exemple d'infirmités telles que déplacements, inflammation, ulcération, tumeurs fibreuses, irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, indigestion, et prostration nerveuse.

Si vous avez le plus petit doute que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham peut vous soulager, écrivez à Mrs. Pinkham, à Lynn, Mass., pour avoir des conseils. Votre lettre est absolument confidentielle, et les conseils gratuits.

Pilules du Dr Martel Pour les Femmes

Les Meilleures Depuis 19 ans

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée. Leurs résultats sont prompts et permanents. En vente dans toutes les pharmacies. 26G m-J-à-jms.

CONTRE les EXCES de FATIGUE

Quand vous êtes fatigué à l'excès, que vous ressentez des douleurs dans toutes les parties du corps, que vous êtes fiévreux, mal en train, sans appétit, avec douleurs de tête, manque de sommeil, prenez un ou deux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE



et tout cet excès de fatigue se dissipera complètement et comme par enchantement; vous vous sentirez à nouveau frais et dispos, plein de force et d'énergie.

Cher Monsieur Gauvin, Vos cachets m'ont rendu souvent de grands services, non seulement pour mes maux de tête, mais encore contre le surmenage. J'en ai toujours à portée de la main. Veuve, A. N. Thibaudeau, Montreal.

En vente partout: 25 cts la boite. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

HEMORROIDES GUERIES à la Maison par la Nouvelle Méthode d'Absorption

Si vous souffrez d'hémorroïdes saignantes, cuisantes, internes ou protubérantes, envoyez-nous votre adresse, et je vous dirai comment vous guérir chez vous par le nouveau traitement d'absorption; j'enverrai aussi ce traitement gratis à l'essai, avec des références de votre localité, si vous le voulez. Soulagement immédiat, et guérison radicale assurés. N'envoyez pas d'argent, mais parlez aux autres de cette offre. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, Boîte P., 44 Windsor, Ont. 2-11-23

PARIS, 23. — L'aviateur Jean Verrept, avec deux passagers s'est élevé à une altitude de 3,526 pieds, à Senlis, département de l'Oise. — C'est là le record du monde.

LA VIE PLAISANTE

HISTOIRE VRAIE — Les touristes, par suite d'une panne d'auto, ont dû s'arrêter dans un petit patelin. Il est tard, le soleil est couché et nos voyageurs en feraient volontiers autant.

Ils se dirigent vers la seule auberge du pays, laquelle se distingue des autres maisons par la présence de deux bancs vermoulus, à droite et à gauche de l'entrée.

A leur approche, l'hôtelier s'est précipité.

—C'est pour des chambres, dit l'un des voyageurs.

—Très bien, j'ai de quoi vous accommoder.

Et, suivi de ses clients, il pénètre dans l'auberge, s'empare d'un bougeoir, monte l'escalier qui grince sous ce poids insolite et pousse la porte d'une chambre.

Nos chauffeurs, non sans quelque méfiance, jettent un coup d'œil sur la vaste pièce carrelée au fond de laquelle un vieux lit d'acajou jauni verni se gonfle sous l'épaisseur d'un édredon de couleur indécise. Mais l'un des chauffeurs a aperçu, aux rayons de la bougie, des points suspects sur un mur.

—Est-ce que ce ne sont pas des punaises ? interroge-t-il, en désignant du doigt les points en question.

Et l'aubergiste de répondre le plus gravement du monde :

—Battez voir des mains. Si ça s'envole, c'est des mouches. Si ça ne bouge pas, c'est des punaises !

MOTIF SERIEUX — Comment Durand peut-il épouser une fille idiote ?

Ah ! mon cher ! c'est un mariage de raison !

NOUVELLES DE CARTIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

CARTIERVILLE, 23. — Jeudi dernier, assemblée spéciale du conseil municipal et nomination du maire, M. Frédéric Joron, réélu; F. O. Grothé, entrepreneur, pro-maire.

—Samedi, le 20, eut lieu le tirage terminant la vente des billets au profit d'une œuvre paroissiale. La cérémonie commença à 9 heures. Assistance nombreuse, résultat financier $70, gagnant, M. Gédéas Dépatie.

—M. Stanislas Ouellette, depuis très longtemps ici, vient de vendre sa dernière propriété au village pour $9,000, et il doit nous quitter au printemps. C'est un citoyen charitable, toujours en avant pour le progrès.

VICTOIRES DES SOCIALISTES

LE BALLOTAGE D'HIER EST TOUT A LEUR AVANTAGE. CENT SOCIALISTES DANS LE PROCHAIN REICHSTAG.

BERLIN, 23. — Les socialistes, après les résultats du ballottage possèdent 99 sièges. Les partis de la gauche ont gagné 33 sièges, ce qui rend douteuses les chances du gouvernement à garder le pouvoir.

Les socialistes ont élu 27 membres et ont un total de 99; les conservateurs alliés en ont élu 11; total 63; le centre 5, total 107; les radicaux 17, total 34; les libéraux 16, total 41.

L'événement le plus sensationnel de l'élection d'hier a été la victoire des socialistes dans Cologne "La Rome Allemande" qui avait été sans interruption en la possession de l'empire. Les socialistes ont manqué d'enlever les jeunes districts de Berlin par 9 voix; un radical y a été élu.

FEU MATHEW NEILSON

M. Mathew Neilson, un des ingénieurs civils les mieux connus du Canada, est décédé dimanche en sa demeure, au No 52 Avenue Arlington, à Westmount, à l'âge de 59 ans, après trois mois de maladie.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui et la dépouille sera transportée à Kingston où aura lieu l'inhumation. Une épouse et un fils lui survivent.

FEU M. ED. BEAUDIN

(Spécial à la PATRIE.)

GRANDE RIVIERE, 23.— M. Edouard Beaudin est décédé le 12 courant, à l'âge de 94 ans. Il laisse cinq fils: trois aux Etats-Unis, (Léon, Philippe et Arthur), et deux à Grande Rivière (Joseph et Georges). Ce dernier est conseiller depuis 40 ans et maire depuis 17 ans.

NOCES D'OR A MATANE

(Spécial à la PATRIE.)

MATANE, 23.—M. Alexandre Desjardins et son épouse ont célébré leurs noces d'or par une grand'messe d'action de grâces.

Malgré la furieuse tempête qui sévissait, ces alertes vieillards ont parcouru une longue distance pour venir aux pieds des autels remercier le Seigneur.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie aux jubilaires.

LA MUNICIPALITE EST RESPONSABLE

UN REGLEMENT SOUMETTANT UNE COMPAGNIE A CERTAINES OBLIGATIONS NE LIBERE PAS LA CORPORATION VIS-A-VIS DES CONTRIBUABLES.

La cour de révision a décidé, dans une cause de Mme Emma Bassford contre la "Laurentide Pulp Company", que la passation d'un règlement municipal soumettant une corporation à certaines obligations ne donnait pas un recours en dommages-intérêts aux citoyens, dans le cas d'inexécution de ses obligations par cette corporation.

La corporation municipale de Grand'Mère avait adopté un règlement obligeant la compagnie "Laurentide Pulp Company" à l'entretien de certains trottoirs. La demanderesse avait fait une chute et s'était blessée sur ces trottoirs et elle réclamait des dommages-intérêts de la compagnie.

La cour de révision a renvoyé l'action et a décidé qu'un règlement municipal comme celui qu'on invoquait pouvait bien obliger une corporation vis-à-vis de la municipalité, mais ne l'obligeait pas vis-à-vis des citoyens. L'action aurait dû être dirigée contre la municipalité, qui, elle, aurait pu appeler la compagnie en garantie.

M. JOSEPH ELIE

Réélu pour la troisième fois maire de la paroisse de Baieville.

(Spécial à la PATRIE)

BAIEVILLE, 23 — M Joseph Elie, vient d'être, pour la troisième fois, ré-



M. JOS. ELIE, qui vient d'être réélu maire de la Paroisse de Baieville.

élu maire de la Paroisse de Baieville par acclamation.

FEU E.-E. NORMANDIN

On apprendra avec regret la mort de M. Ed.-Ernest Normandin, arrivée à Longueuil, samedi, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 37 ans seulement.

Le défunt, qui était le fils unique de M. Edouard Normandin, ancien maître-boulanger, était très bien connu et estimé dans tout le comté de Chambly, et sa disparition ne manquera pas de laisser beaucoup de regrets. Il était le neveu de M. Bruno Normandin, ex-maire de Longueuil. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h. 15.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

LE VOL A LA CANADIAN EXPRESS

WINNIPEG, 23. — Le mystère qui entourait le vol de $6,000 à la Canadian Express Co., à Winnipeg, a été enfin éclairci, par l'inspecteur des détectives Stodgill. Vendredi soir, Chs. Verrall, un boucher bien connu, a été arrêté comme complice de George Powers.

On a trouvé dans des traversins, qu'il a fallu découdre, la somme de $1,770. Cette somme jointe à celle de $400 prise sur Powers, forme le montant total de l'argent comptant, volé, le reste se composant de chèques et billets, qu'il était impossible aux voleurs de négocier.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 23. — Les funérailles de Mme Veuve Joseph Dufresne, née Emilie Girard, ont eu lieu à la Cathédrale, à 9 heures du matin, vendredi, le 19 courant, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

La cérémonie funèbre fut très imposante. Le chant de la messe des morts fut rendu par un chœur composé d'amis de la famille

LA FAIBLESSE, LE MAL QUI AFFLIGE GENERALEMENT LA FEMME

Les PILULES ROUGES

TOUJOURS LE REMEDE QUI LA GUERIT

Le mal qui se généralise le plus chez la femme, c'est bien la faiblesse. Certaines gens vont même jusqu'à dire que c'est une mode de bon ton, qu'une femme forte ne serait pas dans le "mouvement."

Bien que trop commune de nos jours, la faiblesse féminine ne constitue pourtant pas l'état normal de la femme. C'est un mal auquel il faut remédier et les Pilules Rouges, depuis nombre d'années, l'ont toujours combattu avec succès. Des milliers et des milliers de femmes ont éprouvé les effets salutaires de ce remède, ont été guéries.

Pourquoi toutes celles qui sont faibles et malades n'imiteraient-elles pas l'exemple de leurs devancières ? Pourquoi toutes celles qui souffrent aujourd'hui: les anémiques, les dyspeptiques, celles qui ont à se plaindre d'irrégularités de troubles nerveux, de maux de tête, de douleurs dans les membres et du beau mal; pourquoi ces personnes épuisées et découragées n'essaieraient-elles pas, à leur tour, les Pilules Rouges ?

Tonique universel et remède souverain dans toutes les maladies féminines, les Pilules Rouges guérissent positivement, car elles sont faites spécialement pour rencontrer les besoins de la femme d'aujourd'hui. A ce propos, voici quelques témoignages:

"Depuis quelque temps je ressentais les effets du surmenage que je m'étais imposé par des années de travail dans les manufactures. J'avais des étourdissements, des maux de tête, l'appétit manquait et les forces diminuaient beaucoup. Je n'avais plus le même courage qu'autrefois: les fatigues m'abattaient, les contrariétés m'irritaient. Ne possédant d'autres revenus que ce que m'apportait mon travail quotidien, je ne pouvais donc prendre les quelques semaines de repos qui m'auraient été si nécessaires, et je continuais de peiner chaque jour, de plus en plus misérablement. J'avais donc un désir ardent de recouvrer ma santé et, pour me soigner plus efficacement, j'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me prescrivirent les Pilules Rouges. Les effets bienfaisants de ce si précieux remède furent bientôt très apparents. Après l'emploi de quelques boites, je ne doutais plus que j'allais être guérie, l'appétit était revenu; la digestion allait bien; mes forces se doublaient enfin. En peu de temps j'avais repris mon ancienne activité, mon travail se faisait sans fatigue et j'avais le même courage, la même bonne humeur qu'autrefois. Je n'hésite pas à recommander les Pilules Rouges à toutes les femmes dont la tâche ardue et les fatigues de chaque jour ont brisé la santé. Elles y trouveront le salut comme je l'ai trouvé moi-même." —Mlle EXILDA COTE, 51 rue Cabot, Holyoke, Mass.

"Dans les premières années de mon mariage je souffrais d'une extrême faiblesse; je faisais mon ouvrage, mais c'était difficilement et en me reposant bien des fois. J'eus des douleurs dans le dos à cause de la faiblesse, puis du rhumatisme dans tous les membres. Après avoir essayé inutilement une foule de remèdes, j'eus recours aux Pilules Rouges. Les premières boites me soulagèrent tant que j'en continuai l'usage et en obtins ma guérison. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir pris les Pilules Rouges plus tôt."—Mme L. BOISJOLY, 249 rue Brébeuf, Montréal.

"Souffrant depuis plusieurs années, de douleurs de reins, mes forces ayant beaucoup diminué, les migraines, les maux de coeur étant venus se joindre aux autres douleurs, j'en étais rendue à ne plus pouvoir supporter cet état et je songeai à prendre les Pilules Rouges. J'avais souvent entendu parler de ces pilules; j'avais lu dans les journaux les témoignages de beaucoup de femmes guéries et je connaissais même plusieurs personnes qui devaient à ce remède le retour de leur santé. J'aurais pu employer plus tôt les Pilules Rouges, je n'aurais bien sûr pas si longtemps souffert, mais comme font la plupart des femmes, j'ai été négligente, j'ai pris pour des bagatelles les premiers malaises, j'ai cru qu'ils disparaîtraient sans y faire attention et c'est ainsi que j'en suis venue à souffrir de tout moi-même. Les premières boites de Pilules Rouges m'ont fait tout de suite du bien. Je sentais cette lourdeur, cette langueur continuelle qui m'écrasaient, se dissiper; plus de vie animait tout mon être, les douleurs diminuaient sensiblement, les forces redoublaient et bientôt j'eus la joie de posséder ce que je désirais: un bien-être général, des forces suffisantes, un appétit régulier et une souplesse des reins et de tous mes membres."—Mme NARCISSE OUELLETTE, 266 rue Rivard, Montréal.

"Une forte grippe m'avait continuellement tenue au lit pendant des semaines et avec des soins je m'étais un peu remise. La maladie cependant, pour s'être adoucie, semblait vouloir m'obséder plus longtemps. Une fièvre brûlante m'accablait tout le jour, rien n'avait pu la dissiper et des points de côtés m'obligeaient à l'immobilité. J'étais si faible que je ne faisais rien; je n'en avais d'ailleurs pas le courage. Je négligeais tout, je n'avais plus le goût de l'ordre et la vie de ma famille était toute désorganisée. Le malade espère toujours, quelque grave que soit son état; aussi, lorsqu'on me parla des Pilules Rouges et de leurs si merveilleux effets, je m'en fis acheter quelques boites que j'employai avec confiance. Ma faiblesse, qui avait résisté à divers traitements, n'a pu résister à l'action tonifiante des Pilules Rouges. Tout de suite je me suis sentie plus forte. J'ai naturellement continué ce bienfaisant traitement et j'ai le plaisir d'affirmer qu'il m'a refait une santé nouvelle."—Mme A. HAMEL, 87 rue Orange, Manchester, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules portant le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les enfants preurent pour avoir le Castoria de Fletcher

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VERITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY 77 MURRAY STREET NEW YORK CITY



HYPNOTISME

Voulez-vous posséder ce pouvoir étrange et mystérieux qui charme et fascine les hommes et les femmes, influe sur leurs pensées, contrôle leurs désirs et vous rend maître suprême de chaque situation? La vie est pleine de possibilités pour ceux qui possèdent les secrets de l'influence hypnotique; pour ceux qui cultivent leur pouvoir magnétique. Vous pouvez apprendre chez vous à guérir vos propres maladies et les maux les plus habituels, à obtenir l'amitié et l'affection des autres, augmenter vos revenus, satisfaire vos ambitions, chasser de votre esprit les soucis et les ennuis, améliorer votre mémoire, surmonter les difficultés domestiques, donner les séances les plus surprenantes que l'on ait jamais vues et développer cette merveilleuse puissance magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles qui s'opposent à votre succès.

Vous pouvez hypnotiser les gens instantanément, avec la rapidité de l'éclair, vous endormir ou endormir toute autre personne à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, chasser les douleurs et les souffrances. Notre brochure gratuite vous dira les secrets de cette merveilleuse science. Elle vous explique comment vous pouvez faire servir cette puissance à l'amélioration de votre existence. Elle est approuvée sans réserve par les ministres du culte, des avocats, médecins, hommes d'affaires et par des dames de la haute société. Elle profite à tout le monde. Elle ne coûte rien. Nous l'envoyons gratuitement pour faire connaître cette institution. Demandez-la aujourd'hui.

NEW-YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dept. 469F., Rochester, N.-Y. 265-15

MAUVAISE CHUTE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Michael Sweeney, un citoyen de la rue Champlain, s'est infligé de graves blessures au crâne en tombant sur la glace, rue St-Louis. Aujourd'hui, son état est assez rassurant.

POUR NETTOYER LES BOISERIES (PEINTES OU NON)

IL N'Y A RIEN COMME



Old Dutch Cleanser

Voyez les directions complètes et nos nombreux usages sur la grande boîte à soupoudrer à 10¢

Il est plaisant de prendre des vues chez soi.

"At Home with the Kodak"

Vous apprend comme il est facile d'obtenir de bons résultats à l'intérieur, c'est la vie illustrée au Kodak.

Votre fournisseur vous en donnera ou nous vous en enverrons un exemplaire gratuitement.

Canadian Kodak Co., Ltd.

Bureau et Fabrique 582-592 rue King-O. TORONTO, CAN.

BAS ET CHAUSSETTES

Il y a une grande securité pour les clients en faisant laver leurs bas et chaussettes à la

TOILET LAUNDRY

"la buanderie qui connait son affaire"

car, pour tous ceux qui l'exigent, on répare ces articles proprement, sans frais, le prix du lavage restant le même; un centin la pièce.

425 RUE RICHMOND.

Tél. Up 3480. 21-25-27



Vitrines Show-Cases de toutes sortes. Demandez Catalogue et Prix

MONTREAL SHOW-CASE Co. 336-338 rue Craig-Ouest Tél. Main 2074. Montréal m-j-s

Frange de Fantaisie Pantoufles en Satin et Bas de Soie

Très bien teints et toute couleur que le permettra la couleur primitive.

British American Dyeing Company

Qui a obtenu la médaille d'or.

7 Téléphones et Bureaux 23-25-27



Montre à remontoir et bague GRATIS

Veritable montre américaine à remontoir et régulateur. Magnifique boîtier; chronomètre garanti; aussi bague avec pierre culminante, les deux gratis à quiconque vendra 24 boîtes de [illegible] à 10¢ chacune. Faites vendre la boîte. Quand vous les aurez vendues, envoyez nous $2.40 et nous vous enverrons notre cadeau et bague. Friend Soap Co., Dept. 309 Boston Mass. E U S

2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Jean Bon-Cœur

Par Léon Sazi et Georges Grison

Reproduction et adaptation autorisées par la Société de Gens de Lettres

47 (Suite)

Il avait en ce jeune homme qu'il employait entière confiance. Se serait-il trompé ? Malgré cet air franc et honnête, qui au premier abord séduisait, Jean Bon-Cœur n'était-il qu'un vulgaire dévaliseur des Halles, un membre de cette pléiade de maraudeurs et de vauriens qui hantent cet endroit ?

Le nombre encore restreint des avant-derniers petits verres n'était pas la lucidité de la pensée du maraîcher.

—Pourquoi faire ces provisions ?... demanda-t-il à Jean Bon-Cœur, en le regardant de ses petits yeux inquisiteurs... Tu as donc une famille ?

—J'ai une famille, ajouta celui-ci.

Après une courte hésitation, il ajouta :

—Et nous sommes bien pauvres... Nous n'avons pour vivre que les deux francs que vous me donnez.

—Alors, tu fais ici tes provisions? ... Il n'y a donc pas de marchands de légumes dans ton quartier ?...

—Si... mais je paie moins cher ici, en premières mains, ce qui n'est nécessaire.

—C'est juste, fit le père Guillot. Il réfléchit un moment, et le même soupçon le lancinant, il voulut en avoir le cœur net.

—Chez qui te sers-tu? demandait il.

—Un peu chez tous... répondit le jeune homme.

—Veux-tu me montrer ceux qui t'ont vendu ces légumes aujourd'hui

—Parfaitement, venez... c'est la première marchande de cette allée...

Le père Guillot et le compère maraîcher se dirigèrent du côté que désignait Jean Bon-Cœur.

En route, celui-ci, pressentant sans doute la secrète pensée du père Guillot, lui demanda:

—Mais, pourquoi voulez-vous connaître mes marchands?

—Pour leur dire de te faire meilleur compte désormais!...

L'excuse était acceptable. Jean Bon-Cœur l'agréa d'autant plus facilement qu'il était loin de soupçonner que le père Guillot allait jusqu'à le supposer voleur.

Arrivé devant la marchande, le père Guillot qui la connaissait...il connaissait tout le monde aux Halles... lui demanda à brûle-pourpoint.

—Vous avez vendu des légumes, aujourd'hui, à ce jeune homme?

La marchande, avant de répondre, tendit au brave homme sa large main, en s'écriant:

—Tê! c'est vous, père "mon vieux!"... Comment ça va?...

Puis, la poignée de main échangée, elle répondit:

—Vous me demandez, père "mon vieux" si j'ai vendu des légumes aujourd'hui à ce beau garçon-là?

—Oui!...

—Mais je lui en ai vendu aujourd'hui, et bien d'autres jours encore, pas vrai mon gars?...Même qu'il m'a dit qu'il avait fait avec des soupes à faire pêcher de gourmandise un saint de pierre!...

Ce renseignement suffisait au père Guillot.

—Bon!... ça va bien, la mère..... fit-il.

Et, se tournant vers Jean ?Bon-Cœur, il lui tendit les deux mains!

—Mon vieux... dit-il, pardonne-moi!

—Vous pardonner?... s'écria Jean qui ne comprenait pas...

—Oui, mon vieux,... Tu vois..... je crois que je bats un peu la breloque par moments... Comment, j'ai un brave garçon... comme toi... pour commis... et je vais... parce qu'il achète des légumes... je vais le croire capable de... penser que c'est un...

—Que je suis un... un quoi?...demanda Jean Bon-Cœur, anxieux.

—Un chapardeur!...

—Un chapardeur... moi!

—Oui, là... j'ai pensé ça... un moment... et ça me faisait bien de la peine...Aussi, mon vieux... pardonne-moi!... Je t'aime bien... tu sais... et croire que tu étais ça... Hé bien..... hé bien... ça m'a tourné le cœur...Je ne savais pas... tu comprends, que tu avais de la famille... fallait me le dire... ça serait pas arrivé..... Pourquoi que tu n'a rien dit?... Enfin, mon vieux, pardonne-moi... et viens prendre un petit verre...

Il entraîna de force Jean Bon-Cœur.

Là, on s'expliqua plus aisément.

Jean dit qu'il avait charge d'âme et quelle était son infortune, celle de la jeune femme et de la petite Mirette.

—C'est bon... s'écria le père Guillot... c'est bon. Si j'ai été un sot en pensant mal de toi, je vais réparer ça. D'à partir d'aujourd'hui, mon vieux... tu auras dix sous de plus... et tu prendras dans ma charrette ce qui te sera nécessaire... Quand je dis tu prendras... c'est une façon de parler. Je veux dire je te donnerai... parce que toi... avec tes scrupules, tu prendrais une carotte et un navet, et tu croirais que c'est abuser.

Ainsi fut fait. Depuis lors, le père Guillot, en arrivant, donnait à son commis, dans un panier, la provision de légumes nécessaire, et souvent parmi les herbes et les salades se trouvaient cachés quelques fruits.

Ce fut un apport nouveau dans la maison, car une partie de la nourriture était assurée de la sorte, et les dix sous supplémentaires augmentèrent considérablement les ressources du budget de la petite famille.

Une sorte d'aisance régnait donc dans cet intérieur naguère désespéré. On avait plus confiance maintenant en l'avenir.

Grâce au bon entendement des choses du ménage que possédait Lucie, on trouvait moyen de faire encore quelques économies qui venaient grossir petit à petit le budget des dépenses imprévues dont la jeune femme avait assumé toute la responsabilité.

Jean Bon-Cœur allait faire la provision de charbon, car il tenait absolument à ce que la cheminée fût constamment allumée... afin que Lucie, qui toussait chaque fois que le froid, l'humidité principalement, la frappait, ne fût pas saisie par une de ces quintes de toux qui la faisaient tant souffrir. De la sorte, dans la chambre de la jeune femme, une douce température demeurait constante, dont Lucie et Mirette sentaient le bienfaisant effet.

Novembre en effet était venu avec ses brouillards qui le matin emplissent les rues de Paris, comme d'une épaisse fumée. C'est à peine si vers midi ils se dissipent, et dès cinq heures du soir, les voilà reformés plus intenses encore.

Brouillards pernicieux, perfides, qui se glissent dans les poumons, les refroidissent, et sont la cause première de nombreuses maladies. Si l'on a appelé décembre le tueur de pauvres gens, à cause du froid qui emporte tant de malheureux, on peut bien dire que novembre avec ses brouillards est son terrible précurseur.

La terreur secrète de Jean Bon-Cœur était de voir Lucie reprise par sa toux, car il savait qu'en plus de la douleur ressentie par la jeune femme, il serait presque impossible de la soigner convenablement. Leur budget, si adroitement conduit qu'il fût, ne leur permettait pas le luxe d'une maladie, nécessitant un traitement de quelque durée.

Les quelques francs économisés étaient destinés, non au pharmacien qui vend si cher de si petites choses, toujours mauvaises à prendre, mais, dans les calculs de Lucie, devaient servir à acheter chez le mercier un peu de linge pour Jean Bon-Cœur, et surtout un tricot de laine qui lui tiendrait chaud.

Le pauvre garçon avait beau avoir du courage comme il en avait, son corps était plus habitué à la chaleur de l'Algérie qu'au froid de Paris, et Lucie l'avait vu, quelque effort qu'il fit pour le dissimuler, grelotter et claquer des dents comme un enfant qui souffre.

La jeune femme en attendant qu'on pût acheter ce tricot, lui avait, pour le soir, capitonné avec un vieux châle à elle une sorte de gilet mais elle savait bien que ce vêtement était insuffisant pour le garantir du froid.

Elle se doutait des souffrances qu'il endurait bravement, gaîment chaque nuit, pour gagner ses deux francs cinquante et sa provision de légumes.

Le petit verre... l'avant-dernier petit verre que le forçait à prendre le brave père Guillot le réchauffait bien un peu; mais la chaleur créée par l'eau-de-vie, si elle est rapide et énergique, n'est pas de longue durée et quand le sergent de zouaves après avoir quitté les Halles, revenait vers l'hôtel Pierre, malgré son pas accéléré de soldat, ou même son pas de course, il n'en arrivait pas moins absolument transi.

Aussi avait-elle soin de tenir prêt, pour quand il rentrait, un verre de vin chaud.

Jean Bon-Cœur, quelque attention qu'il fit, quelque précaution qu'il prit en regagnant sa chambre, était toujours certain d'entendre, quand il traversait le corridor, une petite voix, lui demander à travers la porte entrebâillée:

—Jean... Est-ce vous?...

C'était Lucie qui guettait son retour avec son breuvage réconfortant, Jean l'emportait dans sa chambre, et réchauffé, ragaillardi ne tardait pas à trouver un sommeil profond et réparateur.

La neige fit bientôt son apparition; le brouillard pernicieux fit place au froid plus aigu, mais moins dangereux. Néanmoins, Jean ne permettait pas à la jeune femme de sortir. Il ne voulait pas qu'elle allât patauger dans la boue glacée qui emplissait les rues.

Cependant, un jour qu'il avait bien gelé, il vit Lucie faire des apprêts de toilette inusités, et Mirette enveloppée, disposée à aller dehors.

—Nous allons sortir, dit la fillette toute contente.

—Sortir... fit Jean quelque peu surpris.

—Promener...

—Par ce temps?... Il gèle à pierre fendre.

—C'est vrai... répondit Lucie...mais le froid est sain, la rue est sèche... Nous ne courons d'autre risque que d'avoir le bout du nez rouge!... Ce désagrément ne doit pas nous empêcher de faire quelques courses absolument indispensables.

—S'il n'y a pas d'autre inconvénient que la rougeur du nez... s'écria Jean?... en riant... je ne m'oppose pas à la promenade.

—Tu viens avec nous... n'est-ce pas mon ami Jean?... demanda Mirette.

—Sans doute, si on veut de moi.

Lucie sourit... Elle avait un petit air mystérieux qui intriguait fort le jeune homme, et comme ils allaient sortir de la chambre, il la vit prendre rapidement dans le tiroir de la table quelque chose qu'elle glissa aussi vite dans sa poche.

Puis, toute joyeuse, pendant que Mirette tenant la main de son ami Jean sautillait de plaisir, elle ferma sa porte et se mit à descendre avec eux l'escalier en colimaçon.

Sur le pas de la porte de la rue, Jean se tournant vers elle lui dit joyeusement.

—De quel côté allons-nous mon colonel, car c'est vous qui dirigez la colonne: Par le franc droit?... Par le flanc gauche?...

Elle prit son bras et dit:

(A suivre)

QU'EST-CE QUE POLLY PRIM ?

PETITES ANNONCES

TARIF

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, 1c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité et toutes les annonces pour réclames non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire, 1 mois 28 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c. (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AIDE — Jeune homme de 19 ans, intelligent et actif, désirerait apprendre branche de commerce. S'adresser à 39A Lusignan ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6730). 275-3

APPRENTI — Jeune homme, canadien, désirerait apprendre le métier de chauffeur. S'adresser à 350 Comte ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 2..2

BOULANGER — Boulanger ayant ans d'expérience, demande emploi immédiatement. S'adresser à 695A Ave. Henri-Julien, autrefois St-Augustin ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 276-4

CHARRETIER — Jeune garçon demande position de charretier. S'adresser à 305 Dorion ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 278-2

CHARRETIER — Jeune homme de 20 ans, parlant les deux langues, demande position de charretier. S'adresser à 180 Ste-Elizabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

CHAUFFEUR de fournaises demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

CHAUFFEURS. Plusieurs bons chauffeurs demandent position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

COLLECTEURS — Plusieurs jeunes hommes demandent position de collecteurs — S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-2

COMMIS épicier ayant 3 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 602 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-3

COMMIS épicier ayant 2 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 294 Hamilton ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-3

COMMIS EPICIER parlant les deux langues, ayant 2 ans d'expérience demande position. S'adresser à 3212 Letang ou au bureau de placement de LA PATRIE. 277-2

COMMIS VOYAGEUR dans cartes postales, parfums etc., demande position immédiatement. S'adresser à 29 rue Poupart ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-3

COMMIS EPICIER — Plusieurs jeunes hommes demandent position de commis épiciers. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

COMMIS—Homme marié demande position dans la marchandise sèche ou chaussures—parle les deux langues, et possède références. S'adresser à 48 rue Poupart ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-3

COMMIS DE BUREAU — Français diplômé, 30 ans, ne parlant pas l'anglais, désire place de bureau, comme comptable, correction d'épreuves, vérifications de calculs. Possède de sérieuses références. Se contente d'un salaire modeste. S'adresser M. C. Bureau de Placement de la PATRIE. (6761). 277-3

COMPTABLE âgé de 24 ans, pouvant disposer de ses soirées, demande ouvrage le soir, soit pour tenir les livres pour marchands, correspondances ou autres, etc. Ecrire à Casier 1000-A la PATRIE. 222-jno

CONTREMAITRE MINEUR.— Un homme âgé de 32 ans, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, ayant 12 ans d'expérience comme contremaitre mineur, connait parfaitement tout ouvrage de mine; demande position comme tel; ou comme contremaitre journalier, accepterait aussi position dans une carriere. Mentionnez salaire donné. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 272-10

COUPLE sobre, de moyen âge, de bonne éducation, prendrait charge de la résidence d'un médecin ou autre homme de profession seul, pour le logement etc. S'adresser au bureau de Placement de la PATRIE. (6762) 277-2

COUTURIER — Couturier tailleur demande position. S'adresser à 473 Laurier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

CUISINIER — Cuisinier ayant 12 ans d'expérience demande position. S'adresser à 17 Ave. Cherrier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

CUISINIERE — Cuisinière demande position dans restaurant. S'adresser 1311 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

FILLE DE TABLE — Jeune fille parlant les deux langues demande position de fille de table dans restaurant. S'adresser A 64 Dorth Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

HOMME ayant 15 ans d'expérience dans les entrepôts demande position. Accepterait place d'expéditeur ou homme de magasin. Possède d'excellentes références. S'adresser à 18 Couture ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (6775). 262-3

EMPLOIS DEMANDES

DAME parlant les deux langues, demande position comme garde malade ou prendra charge d'une malaae. Dame C. H., 803 Logan. 278-3

DELIVREUR — Jeune homme de 17 ans, parlant les deux langues, demande position de délivreur. S'adresser à 221 Coursol ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

FEMME de journée demande ouvrag — S'adresser 365 Ontario Est. 276-3

FEMMES DE JOURNEE — Plusieurs bonnes femmes de journée demandent position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-2

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant à 45 1-2 Ste-Elizabeth, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 278-2

FILEUR ayant 5 mois d'expérience, demande position. S'adresser à 159 Marie-Anne Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-2

GARDE-MALADE ayant fait des études sérieuses, désirerait position permanente soit auprès d'une personne malade ou pour voyager avec personne malade, pourra s'éloigner. Ecrire Casier 376 "La Patrie". 276-3

GARDIEN — Jeune homme, parlant les deux langues, demande position de gardien de nuit. S'adresser à 142 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6782). 278-3

GARDIEN — Homme âgé parlant les deux langues demande position de gardien ou homme de confiance. S'adresser à 184 Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-2

GARDIEN — Homme de 37 ans, demande position de gardien, chartier ou ouvrage général. S'adresser à 45 1-2 Ste-Elizabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

GARDIEN — Homme parlant les deux langues, demande position de gardien. S'adresser à 21 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2.

GARDIEN — Homme parlant les deux langues, possédant d'excellentes références demande position de gardien de jour. S'adresser à 238 Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 278-2

COMMIS — Homme âgé de 35 ans, très expérimenté dans les marchandises sèches, parlant l'anglais et français, accepterait emploi quelconque. Références de première classe. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE (6780). 278-3

INGENIEUR — Ingénieur possédant certificat de 1ème classe, demande position S adresser à 344 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6774). 277-3

INGENIEUR stationnaire demande emploi. Possède 5 ans d'experience et de bonnes réfgences. Accepterait place de chauffeur en attendant. S'adresser à 1962 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6773). 277-3

JOURNALIER — Journalier demande position immédiatement. S'adresser à 1674 Labelle ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-2

JOURNALIER — Jeune homme demande position de journalier. S'adresser à 300 St-Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

OUVRAGE GENERAL — Jeune homme de 18 ans, demande ouvrage général. S'adresser à 91A Ste-Elizabeth ou Ave. Ste-Elizabeth, St-Henri ou au la PATRIE. 277-2

PLATRIER — Réparation de toutes sorte pour des prix modérés. S'adresser à 47A Sanguinet. 278-6

PLACIER — Jeune homme demande position de placier dans un théâtre. A 2 ans d'expérience. S'adresser à 72 Clarke ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

STENOGRAPHE — Sténographe français sans expérience demande position. S'adresser à 200, 58ème Ave., Viauville ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-2

VOYAGEUR — Jeune homme parlant les deux langues demande position de voyageur dans marchandises sèches ou épicerie. S'adresser à 204 George Etienne Cartier, St-Henri, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6760) 277-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans tout le Canada pour introduire un article que toutes les dames achètent à première vue, envoyez dix cents pour frais de poste pour un bon échantillon. Ecrire à Boite 684, Cobalt, Ont. 270-26

AGENTS — Voici votre chance. Une position permanente comme vendeurs de plants vigoureux provenant des pépinières de Québec. On vous fournit gratuitement tout l'équipement nécessaire, pour faire des ventes. Ecrivez-nous aujourd'hui pour avoir des détails; Canadian Nursery Co., Ltd., Montréal. 1-mr-s-jno.

SOUS-AGENTS DEMANDES — Nous enverrons une grosse liste de système de commandes par la poste, soumise à l'approbation par $3.00, si on l'accepte. Spécialiste, boîte 1615, New York city. 278,1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Bonne chance pour un homme actif ayant quelques mille piastres de disponibles pour entrer dans une maison de gros, faisant au-dessus de $100,000 d'affaires par année. S'adresser à "La Patrie" Casier 379. 276-6

ELEVES DEMANDES

COLLEGE COMMERCIAL CENTRAL. — 3, Ave. des Pins ouest Français, anglais, arithmétique, comptabilité, mécanographie, sténographie, etc. Denis R. Ferrall, principal. Résidence, 497 St-Urbain. 263-12-m-j-s

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA, Mlle Irène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, Membre Officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National, ex-professeur au Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale et travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée, 775 St-Denis. Tél. Est 3944. 176-M-J-S-jno.

L'INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, fondé en 1875, est sans contredit, l'institution la plus avantageusement connue du genre. Depuis nombre d'années, on y prépara et l'on place de 250 à 300 élèves annuellement. Pour renseignements, visiter, écrire ou téléphoner, Main 309. Adresse, 198 Sainte-Catherine Ouest. Augus Caza, principal. 262-26

HOMMES GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande un bon barbier et un apprenti. S'adresser 885A Craig Est. 276-6

COMMIS épicier demandé immédiatement. S'adresser à 1680 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6771). 277-3

COMMIS — On demande un commis ayant quelque expérience dans la ferronnerie et pouvant fournir des références. Ecrire Boîte 6776 "La Patrie". (6776). 277-2

HOMMES GARCONS DEMANDES

COUTURIER — Couturier demandé pour aller à Hawkesbury, Ont. S'adresser à 798 St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6766). 276-3

CUISINIER — Cuisinier d'expérience demandé pour un hôtel. S'adresser Hôtel Windsor, Grand Mère ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6808). 278-6

ENCADREUR

Encadreur demandé immédiatement. S'adresser à 418 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, (6807). 278-1

ETUDIANT en pharmacie demandé, d'un an d'expérience. S'adresser: Ph. Mailliet, coin Craig-Montcalm.

HOMMES — On demande deux hommes pour laver la vaisselle. S'adresser à 45 St-Vincent ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6769). 277-3

HOMMES — On demande des bons hommes de banc pour manufacture de portes et châssis, des hommes sachant faire le plaquage préféré, aussi 2 hommes de machine pour préparage de menuiserie. S'adresser à R. Neville Jr., 933 rue Wiseman, Outremont, ou le soir Louis Boire, 362 St-Zotique.

HOMME — Un homme d'âge moyen pourrait obtenir une situation très avantageuse, comme inspecteur d'une compagnie d'assurance. L'expérience spéciale de cette ligne d'assurance ne sera pas exigée pourvu que le proposant ait une connaissance suffisante des affaires. S'adresser par lettre à casier 385 LA PATRIE. 278-6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le bureau d'une compagnie d'assurances. Devra connaître les deux langues. Ecrire à casier 384 LA PATRIE. 278-6

MESSAGER — Jeune garçon, intelligent et vif, demandé immédiatement comme messager. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 277-3

ON DEMANDE un voyageur bien recommandé avec une connaissance de la mode, pour une maison de gros. S'adresser au gérant à No 16 rue Ste-Hélène, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6757) 276-3

OUVRAGE GENERAL — On demande un homme pour l'ouvrage général, dans une épicerie—références exigées. S'adresser à 634 Craig Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6770). 277-3

PEINTRE, FORGERON — Peintre de voitures et homme à bois demandés, ainsi que forgeron pour voiture, homme d'expérience avec connaissance du ferrage de chevaux. S'adresser à D Lafleur et Cie., Port Arthur, Ontario ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6753). 276-3

PLOMBIERS d'expérience demandés. S'adresser à 588 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6809). 278-3

PLOMBIERS — Plombiers demandés. S'adresser Ducharme et Cie., 2000 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-1

REDACTEUR

On demande un rédacteur d'annonces, expérience exigée, quelqu'un d'agressif avec des idées nouvelles préféré. Gros salaire à une personne compétente. S'adresser à F. T. Casier 727, Bureau de la Patrie, Montréal. 277-4

RELIEURS

Relieurs d'expérience demandés. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 278-jno

SCULPTEUR SUR BOIS, chez Gourtorbe, ébéniste, reproducteur de meuble antique et moderne. 2484 rue St-André. 278-2

SOLLICITEUR collecteur demandé, homme ayant plusieurs années d'expérience dans la plomberie et la ferronnerie. Références exigées. S'adresser à 10 Aylwin ou au bureau de Placement de la PATRIE (6749). 276-3

STENOGRAPHE

ON DEMANDE un sténographe et clavigraphe (homme), parlant et écrivant le français et l'anglais, pour un bureau de gérant de lez. Ecrire avec recommandations à boîte 387, la PATRIE. 23-27

UN BOULANGER pâtissier d'expérience demandé, un homme marié de préférence. Références exigées. Bons gages. S'adresser à Nap. Paquin, Asbestos, Co. Richmond. 277-3

FEMMES FILLES DEMANDEES

CAISSIERE demandée connaissant la tenue de livres anglaise et française. S'adresser à 1746 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6784). 278-3

CHEMISIERES

demandées pour faire les bandes de cou et les manchettes; aussi toutes les parties des chemises. Travail constant garanti. S'adresser Tooke Bros., Ltd. ou au Bureau de Placement de Bureau de Placement de LA PATRIE (6779). 277-6

COUSEUSES DE PAILLE

ON DEMANDE des couseuses de paille pour chapeaux, avant de l'expérience sur les machines Wilcox et Gibb. Les plus hauts salaires payés. S'adresser à Dominion Straw Goods Manfg. Co., 15 et 17 rue St-Pierre. 2-9-16-23-30-6-13-20

FEMME DE JOURNEE — Bonne femme de journée demandée immédiatement. S'adresser au 907 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6777) 277-3

FEMME DE JOURNEE — Femme de journée demandée pour faire le ménage des bureaux. S'adresser au No. 47 Ste-Elizabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6786). 278-3

FILLES — On demande des filles pour apprendre à travailler dans une manufacture de parapluies. S'adresser à 10 rue St-Pierre ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6744). 276-6

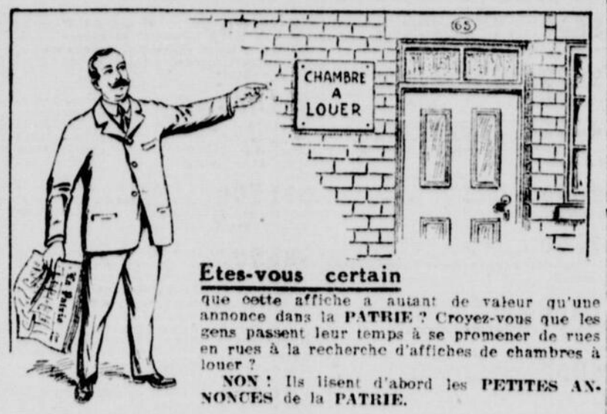
FILLES — Filles demandées pour travailler les cheveux et ouvrage inutile de se présenter sans expérience. S'adresser à Montreal Tent, Awning & Tarpaulin Company, 24 et 26 Place Youville ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6765) 277-3

FILLES

FILLES pour la reliure demandées immédiatement. S'adresser à H. J. Boirée, 91 Lagauchetière Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6743). 275-6

FILLES

Filles d'expérience, dans la reliure, demandées immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE 278-jno



Etes-vous certain

que cette affiche a autant de valeur qu'une annonce dans la **PATRIE**? Croyez-vous que les gens passent leur temps à se promener de rues en rues à la recherche d'affiches de chambres à louer?

NON! Ils lisent d'abord les **PETITES ANNONCES** de la **PATRIE.**

FEMMES FILLES DEMANDEES

FINISSEUSES — On demande 25 bonnes finisseuses dans les fourrures. Plus hauts gages payés. S'adresser à Mlle Julien, chez Chas. Desjardins, 25c., 130 St-Denis. 2..-jno

FINISSEUSES — Bonnes finisseuses de pantalons demandées. Ouvrage permanent. Meilleur salaire. Aussi pour prendre de l'ouvrage au dehors. S'adresser à 209 Ste-Catherine Ouest, 5ème étage ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6805). 278-3

ON DEMANDE des premières modistes de chapeaux ainsi que des préparateuses. S'adresser au gérant à No 16 rue Ste-Hélène ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6756). 276-3

OPERATRICES sur machines à coudre Singer, demandées chez L. Gnaedinger, Son & Co., 94 rue Saint-Pierre. 278-1

OPERATRICES — Opératrices sur manteaux imperméables. Bon salaire et ouvrage permanent. S'adresser The Montreal Waterproof Clothing Co., 170 Rue McGill ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6233). 270-10

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

OPERATRICES

Opératrices, filles d'expérience demandées, pour coudre bandes de collets, poignets et sur machines à boutonnière. S'adresser immédiatement à Mlle Bourdeau, Crescent Manufacturing Co. Ltd., 2 rue des Inspecteurs (6720). 274-6

REPASSEUSES

Repasseuses d'expérience pour toutes sortes de chemises, aussi jeunes filles pour apprendre. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser Tooke Bros., 300 Ste-Elisabeth, St-Henri ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, (6778). 277-3

SAGE-FEMME diplômée, hôpital privé, prix spécial. Dame Poulin, 338 Parc Lafontaine. Est 3406. 278-1

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS — Bonne d'enfants demandée, pour le soin d'un enfant. S'adresser à 456 Grosvenor ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6789). 278-3

CUISINIERE — $20.00 tel est le salaire qui sera donné pour une bonne cuisinière. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-3

CUISINIERE — Bonne cuisinière demandée immédiatement. S'adresser à 75 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6783). 278-3

CUISINIERE générale demandée pour famille de trois personnes, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à 125 Ave. Roslyn ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6799). 278-3

CUISINIERE — Cuisinière générale demandée pour famille privée, Française ou belge préférée. S'adresser à 79 Ave. Union ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6800). 278-3

CUISINIERE demandée pour famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser à 439 Sherbrooke E. ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6798). 278-3

CUISINIERE.—Bonne cuisinière demandée pour maison de pension. S'adresser à 206 St-Hubert ou au bureau de Placement de la PATRIE (6741). 276-3

CUISINIERE — Cuisinière demandée pour un hôtel. S'adresser à A Blanchard, Ste-Thérèse ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6785). 278-3

CUISINIERE d'expérience demande position immédiatement dans restaurant, maison de pension. S'adresser à 175 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6768). 277-3

CUISINIERE — $18.00 seront données à une bonne cuisinière, pour famille peu nombreuse. Personne recommandée seulement, devra se présenter pour remplir cette position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 277-3

FILLE—On demande une jeune fille générale pour famille de 2 enfants pas de lavage. S'adresse, 153b Christophe Colomb. 277-6

SERVANTE demandée pour petite famille avec références. S'adresser, 164 Désiry. 276-6

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement, venir avec références, 2464 avenue du Parc, Mme S. A. Wood. 278-3

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, bons gages. S'adresser immédiatement 309 Richmond. 277-3

SERVANTE générale demandée pour famille privée. S'adresser à 210 DeMontigny Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6796). 278-3

SERVANTE—On demande immédiatement une bonne servante générale. S'adresser à 350 St-Denis ou au bureau de Placement de la PATRIE. (6750). 276-3

SERVANTE générale demandée immédiatement, pour petite famille. S'adresser à 134 Fabre ou au bureau de Placement de la PATRIE (6751). 276-3

SERVANTE générale connaissant la cuisine, trouvera bon chez-soi en s'adressant 625A Chambord ou au bureau de Placement de la PATRIE (6747). 276-3

SERVANTE générale demandée, connaissant la cuisine. S'adresser immédiatement à 151 Boulevard St-Joseph Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6237). 276-6

SERVANTE GENERALE demandée pour petite famille, blanche ou créole, pas de lavage. S'adresser à 1011 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6705) 274-3

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine. S'adresser à 269 Université ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6755). 276-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Femme ou fille demandée pour aider au ménage dans famille privée. S'adresser à 334 Aylwin ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6746). 276-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour famille de deux personnes, pas d'enfants, pas de lavage. S'adresser à 2026 Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 276-3

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, bons gages, sachant faire la cuisine préférée. S'adresser immédiatement 701 Notre-Dame Ouest coin Versailles, à la pharmacie. 277-2

SERVANTE GENERALE demandée dans famille privée. Pas d'enfants, pas de lavage. S'adresser à 790 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6772). 277-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour trois personnes, pas de lavage. S'adresser à 1421 Delorimier ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6792). 278-3

SERVANTE — On demande une bonne servante au No. 360 Parc Lafontaine. Petite famille, pas d'enfants, Bons gages. Place avantageuse. Service immédiatement. 278-jno

SERVANTE générale, femme, fille âgée ou créole, dans une petite famille, pas de lavage, ni repassage. S'adresser de suite à 641 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 3464. 278-1

SERVANTE — Servante générale demandée pour petite famille, pas de lavage. S'adresser à 736 Huntley. Tél. St-Louis 2571 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6788). 278-6

SERVANTE — Servante générale demandée pour famille privée. S'adresser à 2100 De La Roche, autrefois Dufferin ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6801). 278-3

SERVANTE — On demande une servante générale sachant la cuisine pour famille de 3 personnes, pas de lavage, références. S'adresser 250 St-Denis. 278-1

SERVANTE — Servante générale demandée, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser à 479 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6781). 278-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour petite famille privée. S'adresser à 264 Ontario Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6795). 278-3

SERVANTE DEMANDEE — On demande une jeune servante, dans une petite famille, avec références, pas de lavage. S'adresser 1268 rue St-Hubert. 278-1

SERVANTE générale demandée pour famille privée, 4 personnes, pas d'enfant. S'adresser 473 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6802). 278-3

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant faire la cuisine, bons gages. S'adresser à No 6 12 Ave. Laurier ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6761). 277-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour aider au ménage et au soin des enfants. Pas de lavage. S'adresser à 626 Desjardins ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6787). 278-3

SERVANTE générale demandée pour famille privée, 4 personnes, pas de lavage. Références exigées. S'adresser à 20 Arlington, ou au bureau de Placement de la PATRIE (6752). 276-3

SERVANTE — Servante demandée pour petite famille de deux personnes, plain-pied. S'adresser immédiatement à 669 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6791). 278-6

SERVANTE — Servante générale demandée pour famille privée, pas de lavage. S'adresser immédiatement à 152 Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6790). 278-6

SERVANTE demandée, personne âgée préférée, pour petite famille 2 enfants. Bon chez soi, conditions faciles. S'adresser à M. Imbeau, Rockfield, près Lachine ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 278-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille personne honnête et fiable. Bons gages à une bonne fille. S'adresser à 124 Beaudry ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6809) 278-3

SERVANTE DEMANDEE pour une famille de deux personnes, blanc ou créole, pas de lavage. S'adresser au No 2203 rue Hutchison ou Tél. St-Louis 4923 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6797). 278-3

SERVANTE demandée pour ouvrage général, pas de lavage, petite famille. On paiera de $17 à $18, inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser à 405 Guy ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6803). 278-3

SERVANTE — Personne de moyen âge demandée, pour aider au ménage et au soin d'un enfant. Devr comprendre un peu l'anglais. S'adresser à 33 Borden Ave., Westmount, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6767). 277-3

SERVANTE ET BONNE D'ENFANTS — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine et une jeune fille pour le soin d'un bébé et aider au ménage. Références exigées. S'adresser à 502 Sherbrooke Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6758). 276-3

A LOUER

BOULANGERIE No 940 Sanguinet, agrès complet, four rère classe écurie. Prix spéciale pour l'hiver. S'adresser à Georges Beauregard, 142 Berri. Tél Est 3850. 275-6

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et bonne pension bon marché. Confort du chez-soi, famille canadienne, sans enfants. S'adresser 91 Frontenac. 275-7

HOTEL DE VILLE,101—Jolie petite chambre à louer, bien meublée, pension si désirée. 277-1

ST-DENIS, 986, près Rachel—Chambre meublée, pour un ou deux messieurs, pension de première classe, garde-robe, bain, gaz, prix modérés, avec usage du téléphone, St-Louis 1692. 275-6

CHAMBRES A LOUER

DORCHESTER Est, 314, à louer jolie chambre de devant, étage du bain, eau chaude, gaz et téléphone. 274-6

ONTARIO EST 187, entre St-Denis et Hôtel-de-Ville. Jolies grandes chambres sur devant; confortables, bien échairées, famille tranquille sans enfant, usage du téléphone, pianos. 278-6

PLESSIS 484 — Chambre à louer pour dames ou demoiselles seulement. 278-3

ST-ANDRE, 211, magnifique chambre-salon à louer, richement meublée, lumière électrique, chauffée à l'eau chaude, bain émaillé, famille sans enfants, messieurs seulement. 276-6

STE-CATHERINE EST 388, grande chambre à louer et petite, avec usage de la cuisine. 275-6

ST-DOMINIQUE, 1194 — Grande chambre meublée à louer sur devant, dans famille privée, bon chez soi. 275-6

ST-HUBERT, 206 — Grande chambre sur le devant, pour un ou deux messieurs, étage du bain, garde-robes, eau chaude, téléphone. 276-6

MAGASINS A LOUER

LOCAL VRAIEMENT AVANTAGEUX Pour pharmacie ou autre commerce No 427 rue Wellington (coin de Palm) Pte-St-Charles. S'adresser à Geo. Pujos, 426 Ave. Dulut's Est, (entre 6 p.m. et 7.30 p.m., aussi au No 9 carré Victoria, 3e étage, entre 9 a. m. et 5 p.m.) Tél. Main 4710. 278-5

MAGASINS A LOUER — Berri 233 voisin du coin Ste-Catherine, 40 pieds de front. Mastai Pagnuelo, 97 rue St-Jacques. Main 279. 275-6

MAGNIFIQUE magasin de ferronnerie à louer et logement avec arrière boutique qui peut être ouverte pour une légère manufacture, situé coin des rues St-Jacques et St-Ferdinand, St-Henri. S'adresser à Eugène Guay, 100 rue Agnès, St-Henri. 178-6

MAISONS A LOUER

A LOUER avenue Mercier, 2 logis, 3 et 4 pièces, — — loyer $6 et $9. S'adresser No 551 St-André. 277-6

A LOUER

$12 Par mois, rue Bourbonnière, coin Sud-Est de la rue Ernest, 10 logements à louer, 5 appartements, chambre de bain, le ménage sera fait à neuf, tous prêts à être habités le 1er mars.

$9 Par mois, rue William-David, 6 logements de 4 appartements et chambre de bain. S'adresser sur les lieux, No 230.

$14 Par mois, rue Orléans, 163-165-167, 3 logements de 6 appartements, chambre de bain, ménage fait à neuf, près rue Ste-Catherine, un bas deuxième et troisième.

$25 Par mois, rue Durocher, coin rue Lajoie, Outremont, Nos 753 à 761, 6 logements de 6 et 7 appartements, bas, 2ème et 3ème.

$23 Par mois, rue Lajoie, Outremont, 1020 à 1024, 3 logements, bas, 2ème et 3ème, 6 et 7 appartements.

$45 Par mois, Avenue du Parc, No 2331 près Fairmont, 6 logements, 2 bas, 2 deuxièmes, 2 troisièmes; améliorations modernes, 7 grandes appartements, plancher en bois dur.

$25 Par mois, rue St-Urbain, 1669 près Mont-Royal, 3 logements, bas, 2ème et 3ème, 7 appartements améliorations modernes.

Tous ces logements pourront être habités au 1er avril. Pour plus amples détails, s'adresser à

GRAVEL & OUIMET, 97 St-Jacques. Tél. Main 3971. 275-26

CHAMBORD 563 à 581 — A louer, 9 logements, 4 appartements, maison neuve, possession immédiate, bain, gaz, électricité. S'adresser R. Roy, 1129 Lasalle, quarter St-Denis. Tél. Bell St-Louis, 4241. Marchand X 2109. 275-6

DUFFERIN, 72 — Maison à louer avec grande cour et écurie et grande remise, pour Voitures; possession immédiate. S'adresser sur les lieux. 274-6

LOGEMENT 9 pièces, occupé avantageusement depuis 25 ans par médecin, loyer $25.00. Eau chaude, 715 Craig Est. 275-26

PLAIN-PIED, 8 pièces, 23 Monté du Zouave. S'adresser 21 Monté du Zouave. 275-6

PLUSIEURS logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à $22, magasin coin St-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Est 1508. 255-26

A VENDRE

A CREDIT — Qui désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs. Adressez-vous 29 Ave. du Parc ou par téléphone à Est 2712. Lorsnettes ajustées, une spécialité. 235-26

A UN DOLLAR PAR SEMAINE

Vous pouvez vous procurer de superbes complets, pardessus, costumes, manteaux, robes, jupes, blouses, tricots et toutes sortes de fourrures pour hommes et femmes. Nous avons confiance en vous; pas de questions embarrassantes. Vous aurez satisfaction si vous venez à la plus grande maison de crédit du Canada. J. Garmaise & Kahn Bros., 829-831 rue Ste-Catherine Est, près rue Maisonneuve. 261-jno.

A VENDRE — Clientèle de lait, 65 gallons, cheval, 5 ans, bidons, lacière, voitures d'été et d'hiver, neuves. S'adresser 200 Boyer, Montréal. 274-6

A VENDRE magasin de cigares, tabac liqueurs douces, bonbons; bonne place d'affaires, vendra avec ou sans ménage. S'adresser à 558 Centre, Pointe St-Charles. Cause de départ. 273-6

BOULANGERIE de campagne à vendre, près des chars, dans le centre du village, bonne clientèle, voitures d'été et d'hiver, tout le nécessaire de la boutique, bon marché pour prompt acheteur. Cause de vente, départ. Pour informations écrire au bureau de la PATRIE, Boîte 388. 278-6

BOUTIQUE de voiturier à vendre, munie d'outillage moderne pour fer et bois actionnée par moteur à gazoline. Vendra à sacrifice, cause de santé. S'adresser Henri Fontaine, Weedon, Qué. 278-6

CLAVIGRAPHE

A vendre, un clavigraphe "Underwood" tout neuf, a coûté $135. Bon marché. S'adresser 641 Colonial. 275-6

ETAL DE BOUCHER à vendre, très bonne place d'affaires, bon marché pour prompt acheteur, 1137 Rachel Est ou 1288 Bordeaux. 275-6

GRANGE à vendre, près d'Ahuntsic, pour être démolie. S'adresser 198 St-Christophe. 276-6

MOTEURS ELECTRIQUES A VENDRE — Toutes dimensions, pour courant direct et alternatif. Nous vendons aussi des moteurs Century à simple phase, transformateurs Pittsburg, batteries Gould Storage. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 219-m-j-s-jno

A VENDRE

MACHINE A VENDRE, planeur double surface et embouvetant avec têtes Shimers Expansion marque McGregor Gourlay Co., peut être vue en fonction à 326 Préfontaine, Hochelaga, Montréal. 278-6

NOUS FAISONS une spécialité dans la vente et réparations de machines à coudre. Prix modéré, satisfaction garantie. S'adresser Pagé et Pepin, 54 Mont-Royal Est. St-Louis 5091 276-6

PHONOGRAPHE de Concert Edison à vendre avec 36 records en français. Une aubaine. 282 Boul. St-Laurent. 275-6

PIERRE de maçonne à vendre. S'adresser à J. B. Séguin, coin Ste-Catherine et Plessis. 209-jno.

UN TOUR à fer à vendre, tout neuf, marchant par pied ou par pouvoir. S'adresser le soir. H. Berthiaume, 24 Marquette. 277-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE. — Un Cadillac 1911. Un Oakland, 40 forces. Un Russell, 30 forces; un Oldsmobile, 40 forces; un Clement

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE D'AUTOMOBILES — Gareau Motor Car Co., 659 Visitation. Là où vous pourrez faire réparer votre automobile rapidement avec ouvrage garanti, par hommes compétents ayant garage à l'épreuve du feu Tél. Est 5858. 164-186

AUTOMOBILES, garage et réparations de toutes voitures, prix très modéré, 203-207 Hôtel-de-Ville (coin Dorchester). Si vous êtes en panne, téléphonez Est 3296. Tous les travaux se font sous la direction de A. Barreyre et L. Dachez. 256-26

VOUS TROUVEREZ chez H. L. Desaulniers, 1475 Papineau, un entrepôt de premier ordre pour voitures automobiles, etc. Tél. St-Louis 3798. 256-26

GAZELIERS

GAZELIERS électriciers en cuivre poli pour 7 pièces $7; lampes Tungstène, appareils électriques et à gaz de toutes sortes. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 220-1 an

MANICURE ET COIFFURE

Veuillez remarquer l'adresse 388 Parc Lafontaine, où vous trouverez une manicure parfaite, et où, mesdames, vos cheveux seront arrangés dans les plus nouveaux styles par appointement seulement. Tél. Saint-Louis 3194. Patronage sollicité. 275-26

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS FRAIS, garantis pondus moins de 24 heures, 70c la douz. Commandes prises d'avance pour couvées de poulets chez vous. Stock de bonne race. Assortiment complet de grains et nourritures préparées pour la volaille. Incubateurs artificiels. Tous les prix. Poultry Supplies and Sales Co., 109 d'Youville. 272-26

PLANCHER

PLANCHER de cave en blocs de ciment, satisfaction garantie. Prix spéciaux pour l'hiver. Blais et Frigon, coin Bordeaux et St-Jérôme, Montréal, St-Louis 3496. 265-26

POELES ET RANGES

ACIER et fonte, neufs et de seconde main, dans tous les prix; je défie toute compétition. Spécialité, réparage de toute sortes dans les poêles, machines à laver, tordeuses et je suis le seul qui répare les fameuses machines (Godin). D. Robillard, 1622 St-Laurent. Phone Est 619. 247-78

RAQUETTES, PATINS, TRAINES A LOUER

Raquettes, mocassins, traînes sauvages, skis, patins, bottines, accessoires de hockey, costumes en couverte, tricots, tuques, etc., qui ont servi dans notre établissement de louage l'an dernier, ainsi qu'une ligne complète de nouvelles marchandises. Smyth's, 370 Dorchester Ouest. Tél. Up 5153-1249. Fermé le mercredi et le jeudi soir. 272-26

REPARAGE D'AUTOS

NOUS entreprenons de remettre votre char à neuf, mécanique, carrosserie et peinture, à des prix modérés. Ouvrage garanti. Téléphonez à Est 3901 Robert et Robert, agents pour le fameux Auto Jackson, 73 St-Denis. 256-26

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 264-26

REPARATIONS générales de toutes sortes faites promptement, chez Alf. Bouchard, contracteur, 14D Notre Dame de Lourdes. Tél. Est 3476, privé St-Louis 4597. 273-26

RHUMATISME

Dans toutes ses formes, aigu et chronique. Remède préparé par un médecin spécialiste, avant 40 ans de succès à son actif. Ce remède n'a jamais failli. Soulagement immédiat et guérison assurée. S'adresser 441 rue Saint-Denis, près Sherbrooke. 259-22

INSTITUT ELECTRO THERAPIQUE de Brabant — Guérison infaillible de la paralysie, maladies des nerfs, toutes les maladies réputées incurables guéries par l'électricité et remèdes végétaux. 2, Brabant, 492 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1424. 265-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? A'dressez-vous à "The anadian Dyeing and Cleaning Co", 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 143-156

DIVERS

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'edifice de la "Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi. jno

LOI LACOMBE — Nous réglons et payons les dettes de ceux qui déposent ou qui veulent déposer sous la loi Lacombe — A. Desroches, chambre 32 No 54 Notre-Dame Est. 274-26

RECETTES ET CONSEILS — Pour entretenir, faire pousser ou teindre les cheveux. Pour embellir le teint, blanchir les mains, développer le buste. Pour guérir de l'ivrognerie et du tabac Cuisine, chimie, électricité, droit commercial, etc. Etiquette et bienséances. Envoyez mandat de 25 cents et un timbre. J. E. P., 186 St-Denis. 258-24

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques. 61-m-j-s-jno

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, (1ère et 2ème). L. C. Gerette, notaire, 38 Notre-Dame Est. 260-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux. R. N. Viau, 43 St-Gabriel, Main 5761. 264-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 128-1an

ARGENT à prêter sur hypothèques conditions à la convenance des emprunteurs. Montreal Loan and Mortgage Co. 141 rue Notre-Dame Ouest, coin St-Jean. 209-156

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions et achats de créances. S'adresser au Notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main 3961. Résidence, 250 Visitation. 128—1 an

PRET SUR HYPOTHEQUE—Argent à prêter sur hypothèque, achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants, transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 3213—312

PERDU

CHIENNE perdue, "Irish Setter", répondant au nom de Chest. Récompense à celui qui la ramènera au No 1428 Ste-Catherine Est. 277-2

PERDU — $50, jeudi soir à la Côte des Neiges, 2 billets de $10, la balance en $5. Prière de rapporter à Joseph Beausoleil, 291 rue Gatineau. Récompense libérale. 276-6

PERDUE une chaine en or avec loquet, partir rue Napoléon, Parc Lafontaine à la Pointe-aux-Trembles, passant par la rue Craig. Récompense libérale à celui qui la rapportera au 256 Parc Lafontaine, F. Giroux. 278-3

PERDU — Chien "bull-dog", quatre pattes blanches, corps brun ainsi qu'oreilles, collier avec nom du propriétaire; celui qui le retiendra après cet avis, sera poursuivi par la loi; récompense. S'adresser 1093 Dorchester Est. 278-2

TROUVEE

TROUVE un chien Irish griffon jaune et dos noir, collier en cuir rond. S'adresser 500 Blvd St-Laurent. 277-2

A ECHANGER

COTTAGE, rue Drolet, près Carré St-Louis, 3 étages, pierre solide, échangerait contre terrains ou balance de prix de vente. J. E. Legault, 43 St-Gabriel. Main 5761. 276-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, à l'Epiphanie, beau pouvoir d'eau, 5 turbines, moulin à scie, engin, etc. René Chopin, N.P. 107 St-Jacques. Main 7741. 274-26

A VENDRE OU A ECHANGER, — 10,000 parts de mines Union Abitibi Mining Co., à vendre ou échangerait contre terrain ou propriété. S'adresser 2184 St-Denis, près Beaubien 276-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

ARGENT A EMPRUNTER.— On demande à emprunter $17,000.00 sur 5 propriétés évaluées à $25,000.00. Pour informations s'adresser à Bousquet & Sarault, 250 Amherst. Tél. Est 106. 278-6

ON DEMANDE A emprunter par montant de $1,000 et plus, à 6, 7 et 8 p.c. sur hypothèque. S'adresser A J. A. H. Hébert, Notaire, chambre 29 Crédit Foncier. Main 3862. 228-312

ON DEMANDE A emprunter par montants de $1,000, $2,000 et $5,000, première et deuxième hypothèque, intérêts 6, 7 et 8 p.c. S'adresser A Jos. Beaulieu, Notaire. Bureau: Bâtisse la PATRIE. 258-26

ON DEMANDE A ACHETER

JE DESIRE acheter ou louer une boutique de barbier de 5 ou 4 chaises, bon centre seulement. S'adresser à L. W. Gauvin, 831 Ste-Catherine Maisonneuve. 277-6

ON DEMANDE A acheter des romans de seconde main; écrire immédiatement 641 Colonial. 266-26

ON DEMANDE des propriétés rapportant du 10 p.c. dans le quartier St-Jacques. Nous paierons argent comptant. S'adresser immédiatement à Sauriol et Plamondon, 260 Ste-Catherine Est. 275-6

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer un logement de 8 à 9 appartements dans le centre. S'adresser 337 Beaudry. Tél. Bell Est. 1935. 278-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C.E.L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques
Bureau: 9 heures à midi

$6300 — Samuinet, près Sherbrooke, 3 beaux flats loués $660.

$4700 — Hôtel de Ville, près Lafontaine, 3 flats 27 pieds de front par 145 de profondeur.

$12500 — Papineau sur le Parc

$3500 — St-André, près Mont-Royal, deux beaux flats. Comptant $1,000.

$9500 — St-Hubert, près Marie-Anne, 3 flats avec fournaises.

ST-DENIS 3 flats, $6,500, $8,500, $12,000.

BERRI, près Mont-Royal, six flats, $11,000, $12,500. Conditions faciles.

MONT-ROYAL, plusieurs propriétés.

RESIDENCE 1186 Berri près Mont-Royal. Ecrire ou téléphoner St-Louis 319. 20-23-25

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. ROY

Courtier d'Immeubles, 20 rue St-Jacques, chambres 28 et 29, Tél. Main 1218.

$3500 — Rue Clark, Annexe, près Fairmount, 2 étages, deux logements de 6 chambres, écurie 2 places. Revenu $360. Comptant $1,000. Balance $200 par an.

$5000 — Rue Esplanade, maison 3 étages, façade brique pressée, 3 logements de 6 appartements. Revenu $540. Un vrai bargain.

$3600 — Rue Huntley, près Beaubien, maison 2 étages, façade brique romaine, 3 logements, 1 de 7 appartements, 2 de 4 appartements. Revenu $384.
A qui la chance?

$5300 — Rue Huntley, près Fairmount, maison 3 étages, 3 logements de 5 chambres, façade brique pressée. Revenu $540.

$7500 — Rue Hutchison, 2 étages, 2 logements, façade en pierre, 7 chambres, belle cave cimentée de 7 pieds, système chauffage à eau chaude, planchers en bois franc, le tout fini de 1ère classe, maison toute neuve, terminée depuis peu. Faites une offre.

$3800 — Rue Labelle, maison 2 étages, façade en pierre, escalier en fer, 2 logements de 7 appartements, écurie 2 places, grande shed dans la cour. Beau revenu. Faites une offre.

$7500 — Rue St-Urbain, près Villeneuve. Belle propriété toute neuve, façade brique pressée, 3 étages, 3 logements de 7 chambres, belle cave cimentée, chauffage à eau chaude, 1ère étage. Peu de comptant. Balance facile.

Pour plus de détails s'adresser à J. A. ROY, chambres 28 et 29, 20 St-Jacques. Phone Main 1218. 20-23-25

SAURIOL & PLAMONDON

260 SAINTE-CATHERINE EST

$5750 — FABRE, près Mont-Royal, 2 maisons, pierre et brique, 4 logements $576.

$6150 — 3e AVENUE, Viauville, près Ste-Catherine, bons revenus. Conditions faciles.

$7000 — COIN SUZANNE et DE GASPE, 5 logements et 1 magasin, revenu $792.00.

$6850 — COIN PLESSIS ET LAFONTAINE, 4 logements, et 1 magasin, bons revenus.

$8250 — ESPLANADE, près St-Viateur, 6 logements, brique romaine, revenu $835.

$9000 — DUROCHER, près Bernard, bons revenus, 3 logements.

$11500 — DROLET, coin ruelle, près Boulevard Saint-Joseph, brique romaine, 12 logements, revenu $1206.00 par année.

$12500 — RUE AYLWIN, près Ste-Catherine, 11 logements, revenu $1296.00.

$18500 — COIN SAINT-HUBERT et DULUTH, 1 magasin et 5 logements, bons revenus.

POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS, s'adresser à Sauriol & Plamondon, 260 Sainte-Catherine Est. Tél Est 1877. 275-6

T. GIRARD

360 Ste-Catherine Est.

55000 pieds de terrain sur le bord de l'eau avec bonne bâtisse à vendre ou à échanger contre propriété à Montréal.

3 Magnifiques logements, situés rue Dumont, un vrai bargain pour un prompt acheteur. $500 comptant, balance facile.

MAISON à vendre sur le Parc Lafontaine, conditions faciles.

12000 pieds de terrains rue De Lorimier, près Craig, conditions faciles.

15000 pieds de terrain, rue Papineau, près Ste-Catherine, $6,000 comptant, balance $1,000 par année.

60000 pieds de terrain, coin Adam et Jeanne-d'Arc à vendre, conditions faciles.

MAGASIN de chaussures à vendre ou à échanger pour propriété ou terrain.

AUTOMOBILES à vendre ou à échanger contre terrains ou propriété.

On demande à acheter tout genre d'automobiles neufs et seconde main.

S'adresser T. GIRARD 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4219. 276-6

BOUSQUET & SARAULT

250 Amherst, coin Ste-Catherine

ON DEMANDE à acheter des terrains, donnerait en paiement une balance de prix de vente de $3,750.00, payable d'ici 4 ans.

SITE MANUFACTURIER ou pour flats, rue Champagneur, Outremont, terrain 200 x 90 avec ruelle, "Siding". Une offre raisonnable sera considérée.

COIN NORD-EST St-Dominique et Suzanne, 2 terrains. Accepterait argent et balance de prix de vente.

RUE ST-DENIS, près Beaubien, 3 terrains, 25 x 130 chacun. Endroit voulu pour bâtir un magasin.

NOTRE-DAME DE GRACES.— Plusieurs terrains à des prix raisonnables, rue Sherbrooke, Parc Row-Ouest, Montclair, Rosedale, etc.

100 x 157, terrain centre de la ville à 175 pieds à peu près de rue Sainte-Catherine. Comptant $6,000. Balance facile.

POINTE ST-CHARLES, près des églises catholiques un ou plusieurs beaux terrains. Bonnes conditions.

Envoyez-nous les détails de vos terrains et nous vous les vendrons sous bref délai.

Plusieurs propriétés à échanger contre terrains.

BOUSQUET & SARAULT, 250 Amherst coin Ste-Catherine. Tél. Est 106. Le soir Est 2389 ou Main 228. 20-23-25

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. L. W. DUPRE & CIE

Constructeurs-experts

$1900 — Rue Dorion, 2 logements Revenu $192.

$2600 — Rue Marianne, 2 logements, bons revenu. Bonne construction.

$4100 — rue Amity, 3 logements, bien loués. Construction garantie.

$11000 — Avenue DeLorimier, 6 logements bien loués, construction garantie, grandes caves.

N.B. — Plans et spécifications préparés gratuitement sur demande et surveillance des travaux à prix modéré, pour tous genres de constructions. Satisfaction garantie. Aussi examen de propriétés, etc.

S'adresser à P. L. W. Dupré & Cie, constructeurs experts, 367 Ave. DeLorimier. Tél. Est 5497. 276-3

CLARKE, 649 à 653, propriété de 6 logements, revenu par an $840. Prix $8,000; maison bien moderne. S'adresser 346 Frontenac. 278-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

GILBERT MARTIN & CIE

38 Notre-Dame Est, coin St-Gabriel

$3000 — $500 comptant, balance $100 par année, 2 logements rue Lasalle.

$3800 — $1,200 comptant, 4 logements rue Delisle, terrain 48 x 80.

$4100 — $1,000 comptant, rue Cascault, Delorimier, 3 et 4 logements, accepterait terrain en échange.

$6500 — $1,000 comptant, 3 logements, 1 magasin, rue Parthenais.

$7000 — $1,200 comptant, laissez $75 tous les six mois, 6 logements rue Chassé. Accepterait terrain.

$7500 — $2,000 comptant, rue St-Denis, 3 logements modernes. Accepterait terrain à Outremont.

$8000 — $1,500 comptant, rue Ste-Catherine Est, 3 logements modernes, accepterait terrain bien situé.

$9500 — $1,000 comptant, 8 logements neufs, loués $1,041, rue Notre-Dame Est, accepterait terrain.

$22500 — $5,000 comptant, rue Bordeaux, 14 logements neufs, 1 magasin, revenu $2,600.

HOTEL, tout meublé, 2 pianos; sans contredit la plus belle place du Dominion, 65 chambres à coucher, salons, salles d'amusements, bowling allée, écurie, remise etc. Vendrait $3,000 à $4,000 comptant, balance excessivement facile. Accepterait terre, terrains, propriété de ville. Meilleure chance jamais offerte.

TERRAINS A OUTREMONT

4 LOTS rue Durocher, 60c du pied.

3 LOTS rue Wiseman, 85c du pied.

NOTRE-DAME DE GRACE

1 LOT coin Montland et Mariette, 80c.

2 LOTS, coin Mariette et Avenue des Pins, 35c.

3 LOTS, rue Prud'homme, près Sherbrooke, 35c.

5 LOTS rue Mariette, près Sherbrooke, 40c.

8 LOTS, rue Dorion, Delorimier, 65c du pied.

5 LOTS rue Rachel Est, $600 chacun. Echangerait.

8 LOTS rue Sherbrooke Est, $1.25 à $1.50; échangerait.

584 LOTS, droit de grève, vendra en bloc, $32,000, $10,000 comptant. Rivière des Prairies.

Pour informations, s'adresser Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. Tél. Main 2190. Soir Est 3040. 20-23-25

BOUSQUET & SARAULT

250 Amherst, coin Ste-Catherine

$3000 — Rue Chabot, près Mont-Royal, 2 logements, revenu $300. Hypothèque $1,400. Comptant $500 (613).

$5500 — Rue Dumont, maison 5 logements. Hypothèque $8,980. Accepterait terrain et argent.

$6000 — Rue Chabot, près Mont-Royal, 4 logements, revenu $600. Hypothèque $2,800. Comptant $1,000. (613).

POINTE ST-CHARLES — Plusieurs bonnes propriétés à vendre à de très bonnes conditions.

RUE LASALLE, Maisonneuve, 6 logements, revenu $1,100, hypothèque $500. Echangerait pour terrain et argent.

$13000 — Rue Adam, 2 maisons près de l'église. Hypothèque $7,400. Comptant $3,000 à $4,000 et terrains.

18 logements et 2 magasins, plus de 20,000 pieds terrain. Revenu $179 par mois. Hypothèque $15,760 à 6 p.c., longue échéance. Accepterait $3,000 à $5,000 comptant, balance de prix de vente et terrains.

$24000 — Neuf logements et un théâtre; chauffés à l'eau chaude. Revenu $2,150. Hypothèque $12,000. Un bargain. Accepterait $3,000 à $5,000 comptant, balance de prix de vente et terrains.

TERRAINS à échanger pour propriétés. Balance de prix de vente de $3,750 à échanger pour terrains.

Nous avons de nombreuses demandes de propriétés et terrains. Envoyez-nous les détails des vôtres et nous les vendrons en peu de temps.

BOUSQUET & SARAULT, 250 Amherst, coin Ste-Catherine. Tél. Est 106 le soir, Est 2389 ou Main 228. 20-23-25

P. E. BROWN

97 ST-JACQUES

$3500 — Propriété ayant front sur les rues William et Hunter, 3 logements; loyer $362.

NOTRE-DAME, 1423 — Lot de 50 x 106, 2 logements, grande écurie, $1.50 le pied. Chance exceptionnelle pour maître charretier.

$9000 — Rue Montcalm, près de la rue Ste-Catherine, terrain de 66 x 85 pieds, avec deux maisons et écurie de 15 places; c'est la place par excellance pour un maître-charretier ou écurie de louage. Revenu au-delà de 10 pour cent.

$10000 — Rue Hutchison, trois plain-pieds des plus modernes avec lot vacant à côté.

$10000 RUE ST-HUBERT près de Mont-Royal, en face des Pères, maison de trois plain-pieds, en excellente condition; placement exceptionnel.

$12500 RUE GERTRUDE, Verdun, 12 plain-pieds, très bien bâtis, au-delà 10 pour cent.

$18500 — Coin St-Antoine et Calumet, propriété en brique de 8 logements et un magasin, en parfait état. Revenu au-delà de 10 pour cent.

$30000 — Propriété de 6 logements en pierre et brique solide, rue Ste-Catherine, Westmount. C'est une spéculation des plus avantageuses.

J'AI SUR MA LISTE plusieurs belles terres très avantageusement situées à échanger pour des propriétés de ville. — P. E. BROWN, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 278—24-25-27

A VENDRE — Maison à vendre rue Des Erables, 3 étages, 3 logements, 6 appartements, façade en pierre. Conditions faciles. S'adresser E. de Bellefeuille, 187 Gauthier. Tél. St-Louis 839. 274-6

A VENDRE, les 500 derniers lots du fameux Plateau Bon-Air, quartier St-Denis. Augmentation de $100 par lot au printemps. La plus belle terre de Montréal pour construction et spéculation. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

$65000 — Coin Duluth et Mitchison, 24 logements, 6 et 7 appartements, maison neuve, façade brique pressée, comptant $16,000, balance à conditions faciles. S'adresser J. D. C. Martin. Tél. Est 7122. 255-26

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. DUPRE

1649 Avenue du Parc

$27000 — Rue Durocher, coin Lajoie, Outremont, 753 à 761, 3 côtés, 8 étages, 9 logements, 6 et 7 appartements, très moderne, comptant $6,000.

$35000 — Avenue du Parc, No. 2531, près Fairmont, terrain 50 x 100, bâti 50 x 85-5, grands flats pierre et brique solide, comptant $10,000, planchers en bois dur très moderne.

$17000 — Rue Durocher, 2 côtés 3 étages, 6 et 7 appartements, façade en pierre, comptant $4,000.

$8500 — Rue St-Urbain, No. 1669, près Mont-Royal, 3 logements, 7 appartements, améliorations modernes, cave cimentée, fournaises au bas, comptant $4,500.

$6500 — Rue Simard, 2 côtés, 2 étages, 4 logements, près Mont-Royal, 4 et 5 appartements, comptant $1,500.

$35000 — Rue William-David, 24 logements, No. 204 à 242B, 3, 4 et 6 appartements, comptant $10,000.

$17000 — Rue Bourbonnière, coin sud-ouest de la rue Ernest, 10 logements, 1 magasin, 5 appartements, comptant $4,000.

$10000 — Rue St-Jean-Baptiste, No. 12, à Outremont, cottage pierre et brique solide, 12 appartements, grande cave, aussi un grand terrain de 50 x 83, un des plus beaux sites d'Outremont, bien ombragé, comptant $3,000.

$6000 — Cottage sur la rue Desmarteau, No. 15, Longue-Pointe, près du fleuve, près des chars de la ville, bois et brique, 9 appartements, comptant $2,500.

S'adresser pour informations à J. B. DUPRE, 1649 Avenue du Parc, Tél. St-Louis 173. 277-26

TERRAINS A VENDRE PAR

J. B. BRUNET

76 rue St-Jacques.

$800 — Rue St-Dominique. Un étage, un logement, beau grand terrain, $300 comptant, balance $100 par année.

$4250 — Rue St-Urbain, près St-Viateur, 2 étages, 2 logements, bois et brique, 7 appartements, comptant $300, balance $150 par année.

$3000 — Rue Fabre près des écoles et des chars, 2 logements, 2 étages, 5 appartements, bois et brique, comptant $500, balance $100 par année.

$5500 — Rue Esplanade près du Boulevard St-Joseph, 3 étages, 3 logements, 6 appartements revenu $514, comptant $1,200, balance $100 par année.

$9500 — Rue Hutchison, 3 étages, 3 logements, 9 appartements modernes, échangerait contre terrains.

RUE CLARK, propriété 2 étages, 2 logements, hangar, écurie, terrain 100 x 93, belle place pour l'élevage des volailles.

J. B. BRUNET, 76 St-Jacques Main 6767, le soir St-Louis 1781. 20-23-25

A VENDRE maison brique pressée, 4 logis, revenus $456 par année, épicerie, bonne clientèle. S'adresser à 1250 Simard. 271-26

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

A ST-EUSTACHE belle propriété à vendre, située dans le village de St-Eustache, près de la rivière et près de l'église. Maison en brique, bonne remise et bonne écurie. S'adresser à Emile H. Champagne, St-Eustache. 275-6

MAISON D'ETE

VAUDREUIL — Propriété à vendre, située sur le bord de la rivière, près de 100 pieds de grève, grande véranda à l'arrière, dominant au-dessus de l'eau; étant le plus chic point de vue désiré, bâtie pour hiver et été, de dans fini très moderne et avec confort. Moins de 5 minutes des chars C.P.R. et G.T.R. Prix $3,000. Conditions exceptionnellement bonnes. Ecrire Casier A 1020 "La Patrie". 278-6

TERRAINS A VENDRE

AVENUE DECARIE, Notre-Dame de Grâce, terrain 150 x 150, en face de l'hôpital des incurables, offre sollicitée pour clore succession. Mastai Paguelo, 97 St-Jacques. Main 279. 276-6

AVENUE DECARY

Notre-Dame de Grâces—Magnifiques terrains à vendre. Je garantis que ces terrains ne vendront 15c de plus du pied carré au 1er mars. S'adresser immédiatement 641 Colonial. Tél. St-Louis 5276, après 6 heures. 277-6

MONTCLAIR, New-Westmount et Parkdale. Nous avons quelques beaux terrains à vendre sur ces propriétés. Rien que de bonnes occasions. Pour renseignements, s'adresser à John MacLean & Co., 263 rue St-Jacques. Tél. Main 6491, le soir Up Town 4877. 276-6

OUTREMONT

AVENUE McDOUGALL — Belle localité. Terrain 75 x 106 à 15c le pied au-dessous des prix du marché, pour argent comptant; quelques jours seulement. Autres localités à bas prix. GEO. L. LEBEAU & COMPANY, Agents d'Immeubles, 40 rue de l'Hôpital. Tél. Main 571, St-Louis 124. 278-6

RUE SHEPERD, près Amity, 4 lots près école, église, coin ruelle, bon site à bâtir d'ici au printemps. Aux constructeurs. Jacques Brosseau, 30 St-Jacques. Tél. Main 7, le soir, Westmount 2089. 278-6

RUE DELORIMIER, 4 magnifiques terrains, de 25 x 107, situés près de Sherbrooke. Vendra à bonne condition à un prompt acquéreur. S'adresse au propriétaire J. A. Duval, 1701 rue St-Laurent, Téléphone St-Louis 2097. 273-6

TERRAINS à vendre, à très bon marché, 2 situés rue St-Hubert et 2 rue St-André; aussi quelques portes et châssis. S'adresser 573 Marie Anne Est. 278-6

TERRAINS à vendre rues St-Hubert, Labelle, Huntley, $5 comptant, $5 en 30 jours, $5 tous les trois mois. S'adresser Jarry & Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 276-6

TERRAIN à vendre, Boulevard St-Denis, près de l'église St-Edouard, 3 beaux coins, conditions faciles. S'adresser Jarry & Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 276-6

5 Terrains à Bordeaux, de 30 x 75, égoûts faits, à vendre pour $1,000 en bloc, très peu de comptant, le tout situé en face de l'église.

$3300 — Maison rue Clarke, 2 logis avec extension. J. P. de Châteauvert, 1844 rue St-Laurent. St-Louis 4048. 275-6

8 TERRAINS à vendre. — Western Park, Notre-Dame de Grâces, bonnes conditions. Aussi terrains à Pointe aux Trembles, $12.00 de payées. — Vendra pour $300. Offre pour 8 jours. Départ pour l'Ouest. 697 Champlain 277-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. BRUNET

76 ST-JACQUES

2 TERRAINS, rue Saint-Laurent, à $2.00 le pied. Echangerait contre propriété.

RUE DU PARC, 4 terrains, à $1.20 le pied.

RUE DUROCHER, 4 terrains, 70c le pied.

RUE OUTREMONT, près du parc, 6 terrains à 90c le pied.

RUE CASGRAIN, coin de ruelle, 24 x 78, à $1,000. Hypothèque 6½, payable en 1917. Echangerait contre propriété ou cheval.

RUE SAINT-LAURENT, en face de Buller, 25 x 98, à 75c le pied.

RUE BEAUBIEN, 2 coins, 110 x 66, à $1.50 le pied.

RUE DELORIMIER près Mont-Royal, 50 x 94 à 80c le pied. — comptant 20 p.c., balance payable en 10 ans.

RUE MARIETTE, Notre-Dame de Grâce, près de l'hospice des incurables, 80 x 115, 27c le pied.

RUE MELROSE, près Monkland, 2 terrains, 33 x 95 à 27c. Peu de comptant.

J. B. BRUNET, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767, soir, St-Louis 1781.
20-23-25

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les prix augmenteront de $100 par lot au printemps, au fameux Plateau Bon-Air, quartier St-Denis. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

CARTIER, près Ontario, maison finie première classe, rapportant 11 p.c., grande chance. Ou vendra d'ici au 1er février pour régler une transaction 670 Demontigny Est. 278-6

CHRISTOPHE COLOMB coin Hughes Boulevard St-Denis, un magasin, 2 logements avec terrain voisin, peu comptant, placement d'avenir prospère. Alph. Coallier, 2121 de Châteaubriand. Tél. St-Louis 3477. 278-6

DE LAROCHE, près Mont-Royal, 161, 161A, 161B, propriété de 4 logements modernes, $5500. Comptant $2,700. S'adresser 161A DeLaroche. 277-6

FRONTENAC 346 à 360, maison de 8 logements, revenu $700 par an. Prix $7,000, moitié comptant, balance facile. S'adresser 346 Frontenac. 278-6

LE NEW-PORT

Rue St-Luc, superbe maison, concierge, contenant 16 logements, 4 étages, fini de luxe; revenu $9540 l'an ou 12% brut; le tiers comptant, balance $5,000 par année; occasion exceptionnelle, offre sollicitée. Alp. Coallier. — TEL. ST-LOUIS 3477. 277-6

MAISON A VENDRE, près Mont-Royal, 2 étages, 2 logements, terrain 25 x 80 pour $3,000. Conditions faciles. S'adresser 168 Dufferin. Tél. St-Louis 1599. 273-6

OCCASION de gagner milliers de piastres en achetant terrains au Plateau Bon-Air, dans quartier St-Denis. Augmentation $100 par lot au printemps. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

ON DEMANDE à voir plus beaux terrains que fameux Plateau Bon-Air quartier St-Denis. Une hausse de $100 par lot au printemps. Voir Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

OUTREMONT, rue Durocher, près Fairmount, Nos. 285 à 295, 3 ou 6 plain-pieds de 5 ou 6 pièces. S'adresser Dr Fortin, 503 Rachel Est. 276-6

PROPRIETE à vendre, coin Ste-Catherine et traverse de Longueuil, 2 magasins et 2 grands logements. S'adresser sur les lieux, 1362 Ste-Catherine Est. 273-6

RUE LETOURNEUX, près Ontario, maison à vendre, 2 logements, 6 places d'écurie, terrain 26 1-2 x 100. S'adresser à 191 5ième Avenue, Viauville. 278-6

RUE ST-URBAIN, 1669 à 1679, près Mont-Royal, logements, fournaise dans le bas, glacière attachée à la maison. S'adresser à 1041 Marie-Anne. Tél. Bell St-Louis 6745. 276-6

RUE STE-CATHERINE EST, Papineau, grand magasin, cinq logements côté nord, bonne bâtie comptant, balance $500 par année; occasion exceptionnelle, rapportera 8 1-2 p.c. Alph. Coallier, Tél. St-Louis 3477. 277-6

$5500 — Rue Des Erables, près Rachel, 3 logements, façade en pierre. Hypothèque $2,500. On accepterait $1,000 en argent, balance en terrain. J. E. Legault, 43 St-Gabriel. Main 5761. 276-6

$6000 — Rue Letourneux, près Ste-Catherine, maison neuve avec écurie, 5 logements, rapportant 11 1-2 p.c. S'adresser 622 Adam, Maisonneuve, de préférence le soir. 278-6

$6800 HUNTLEY, 1108 à 1112c, Boulevard St-Denis, 2 maisons de 2 et 4 logements, hypothèque 5 p.c. Vendra séparément. Alph. Coallier, 2121 de Châteaubriand. Tél. St-Louis 3477. 273-6

$8500 — Propriété à vendre au Boulevard St-Denis, près de l'église St-Edouard, comptant $1,500, balance facile. Jarry & Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 276-6

$12000 — No 369 à 379 Drolet, près Rachel, bois et brique, six logements, 60 pieds de front, partie comptant, balance $500 par année. — Alph. Coallier. Tél. St-Louis, 3477. 277-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 163-156

Ce soir, à huit heures précises, en la salle Latendresse, à Ahuntsic, il y aura grande assemblée publique en faveur de la candidature de l'échevin Trefflé Bastien.

Elections Municipales

Bureaux de Renseignements

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des bureaux de renseignements ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:

QUARTIER EST—Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville.

QUARTIER CENTRE—54 rue Notre-Dame Ouest (coin St-Sulpice).

QUARTIER OUEST—174 rue St-Jacques, coin St-Jean.

QUARTIER STE-ANNE—Poste de police No 7, 67 rue Young.

QUARTIER ST-JOSEPH, Poste de police No 8, 202 rue des Seigneurs.

QUARTIER ST-ANDRE — Poste de police No 10, 782 rue Ste-Catherine, près Guy.

QUARTIER ST-GEORGES—Poste de pompiers No 5, 23 rue Berthelet.

QUARTIER ST-LOUIS—Poste de police No 4, 151 rue Ontario Est, coin Ave. de l'Hôtel de Ville.

QUARTIER ST-LAURENT—Poste de police No 5, 102 rue Chenneville.

QUARTIER PAPINEAU—233 rue Maisonneuve, coin ruelle St-Germain.

QUARTIER STE-MARIE — Poste de pompiers No 19, rue Fullum, près de la rue Ontario.

QUARTIER ST-JACQUES—Coin des rues Ste-Catherine et Berri.

QUARTIER LAFONTAINE—527 rue Ontario Est.

QUARTIER HOCHELAGA—Poste de police No 11, 1720 rue Ste-Catherine.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — Poste de police No 12, 1394 Boulevard St-Laurent.

QUARTIER ST-GABRIEL—Poste de pompiers No 15, coin des rues Hibernia et Mullins.

QUARTIER ST-DENIS—Poste de police No 15, 2701 rue St-Hubert, coin St-Zotique.

QUARTIER DUVERNAY— Poste de police No 14, 458 rue du Parc Lafontaine.

QUARTIER ST-HENRI—Poste de police No 17, 1942 rue St-Jacques.

QUARTIER STE-CUNEGONDE—Poste de police No 16, 302 rue Workman.

QUARTIER MONT-ROYAL—Poste de police No 18, 559 rue Gatineau.

QUARTIER DELORIMIER—Poste de police No 19, 1167 Ave. Mont-Royal.

QUARTIER LAURIER—Hôtel de Ville de la ci-devant municipalité de St-Louis, coin des rues St-Laurent et Laurier.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACE—Hôtel de ville de la ci-devant municipalité de Notre-Dame de Grâces, 355 rue Décarie.

Q

TEMPÉRATURE



TORONTO, 23 — Aujourd'hui, neige, demain, beau et modérément froid. — PRONOSTICS et TEMPERATURES — Victoria, nuageux, 16-32 ; Calgary, clair, 14-18. Winnipeg, manquant ; Port-Arthur, nuageux, 8--2 ; Parry-Sound, neige, 12-10 ; Toronto, neige, 31-20 ; Ottawa, neige, 10-6 ; Montréal, neige, 12-6 ; Québec, neige, 10-0 ; Pointe-au-Père, clair, 14--18.

Les chiffres de la température pour Montréal nous sont fournis par M. R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	12
Minimum aujourd'hui	6
Maximum l'an dernier	16
Maximum l'an dernier	2
Pression barométrique	29.90

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA. Depuis hier matin une dépression modérée s'est développée dans la région des Grands-Lacs, causant une légère chute de neige d'Ontario aux provinces maritimes. Le temps s'est adouci de nouveau dans l'ouest.

CALENDRIER. Demain, 24 janvier 1912, fête du jour, saint Timothée, évêque et martyr. Lever du soleil, 7 h. 28 m. Coucher du soleil, 4 h. 58 m.

EPHEMERIDES. Retraite de l'amiral Fisher, de l'escadre de la Manche. Décision de la Commission des chemins de fer, sauvegardant le cimetière irlandais à la Pointe St-Charles.

UNE JUSTE PLAINTE

Monsieur E.-W. Sayer, candidat dans le quartier Saint-Louis, se plaint, avec raison, que le Comité des Citoyens ait endossé la candidature de l'échevin Robinson.

M. Sayer est un homme respectable, jouissant de l'estime de ses concitoyens, contre la candidature duquel aucune critique ne peut être faite; dans ces circonstances pourquoi le Comité des Citoyens a-t-il pris position dans la lutte en donnant son appui à l'échevin Robinson.

Nous n'avons nullement l'intention de nous élever contre la candidature de ce dernier; pas plus que nous n'avons l'idée de soutenir celle de M. Sayer; mais nous croyons que quand deux hommes également honnêtes, respectables et intelligents sont en présence le Comité des Citoyens devrait s'abstenir et laisser la parole aux électeurs.

Un échevin sortant peut avoir été un bon serviteur public et avoir pour adversaire un candidat dont le passé, la réputation, permettent de croire, d'espérer qu'il sera un meilleur serviteur, pourquoi le Comité des Citoyens ferait-il quoi que ce soit pour empêcher ce dernier d'être élu.

Ce comité n'a pas pour mission de perpétuer les échevins, même s'ils sont bons, dans leur poste, à moins qu'ils ne soient combattus par des candidats réellement dangereux pour les intérêts publics; mais quand les adversaires sont dignes de la confiance publique, l'intervention du Comité des Citoyens est des plus regrettables.

UNE ERREUR

Rectification

En rendant compte d'une cause devant le juge Beaudin, hier, nous avons dit qu'il s'agissait d'une poursuite de Dame Rebecca Chiniquy contre le "Devoir."

Nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier. Il n'est pas du tout question du "Devoir" dans cette action de Dame Chiniquy, et nous ne comprenons pas comment notre reporter ait pu confondre le nom du confrère avec celui d'un autre journal.

NOS THEATRES

Nous devons remettre à demain, par suite de l'encombrement de nouvelles, la publication de notre chronique théâtrale du mardi.

LA COMMISSION DU PORT DE MONTREAL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23.—Le gouvernement recevra une délégation de Montréal demandant de maintenir les commissaires du hâvre dans leur position. La délégation se composera de représentants du Board of Trade de la "Shipping Federation," de l'Association des manufacturiers, du "Grand-Tronc et du "Pacifique."

SI VOUS CONSULTEZ NOTRE LISTE

Vous aurez la preuve que le Bureau de Placement de la PATRIE peut vous fournir tous les employés que vous désirez depuis la femme de ménage jusqu'à la sténographe la plus habile, depuis la servante générale jusqu'aux cuisinières et femmes du monde les plus habiles dans leur métier.

Vous trouverez aussi que nous avons un bon nombre d'ouvriers capables et d'employés compétents.

M. Filion, 634 Craig-Est, épicier, a engagé un homme pour ouvrage général, par l'entremise du Bureau de Placement et des Petites Annonces de la PATRIE. M. Fillion nous remercie.

L'Hôtel Richelieu, 45 St-Vincent, a engagé deux hommes comme plongeurs par l'entremise de notre Bureau de Placement.

Major & Cie, épiciers, coin Hutchison et St-Viateur, ont engagé un jeune commis livreur, par l'entremise de notre Bureau de Placement. Ils sont très satisfaits et nous remercient.

Que toutes les personnes désireuses de travailler n'oublient pas qu'il y a toujours de bonnes positions à prendre au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE.

L'EMPEREUR N'ABDIQUERA PAS

LES PRINCES MANDCHOUS MAINTIENNENT LEUR DETERMINATION ET PARLENT DE REMPLACER YUAN-SHI-KAI.

PEKIN, 23. — Les efforts du premier ministre Yuan-Shi-Kai pour faire abdiquer l'empereur ont échoué et la situation est devenue d'une difficulté alarmante en Chine.

La nouvelle réunion des princes de la famille impériale qui a eu lieu hier s'est déclarée contre l'abdication.

Tout était prêt en vue de l'abdication et déjà l'édit qui devait en annoncer la nouvelle avait été rédigé.

Les princes mandchous n'ont plus confiance en Yuan-Shi-Kai et la conférence d'hier a ouvertement discuté le choix de son successeur.

Les légations étrangères redoutent la retraite de Yuan-Shi-Kai, car il est reconnu qu'il est impossible de trouver un homme qui puisse remplir une position comme la sienne dans les circonstances présentes.

M. J.-B. LAFRENIERE MAIRE DE SOREL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SOREL, 23 — M. J. Bte Lafrenière, notaire, a été hier, réélu maire de la ville de Sorel par une majorité de 187 voix sur son adversaire, M. W. G. M. Morgan. 771 votes se sont donnés, dont 292 pour M. Morgan et 479 pour M. Lafrenière.



M. J. BTE P. LAFRENIERE, réélu maire de Sorel.

Une foule de plusieurs centaines de personnes massée sur la place du marché Richelieu, et qui attendait le résultat du scrutin, a manifesté son contentement par de vives acclamations.

Des discours ont été prononcés par M. le maire Lafrenière et l'échevin Georges Gendron. Tous deux ont été chaleureusement applaudis.

M. NOEL OSTIGUY MAIRE DE VALLEYFIELD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 23 — Les élections municipales pour cette ville, ont eu lieu hier. Les candidats pour la mairie étaient le Dr Ostiguy, maire sortant de charge et M. Noël Ostiguy, marchand.

Ce dernier a été élu par 82 voix de majorité.

La lutte a été très vive dans le quartier Centre entre le Dr J. T. A. Gauthier et M. E. H. Solis pour l'échevinat, ce dernier l'emportant par une seule voix de majorité. De même dans le quartier Nord où M. J. A. N. Bourassa n'a été élu que par la voix du président d'élection, ayant eu égalité de votes entre lui et son adversaires, M. J. Cholette. Pour l'autre siège de ce quartier, M. Arthur Desjean a été élu par 42 voix. Le quartier Ouest a élu M. Louis Cossette par 38 voix et M. W. Laplante par 11 voix, et Bellerive, M. Z. Perron, par 12 voix et J. Lafontaine, par 16 voix.

LES POURSUITES DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE

M. Georges Marcil, candidat à la mairie, a intenté une action en dommages-intérêts de $50,000 à M. Arsène Lavallée, C.R., son adversaire, pour diffamation. Il a aussi intenté une autre action pour le même montant contre la "Presse", qui aurait reproduit les prétendues diffamations.

Mtre Gustave Lamothe, C.R., est l'avocat de M. Marcil.

M. Nap. Giroux, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jacques, a intenté une action de $5,000 pour libelle diffamatoire contre le journal le "Canada."

M. Giroux se plaint d'un article publié au sujet de sa candidature. Mtre Gustave Lamothe est son avocat.

LA VRAIE CAUSE DE CET INCENDIE

Suivant une information que nous recevons de Saint-Jacques l'Achigan, nous sommes en mesure de rectifier une note répandue dans les journaux, au sujet de l'incendie du couvent de cette paroisse, ces jours derniers. Ce n'est pas du tout l'imprudence d'une enfant, qui est cause de l'incendie, mais d'après observations faites, le feu aurait résulté d'une défectuosité dans le système d'éclairage à gaz de la maison.

LA FRATERNITE DES MECANICIENS

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 23.— Le bureau provincial législatif de la "Brotherhood of Engineers" a siégé à huis-clos ce matin, et a ajourné à demain.

DEVANT LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

Le bill de la " Montreal Terminal Ry Co " renvoyé à plus tard.—La Cie du canal " Montréal, Ottawa et Baie Georgienne " et sa charte.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23. — Le comité des chemins de fer présidé par M. Lennox n'a pas étudié, ce matin, le bill concernant la "Montreal Terminal Ry Co." et l'a renvoyé à une autre séance.

Le comité a adopté le bill de la "Ottawa Northern & Western Ry Co." demandant un délai de deux ans pour commencer les travaux de certains embranchements et cinq ans pour les terminer. Cette voie ferrée traversant le district d'Ottawa est exploitée par le Pacifique.

La compagnie du canal "Montréal, Ottawa et Baie Georgienne" demande de prolonger sa charte jusqu'en 1914 et s'engage à dépenser $50,000 d'ici à cette date et à commencer les opérations sur une partie de son canal en 1920. Cette charte existe depuis 1894. Elle demande aussi des changements dans le personnel de direction. M. Ritchie qui défend le bill au comité, dit que les plans de la compagnie ont été déposés chez le ministre des Chemins de fer et Canaux en 1897 ; mais que ce dernier n'en a pas pris connaissance, le gouvernement n'ayant pas encore décidé s'il ferait lui-même l'entreprise ou s'il la confierait à une entreprise privée. C'est la cause du retard apporté dans le commencement des travaux. Si le peuple du Canada connaît l'importance du canal de la Baie Georgienne, c'est l'œuvre de la compagnie en question.

M. Ritchie dit que le nouveau bill demande aussi de résilier certains articles de la charte originale de 1894.

A cette demande le comité s'objecte, n'ayant pas sous les yeux la charte de 1894 et voulant faire une comparaison entre les deux chartes.

M. Ritchie, à une question du major Currie, répond que la compagnie a déjà dépensé près d'un demi-million de dollars dans cette entreprise.

— "Alors, ajoutez encore $20 et faites réimprimer le premier bill," remarque le major.

M. Middleboro dit que la charte originale permet à la compagnie de s'accaparer des pouvoirs d'eau sur des centaines de milles de longueur, et que le gouvernement doit soumettre cet article de la charte à la commission des ressources naturelles avant d'en accorder le renouvellement.

M. MacLean, d'York, veut que le gouvernement fasse une déclaration sans retard sur ce qu'il entend faire au sujet du canal de la Baie Georgienne.

On propose de renvoyer le bill à quinze jours et, dans l'intervalle, les autorités provinciales de Québec et d'Ontario, la commission des ressources naturelles et la commission hydro-électrique seront priées d'envoyer des représentants pour approuver la charte ou y faire des objections. Cette proposition est acceptée.

Le comité se met ensuite à l'étude de bills intéressant la province d'Ontario.

LE BILL DE MAISONNEUVE SORT A PEU PRES INDEMNE

Du comité des bills privés de la Législature Provinciale.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Le comité des bills privés a commencé sa besogne ce matin par l'étude du bill de Maisonneuve.

Après avoir pour la première fois pris possession du fauteuil présidentiel aux applaudissements des députés, le nouveau président, M. J. O. Mousseau, a laissé son siège à M. J. A. Tessier, déclinant de présider le comité durant l'étude du bill de Maisonneuve auquel il est intéressé. Le bill est défendu par M. L. J. S. Morin.

Les premiers articles passent sans encombre jusqu'à l'article 4 dont M. Reid fait biffer la première partie par laquelle on demandait la construction d'un incinérateur. Quant à l'autre partie, relative à l'érection d'un marché public, on l'a amendée en limitant cette dépense à $150,000.

L'article 5 ratifiant le règlement 133 relatif à la construction d'un bain public passe sans opposition, puis M. Perron bloque l'article autorisant la ville de Maisonneuve à exproprier ou à acquérir de gré à gré la rue Nolan, formée de lots dont la ville s'est emparée depuis cinq ans, M. Perron qui est l'un des propriétaires de ces lots, craint une expropriation qu'il serait obligé de payer. A sa demande, on enlève le mot "exproprier" et la ville aura donc le droit d'acquérir cette rue de gré à gré.

La clause par laquelle Maisonneuve veut payer durant dix ans les intérêts sur les débentures émises pour l'achat du parc Maisonneuve par de nouvelles émissions de débentures nécessite de longues explications de la part de M. Morin, qui prétend qu'il s'agit d'un cas tout spécial. Maisonneuve a acheté ce parc à 15 cts le pied, déduction faite des rues, ce qui revient à 10 cents.

Ce parc, qui est à Maisonneuve ce que le parc Lafontaine est à Montréal, a été acheté en prévision de l'avenir. Il vaut aujourd'hui un million, vu que la valeur du terrain a augmenté de moitié depuis l'achat. Dans dix ans, il vaudra dix millions.

Cet article a finalement été adopté sans trop d'opposition. M. Morin assurant les députés que ce parc est dans l'intérêt de la partie Est de Montréal et que la loi pourvoie à ce qu'il ne soit jamais aliéné.

A la demande de M. Cousineau on amende l'article 9 en décrétant que non seulement les propriétaires des terrains ayant front sur la rue Ste-Catherine, mais aussi ceux de la rue Notre-Dame pourront construire jusqu'aux lignes homologuées de ces rues.

Les autres articles ne soulèvent pas d'objection, et le bill sort à peu près indemne du comité des bills privés.

— Le comité des bills privés étudie ensuite le bill de M. P. Antonio Décary qui demande à être admis au Barreau, et ajourne cette étude en attendant de voir la résolution passée par le Barreau à ce sujet.

Les Bonnes Routes

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 23. — L'honorable M. Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux, a présenté hier après midi à la Chambre des Communes le bill autorisant le gouvernement fédéral à encourager et à promouvoir l'amélioration des grandes routes.

Le ministre remarque qu'en présentant ce projet de loi le gouvernement actuel remplit une autre promesse faite pendant la dernière campagne électorale. Il s'agit d'aider aux provinces dans la construction de routes nationales. L'aide sera accordée à chaque province suivant la population, comme cela se fait pour la subvention fédérale aux provinces. Les routes devront être faites d'une façon permanente et être de la meilleure qualité possible. Les routes que les provinces voudront construire auront l'aide du gouvernement et si le gouvernement fédéral en propose d'autres, il pourra les faire seul, mais les provinces devront les approuver. Tous les travaux seront approuvés par un arrêté en conseil et les dépenses payées à même le revenu.

La discussion sur ce bill se fera à la deuxième lecture.

Le cabinet Canalejas ne peut rester au pouvoir

(Service spécial de la PATRIE.)

MADRID, 23.— Le cabinet Canalejas a virtuellement démissionné. M. Maura, ex-premier ministre et chef du parti conservateur, a été reçu en audience, hier, et on en déduit le retour prochain des conservateurs au pouvoir.

On dit que la démission imminente du ministère Canalejas est due à la froideur du roi, depuis la commutation de la sentence de la mort de l'émeutier Chuqueta.

Une foule sanguinaire lynche quatre nègres

(Service spécial de la PATRIE.)

HAMILTON, Georgie, 23 — Cent hommes ont forcé les portes de la prison du comté de Harris, la nuit dernière, et, après avoir mis le géolier hors d'état de nuire, se sont emparés de quatre prisonniers nègres, trois hommes et une femme, et les ont pendus aux arbres, à un mille de la ville. Les cadavres furent ensuite percés de balles.

Les nègres avaient été arrêtés hier, sous soupçon du meurtre de Norman Hadley, leur propriétaire.

Les noirs protestèrent de leur innocence jusqu'à la fin.

LA MALADIE SUIT L'ABANDON

LA POLICE DECOUVRE DANS UNE MAISON SANS FEU NI LUMIERE, UN JEUNE HOMME MOURANT, ENTOURE DE SES PETITS FRERES.

Le sergent Danis et le constable Pilon, du poste No 12, ont découvert hier soir un cas de misère bien triste, au No 995, avenue de l'Hôtel-Dieu, angle de la rue Bagg. Ils venaient d'être avisés, vers neuf heures par un petit garçon, que son frère, âgé de 20 ans, était très mal.

En effet, ils virent étendu sur le plancher nu de la cuisine, avec seulement un oreiller sous la tête, le jeune Aleck Barbalatt, la maison était complètement vide, sans poêle, ni lumière, sauf une bougie qui éclairait tristement le misérable logis.

Le jeune homme était inconscient et une voisine charitable, Mme M. Orenstein, essayait de le ranimer.

La police manda aussitôt l'ambulance de l'hôpital Général, qui transporta le malade, tandis que Mme Orenstein amenait chez elle ses cinq frères en bas âge et privés de leur unique soutien.

M. M. Orenstein, qui demeure au No 997, dit qu'il ne connaissait que très peu la famille Barbalatt. Elle serait venue de Russie à New-York il y a quatre ans, avec une forte somme d'argent, dépensée depuis graduellement. Cet automne les Barbalatt vinrent à Montréal, mais le père, Joseph, ne pouvant trouver aucun emploi, quitta sa femme et ses dix enfants, il y a déjà un mois. La mère, remplacée par sa fille mariée et venue de New-York, partit à son tour peu après.

Hier, Mme Orenstein, surprise de voir déménager les meubles, alla s'informer et apprit que la sœur mariée était à son tour partie et, voyant l'aîné malade dans une maison privée de tout, envoya le petit Benjamin au poste No 12 pour demander du secours.

Ce matin, des personnes charitables, mises au courant de ce triste cas de misère, sont venues s'informer des enfants et les ont emmenés pour en prendre soin.

UNE GREVE AUX LAMINOIRS

Une petite grève a éclaté hier aux ateliers de la "Steel Company of Canada," rue Notre-Dame Ouest, mieux connus sous le nom de "Montreal Rolling Mills."

Trente-deux hommes préposés à la fonte du métal ont abandonné l'ouvrage pour protester contre une diminution de salaire que la compagnie veut leur imposer. Ils prétendent que cette diminution comporterait une différence de $12 à $25 par quinze jours et qu'elle n'est pas acceptable dans les circonstances.

Cette grève des chauffeurs qui fournissent la matière première aux ouvriers des autres départements, force une couple de cents hommes à chômer.

Les grévistes n'appartiennent pas à l'union et leur mouvement est individuel.

LA VERSION DE LA COMPAGNIE

M. McMaster, gérant général des laminoirs Montreal Rolling Mills, a déclaré que la compagnie ne prenait pas au sérieux la grève de ses employés. Il est d'avis que le différend sera promptement réglé et que lundi les laminoirs fonctionneront comme d'habitude.

EXPLOSION A LA WIRE CABLE CO.

Entre midi et midi et demi, une alarme appelait les pompiers rue Guy, près St-Jacques. Le feu venait de se déclarer dans la chambre des bouilloires de la Imperial Wire & Cable Company.

Les ouvriers étaient à dîner, sans quoi l'explosion qui avait provoqué l'incendie eut causé la mort de plusieurs d'entre eux. C'est une des bouilloires dans lesquelles on prépare la composition de goudron et de glycérine pour habiller les fils, qui a fait explosion.

Le feu était à peine déclaré que les pompiers étaient immédiatement appelés par les voisins; des passants effrayés par la fumée, sonnèrent une deuxième alarme. Cependant, les pompiers réussirent à éteindre les flammes, et quelques minutes plus tard, les ouvriers reprenaient leur travail.

Les dégâts seront réparés immédiatement.

MAX EPSTEIN EST COUPABLE

Epstein, du "Publishers Press", a été trouvé coupable, ce matin, devant le juge Choquet, d'avoir obtenu, dans un but frauduleux, 2 électrotypes, propriété de la Dominion News Syndicate.

La sentence sera rendue mardi prochain.

LE DUC A DES GOUTS DEMOCRATIQUES

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 23.—Les New-Yorkais ont trouvé que Son Altesse Royale le duc de Connaught a des goûts très démocratiques. Le duc est un touriste enthousiaste et un marcheur. Il a fait des promenades à travers Central Park et sur la Cinquième avenue, accompagné seulement de son aide-de-camp. Il s'est montré très impressionné des progrès que la ville a faits depuis sa première visite, il y a quarante ans.

LE COLLEGE DE SAINT-JEAN ET LE COLLEGE DE MONNOIR

Au Comité des bills privés de la Législature. — On commence l'étude du bill incorporant le collège de St-Jean.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Après l'étude du bill de Maisonneuve, ce matin, le comité des bills privés s'est occupé du bill incorporant le collège de St-Jean.

Le notaire T. Brassard, au nom de la ville de St-Jean, s'oppose à ce bill. Il donne communication d'une résolution du conseil de cette ville qui dit qu'il est contraire aux intérêts de la ville de St-Jean qu'il y ait dans ses limites deux collèges classiques, attendu qu'il n'y a de la place que pour un et que le collège de Monnoir, qui donne un excellent enseignement, souffrirait de la présence d'un autre collège.

M. Demers, député de St-Jean, défend le bill. Il prétend que la résolution du conseil de ville de St-Jean a été plutôt passée par complaisance. Il y a de la place pour deux collèges, prétend-il.

M. Perron pose un grand nombre de questions à M. Demers qui ne veut pas entrer sur un terrain où il est exposé à glisser dans cette question délicate.

M. Robert, député de Rouville, favorise l'incorporation du collège de St-Jean, ce qui serait un moyen de renvoyer à Marieville les prêtres de ce collège qui, dit-il, sont déserteurs et sont actuellement suspendus par l'autorité religieuse.

M. Perron proteste contre cette assertion, soutenant qu'il n'en est rien et qu'on attend la décision de Rome.

"Je suis informé", ajoute-t-il, "que cette décision sera rendue dans quelques jours. Ajournons au moins l'étude de ce bill."

M. Jean Prévost se prononce en faveur du bill. Comme député, il ne veut connaître que le bill qu'il a devant lui, et non les prétendus différends qui peuvent exister derrière cela, puisque les prêtres de Monnoir ne viennent pas s'opposer au bill.

M. Perron fait un long plaidoyer en faveur des prêtres de Monnoir qui, se trouvant en procès devant l'église de Rome, n'ont pu jusqu'ici venir devant la Législature pour réclamer les droits statutaires, précisément parce qu'ils attendent la décision de Rome.

La discussion s'est continuée jusqu'à 1 heure sans que le comité ait pu se prononcer même sur le préambule.

Mort tragique d'une Canadienne près de Toledo

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 23 — M. H. A. Beauregard, protonotaire de St-Hyacinthe, vient de recevoir une lettre de M. John Manley, commissaire des incendies de Toledo (Ohio), lui annonçant la mort tragique d'une Canadienne-française, Mme Christin Grisé, née Virginie Vygent, jadis de St-Césaire.

Le 25 décembre dernier, dit M. Manley un incendie a eu lieu dans la maison qu'occupait Mme Grisé, près de Toledo, et celle-ci a été alors si grièvement brûlée qu'elle est morte le 3 courant.

Or, le commissaire des incendies de Toledo est porté à croire que cette femme a été la victime d'un crime, et ce pour certaines raisons qu'il ne nous est pas possible de révéler à nos lecteurs.

Dans la maison qui a été détruite partiellement par le feu demeurait aussi un nommé Fred. Besso, jadis de Champlain (New-York).

En mars 1911, la défunte était à Détroit (Michigan) et, dit M. Manley, possédait environ trois mille dollars. Depuis lors elle avait acheté des propriétés près de Toledo.

La maison, toujours d'après le commissaire des incendies, était assurée pour beaucoup plus que sa valeur.

Sherrington se prononce pour la prohibition

(Spécial à la PATRIE.)

SHERRINGTON, 23.— Les buvettes devront disparaître de cette paroisse. En effet, la population de Sherrington a voté à l'unanimité, hier, en faveur de la prohibition. C'est une nouvelle victoire pour la cause de la tempérance.

Le controleur Ainey parlera au comité de M. Brodeur

L'échevin Brodeur, candidat dans le quartier St-Jacques, a convoqué, pour jeudi soir, à la salle de son comité central, rue Ste-Catherine, une grande assemblée à laquelle le contrôleur Ainey a promis d'assister, en qualité d'orateur.

On transporte deux varioleux à l'hopital de la rue Moreau

Des trois cas suspects de variole rapportés hier, deux sont authentiques et les patients ont été transportés à l'hôpital de la rue Moreau. Ce sont deux hommes et ils ne sont pas vaccinés ni l'un ni l'autre.

On découvre un complot contre le trone de Serbie

(Service spécial de la PATRIE.)

BELGRADE, Servie, 23.— On a découvert l'existence parmi les jeunes officiers de l'armée d'une société secrète, connue sous le nom de Main Noire, hostile à la dynastie régnante.

En conséquence le prince héritier a démissionné comme inspecteur-général de l'armée.

Yuan-Shi-Kai abandonne le pouvoir aux Mandchous

PEKIN, 23.— Le gouvernement est maintenant entre les mains des princes réactionnaires mandchous et Yuan-Shi-Kai a abandonné la tâche qu'il avait entreprise. La situation à Pékin a complètement changé. La famille impériale est revenue sur sa décision et a abandonné toute idée d'abdication.

Yuan-Shi-Kai s'est retiré à l'écart et le contrôle entier des affaires est entre les mains du général Yin-Tchang qui, il y a quelques jours, recommandait, dit-on, le massacre de tous les Chinois par les Mandchous.

Yin-Tchang a pris une attitude ferme en face des chefs révolutionnaires et on lui prête l'intention de reprendre les hostilités. Toutes les négociations qui étaient en cours avec le gouvernement républicain ont été sommairement rompues.

NOUVEAUX CAS DE VARIOLE A OTTAWA

OTTAWA, 23.—Les autorités de l'hygiène sont sur le qui vive, car chaque jour fait découvrir de nouveaux cas de variole.

La maison de M. A. Lavigne, de Eastview, a été mise en quarantaine, Mme Lavigne ayant contracté la maladie.

Deux élèves de l'école St-François de Hintonbourg sont aussi des victimes et ont été envoyés à l'île Porter. Ces enfants allaient chaque jour au monastère des RR. PP. Capucins et, comme mesure de prudence, cette communauté fut aussi mise en quarantaine.

Les médecins sont très occupés à faire de la vaccination dans toutes les parties de la ville.

LA PAIX RENAIT DANS L'EQUATEUR

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 23. — Un traité de paix a été signé entre les deux factions rivales dans l'Equateur.

ON BANQUETTERA M. A LE BRAZ

La section montréalaise de l'Alliance Française donnera un banquet, le 12 mars prochain, au Windsor, en l'honneur de M. Anatole Le Braz, le conférencier que nous avons récemment eu le plaisir d'entendre.

On compte sur la présence de plusieurs hôtes distingués. Il en viendra même de Paris.

CHINOIS CHEF DE VOLEURS

PRIS EN FLAGRANT DELIT DE CAMBRIOLAGE. — IL AVOUE AVOIR COMMIS DE NOMBREUX VOLS A COOKSHIRE.

(Spécial à la PATRIE)

SHEPBROOKE, 23.—Un blanchisseur chinois établi à Cookshire depuis assez longtemps déjà, et qui paraissait jouir de la confiance des habitants de la localité, a été pris en flagrant délit de vol avec effraction au magasin E.-J. Pianche & Co., sur les petites heures, dimanche matin.

Pendant qu'on le conduisait au poste, le Céleste avoua sa culpabilité, ajoutant avoir opéré en divers endroits depuis la dernière année et notamment aux magasins Pianche, McRae & Co., et John McLeod, à la demeure de M. L.J.D. Gauthier, et chez le bijoutier E. Cork.

Tout un étalage de marchandises et d'objets divers fut trouvé en la possession du Céleste qui a, en outre, déclaré avoir disposé d'une grande partie du butin amassé au cours de ses expéditions nocturnes, chez des receleurs de Montréal.

Il a, de plus, admis faire partie d'une bande de voleurs dont il aurait déjà divulgué les noms et qui seraient coffrés d'ici à quelques heures.

JUGEMENTS EN COUR DE REVISION

La cour de révision rendra jugement, samedi, à 10.30 heures dans les causes suivantes :

Benoit vs Singer Mfg. Co.
Ledoux vs Hill.
Greece vs Greele et Greece.
Dupuis vs Cité de Sorel.
Leclair vs Laviolette et Desmarteau.
Union Brewery vs Page.
Lavoie vs Q. M. & Sou. Ry.
Klock vs Moison's Bank.

LES COURS DE L'APRES-MIDI

Premières transactions :
10 Power à 105.
10 Dominion Steel à 60 1-4.
Le marché est ferme: le Détroit plus faible de 69 1-2 à 69 1-4.

AVIS DE DECES

BIGRAS.—A St-Martin le 21 courant, à l'âge de 24 ans 10 mois, est décédé Fabien Bigras.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister. 277-2

COUSINEAU.—A la Côte-des-Neiges le 21 courant, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Marcelin Cousineau, née Célina Ladouceur.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Napoléon Gohier, Côte-des-Neiges, à 9 heures, pour se rendre à l'église de St-Laurent, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était tiercière du Tiers-Ordre. 277-2

LAFRAMBOISE—En cette ville le 22 du courant, à l'âge de 81 ans 6 mois, est décédée Dame Euphémie Dumouchel, veuve de J. Fortunat Laframboise, autrefois de Saint-Laurent.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant.

Le convoi funèbre partira du No 560 Laval à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCTOT—En cette ville le 22 courant, à l'âge de 42 ans 8 mois 15 jours, est décédée Dame Marie Georgiana Gauthier, épouse de Charles Zéphirin Lanctôt.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 265 rue Maisonneuve, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était Dame de Ste-Anne. 278-2

DECES A MONTREAL

ALARIE, Henricia, 13 ans, enf. de Joseph Alarie, rue St-Urbain 2593.

DEVILLE, Roger, 4 ans, enf. de Gustave Deder, imprimeur, rue Parthenais, 1427.

DE GRAFF, Ida, 2 ans, enf. de Joseph De Graff, journalier, rue Ste-Marguerite, 22.

FRASER, Emma Clément, 35 ans, femme de Daniel Fraser, commerçant, rue St-Denis 287.

HETU, Elizabeth Massé, 68 ans, femme de F. X. Hétu, cordonnier, rue Marie-Anne, 329.

HICKS, Henriette Comte, 65 ans, femme d'Emmanuel Hicks, charretier, ave. Laval, 656.

JETTE, Aglaé Tourville, 79 ans, femme de François Jetté, rue Emery 21.

LA...CHE, Alfred, 77 ans, peintre, rue Demontigny, 893 est.

LALIBERTE, Médéric, 59 ans, mécanicien, rue Iberville, 1366.

LAMARCHE, Napoléon, 70 ans, boursier, rue Lagauchetière 162 est.

LANGEVIN, Louis, 82 ans, journalier, rue Island, 199.

LAZARE, Zénon, 52 ans, menuisier, rue Vitré 145 est.

MARANDA, Moïse, 58 ans, tanneur, rue Duvernay, 156.

MARTIN, George Patrick, 19 ans, inspecteur plombier, rue Drolet, 192.

PAQUIN, Vitalien, 33 ans, épicier, rue Rivard, 107.

PREVOST, Wilfrid, 11 ans, enf. de Wilfrid Prévost, plâtrier, rue Ethel 98.

RENAUD, Alexandrine, 22 ans, fille de Jos. Renaud, bourgeois, Boulevard Saint-Laurent, 822.

SAINT-ONGE, Théophas, 76 ans, bourgeois, rue Carrières, 193.

SCHNEIDER, 10 ans, employé de chemin de fer, rue Christophe Colomb, 81.

SIMARD, Lucy Bouchard, 20 ans, femme d'Arthur Simard, menuisier, rue Chabot, 1515.

SINCLAIR, Hervé, 2 ans, enf. d'Aurèle Sinclair, menuisier, rue Sylvain, 541.

SOULIERES, Roland, 7 mois, enfant de Marcel Soulières, facteur des postes, rue Boyer 1808a.

ST-PIERRE, Joseph, 25 ans, musicien, rue Notre-Dame, 1838 ouest.

WILMOT, Louis George, 55 ans, entrepreneur, rue Beaudry, 502.

LE HOUBLON AUGMENTE mais la gélatine Lady Charlotte est toujours au même prix.